

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 42

Nombre de voix pouvoirs : 9

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 7 décembre 2024.

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 7 décembre 2024,

Décision : Le Comité Syndical approuve le compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2024.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES
VOSGES DU NORD – SYCOPARC**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU
7 DECEMBRE 2024**

Le 7 décembre 2024 à 9h30 s'est réuni, en présentiel à LA PETITE PIERRE, le Comité Syndical du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC).

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJOGUTHMULLER, WEY, MM. BUFFA, FRAIN, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MICHEL, WAHL, WEBER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes DOH, GUILLIER, KOCHERT, MUCKENSTURM, PASTOR, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, HUBER, MARMILLOT, MORQUE, PFEFFER, STAATH, WALTER, ZINGRAFF.

Assistaient également :

Mmes DA SILVA ADRIANO, FARNY, JACOB-BAUER, PELISSIER Marion, ZIMMERMANN et M. DUCHAMP, GOETZMANN, MORELLE Sébastien, SYCOPARC
Mme DHOUB, CESER Grand Est
Mme FEMIA, Collectivité européenne d'Alsace
M. FERSTLER, Fédération du Club Vosgien
Mme MOUGEOT, ONF
M. SCHIELLEIN, Chambre d'Agriculture d'Alsace

Etaient également excusés :

M. FISCHER, Collectivité européenne d'Alsace
M. GABRIEL, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle
M. HELMER, Ville de Bitche
M. HOFFMANN, Chambre des Métiers d'Alsace
Mme KERN, Communauté de Communes du Pays de Saverne
M. LORETTE, Région Grand Est
M. MULLER, Commune de Philippsbourg
Mme SANDER, Grand Est
M. SCHALCK, Chambre des Métiers d'Alsace
M. SCHMITT, Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn
Mme STEPHAN, DREAL Grand Est
M. ULRICH, CESER Grand Est
M. WEITEN, Conseil Départemental de la Moselle

Figuraient à l'ordre du jour les points suivants :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 19 octobre 2024
- 2) Budgets :
 - Budget principal du Parc – Décision modificative n° 3
 - Budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière » - Décision modificative n° 2
 - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en l'attente du vote du budget primitif
- 3) Révision de la charte :
 - Présentation et validation de la note d'analyse pour la détermination du périmètre d'étude du Parc ainsi que la méthodologie et la gouvernance pour la mise en œuvre de la procédure de révision
- 4) Points thématiques :
 - Plan régional d'actions Lynx : médiation chasse et élevage
 - Etat d'avancement du projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche
- 5) Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald
 - Présentation et validation du protocole d'accord de la Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald entre le Bezirksverband Pfälzerwald et le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)
- 6) Marque Valeurs Parc :
 - Résultats des audits d'attribution sur les filières :
 - o Elevage herbivore et produits transformés
 - o Hébergement et restauration
 - o Prestations éducatives
 - Résultat des audits de contrôle sur les filières :
 - o Fruits, légumes, plantes et produits dérivés
 - o Hébergements et restauration
- 7) Production de logements :
 - Convention de portage avec l'Etablissement Public Foncier pour le bien sis 13 rue du Château à La Petite Pierre
- 8) Candidature du Parc au projet agro-environnemental et climatique (PAEC) pour la campagne 2025
- 9) Ressources Humaines :
 - Création d'un emploi non permanent à temps complet d'animateur à la Maison de l'Eau et de la Rivière
 - Mise à disposition d'un agent entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord et l'association pour la création du Parc naturel d'Astarac
 - Adhésion au groupement de commandes lancé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels
- 10) Divers - Communication

Mme MARAJO-GUTHMULLER, après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, dresse la liste des pouvoirs et des excusés.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 19 octobre 2024

La Présidente propose aux membres du Comité Syndical d'approuver le compte rendu de la séance du Comité Syndical du 19 octobre 2024.

Accusé de réception en préfecture
Voix : 084-256700691-20250222-CS220225DEL1-DE
Date de télétransmission : 26/02/2025
Pour : 45 de réception préfecture : 26/02/2025

Contre : 0

Abstentions :

Décision : Le Comité Syndical approuve le compte-rendu de la réunion du 29 octobre 2024.

Arrivée de MM. WEBER Michaël et LENHARD Antoine.

2. Budgets

Budget principal du Parc – Décision modificative n° 3/2024

M. WEIL présente la décision modificative n° 3/2024 qui comprend :

Fonctionnement : 1.049.213,28 € en dépenses, dont :

+ 1.025.785,04 € au titre du FEDER Forêt (placettes forestières et Observatoire des forêts),

+ 23.428,24 € pour des écritures d'amortissements,

1.049.213,28 € en recettes, dont :

+ 1.049.213,28 € au titre du FEDER Forêt (placettes forestières et Observatoire des forêts),

Investissement : 43.609,59 € en dépenses, dont :

+ 36.000,00 € pour l'acquisition de matériel de terrain, d'un véhicule électrique et de vélos électriques dans le cadre du FEDER Forêts/placettes,

+ 7.609,59 € au titre d'une régularisation de subvention d'investissement pour le Plan de paysage 2022, encaissée sur une imputation erronée (contrepartie de l'écriture en recettes d'investissement).

43.609,59 € en recettes, dont :

+ 7.609,59 € au titre d'une régularisation de subvention d'investissement pour le Plan de paysage 2022, encaissée sur une imputation erronée (contrepartie de l'écriture en dépenses d'investissement),

+ 12.571,76 € au titre du FEDER Forêt/placettes,

+ 23.428,24 € pour des écritures d'amortissements.

M. WEIL précise que cette décision modificative vise uniquement à prendre en compte les évolutions classiques du budget depuis son vote et à opérer des ajustements dans la programmation annuelle du Parc. Un projet, en cours d'instruction au moment de la présentation du budget primitif au Comité Syndical, est ajouté dans le cadre de cette décision modificative. Il s'agit de l'Observation des forêts du Grand Est (installation de placettes forestières et mise en place d'un observatoire photographique forestier).

Décision : Le Comité Syndical :

Voix : 49
Pour : 49
Contre : 0
Abstentions : 0

- D'approuver la
décision modificative n° 3/2024 du budget principal du Parc s'élevant en dépenses et en
recettes de fonctionnement à la somme de 1.049.213,28 € et à 43.609,59 € en
investissement,

- D'autoriser Mme la
Présidente à signer tout acte, convention et marché s'y rapportant.

Budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière » - Décision modificative n° 2/2024

M. WEIL présente la décision modificative n° 2/2024 qui comprend :

Fonctionnement : 0,00 € en dépenses, dont :

- 5.170,00 € pour des travaux de drainage supplémentaires et qui seront réglés en investissement,
- + 3.185,62 € pour le virement à la section d'investissement,
- + 1.984,38 € pour les écritures d'amortissement au prorata temporis pour les biens acquis depuis le 1^{er} janvier 2024.

0,00 € en recettes.

Investissement : **5.170,00 €** en dépenses, dont :

- + 5.170,00 € pour des travaux de drainage supplémentaires à l'arrière du bâtiment,

5.170,00 € en recettes, dont :

- + 3.185,62 € au titre du virement de la section de fonctionnement,
- + 1.984,38 € pour les écritures d'amortissement au prorata temporis pour les biens acquis depuis le 1^{er} janvier 2024.

M. FRAIN propose de rebaptiser la Maison de l'Eau et de la Rivière et de l'appeler la Maison des Eaux et des Forêts. Mme la Présidente propose d'étudier l'évolution du nom de la structure.

M. KLIPFEL s'abstient sur ce point.

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *D'approuver la décision modificative n° 2/2024 du budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière », s'élevant en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 0 € et à 5.170,00 € en investissement,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à signer tout acte, convention et marché s'y rapportant.*

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en l'attente du vote du budget primitif

M. WEIL informe que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet aux collectivités territoriales, après autorisation de l'assemblée délibérante, d'engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement, en l'attente du vote du budget primitif.

Cette faculté constitue une facilité de trésorerie. Elle est encadrée par le CGCT qui prévoit que le montant des dépenses d'investissement pouvant être engagées et mandatées doit se faire dans la limite du quart des crédits ouverts au budget N-1 de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser (RAR)).

Lors de l'accord du Comité Syndical, la délibération prise doit obligatoirement préciser le montant et l'affectation des crédits ouverts.

Voix : 49
Pour : 48
Contre : 0
Abstentions : 1

Accusé de réception en préfecture
067-2567006
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception en préfecture

Le montant des crédits d'investissement ouverts dans le cadre des décisions budgétaires 2024 est présenté dans l'annexe « Dépenses d'investissement 2024 ».

Il s'établit à 1.146.645,96 €. Compte tenu de la limite d'engagement des crédits d'investissement fixée au quart des crédits ouverts en N-1, le montant maximum des dépenses d'investissement réalisables en l'attente du vote du budget primitif s'élève à 286.661,49 €.

Au regard des dépenses d'investissement prévisionnelles à opérer avant le vote du budget primitif, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser Mme la Présidente à engager, mandater et liquider un montant total de 270.000 € dans la limite de la ventilation suivante :

CHAPITRE	MONTANT
20 - Immobilisations incorporelles	80 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	150 000,00 €
23 - Immobilisation en cours	40 000,00 €

Voix : 49
Pour : 49
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- D'autoriser Mme la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget principal du Parc, avant le vote du budget primitif 2025, dans la limite des crédits affectés de la manière suivante :

CHAPITRE	MONTANT
20 - <i>Immobilisations incorporelles</i>	80 000,00 €
21 - <i>Immobilisations corporelles</i>	150 000,00 €
23 - <i>Immobilisation en cours</i>	40 000,00 €

Il est précisé que les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025 du SYCOPARC.

Arrivée de M. BUFFA Jean-Claude.

3. Révision de la charte du Parc : Présentation et validation de la note d'analyse pour la détermination du périmètre d'étude du Parc ainsi que la méthodologie et la gouvernance pour la mise en œuvre de la procédure de révision

Madame MARAJO-GUTHMULLER rappelle que le Parc naturel régional des Vosges du Nord doit engager dès à présent la procédure de révision de sa charte afin d'assurer la poursuite de sa labellisation après le 15 mars 2029, date d'échéance du classement

La procédure de révision de la charte est un processus long, d'environ 5 années, qui implique différentes phases et une multiplicité d'acteurs.

L'article L333-1 du Code de l'Environnement prévoit que la Région est la collectivité chargée d'engager la procédure de renouvellement du classement d'un parc naturel régional. Pour ce faire, elle doit prescrire, par délibération, la révision de la charte et définir le périmètre d'étude de la nouvelle charte.

Le 29 juin dernier, une première note, présentant les orientations stratégiques, un projet de périmètre d'étude ainsi que les modalités de gouvernance et de concertation pour la mise en œuvre et le suivi de la procédure de révision, a été présentée au Comité Syndical.

Depuis cette première présentation, les orientations présentées ont été complétées et enrichies et sont maintenant suffisamment abouties pour permettre à la Région Grand Est de délibérer et ainsi d'engager officiellement la procédure de révision.

Sur la base des notes présentées en séance, il est proposé au Comité Syndical de solliciter auprès de la Région Grand Est le lancement de la procédure de révision.

Mme la Présidente précise qu'une délibération est nécessaire pour stabiliser le périmètre d'étude pour la révision. En juin, un périmètre de concertation avait été établi. Cette phase de concertation est à présent close. Toutefois, la Région Grand Est ou l'Etat sont susceptibles de faire des recommandations complémentaires.

Par rapport aux 142 communes comprises dans le périmètre de concertation, le nouveau périmètre comprendrait 140 communes.

La commune de Bettwiller (67) a délibéré défavorablement et Wiesviller (57) n'a pas fait connaître sa motivation pour intégrer le périmètre d'étude.

Des évolutions sur l'argumentation et la justification du périmètre ont été apportées au rapport d'analyse.

Lors de la tournée des communes organisées sur l'ensemble du territoire du Parc, Mme la Présidente est à l'écoute des communes, de leurs sollicitations face à la révision de la charte.

Suite à l'intervention de M. HILT s'interrogeant sur le classement PNR de la Ville de Wissembourg, Mme MARAJO-GUTHMULLER rappelle, qu'à ce jour, seule une partie de la ville est comprise dans le périmètre classé PNR. Dans les statuts, la ville est considérée comme Ville porte. Aussi, Wissembourg disposant d'un patrimoine environnemental et culturel très intéressant et représentant une entrée touristique du Parc, il serait judicieux de ne pas modifier la surface classée de Wissembourg.

En réponse à M. WEBER, Mme MARAJO-GUTHMULLER confirme que la commune de Kalhausen n'a pas été sollicitée pour intégrer le périmètre du Parc. Il informe que le Préfet peut demander un avis d'opportunité au regard de la l'évolution du périmètre, qui pourrait complexifier la procédure, si la Région Grand Est décidait de garder ce périmètre.

Mme la Présidente, précise que le fait d'intégrer les communes associées au périmètre changera l'image de notre territoire, notamment en termes de forêt. Ceci représente un défi supplémentaire pour notre structure. En vue de la rencontre avec le Sous-préfet de Sarrebourg, il est important d'avoir des arguments objectifs au moment de proposer l'extension des communes associées (via leurs délibérations).

M. KLIPFEL souhaite savoir si les deux communes qui ont refusé de rejoindre le Parc restent communes associées ? Bettwiller n'est pas une commune associée et la commune de Wiesviller pourra garder le statut de commune associée jusqu'à la prochaine élection municipale. A ce moment-là elle aura le choix de rester ou non commune associée.

Voix : 52
Pour : 52
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *De reconnaître les qualités et les fragilités du territoire qui justifient la nécessité de poursuite de l'outil Parc naturel régional,*
- *D'approuver la note d'analyse du périmètre ainsi que la note méthodologique et de gouvernance annexées,*
- *D'approuver le périmètre d'étude présenté tel que défini sur la carte et selon la liste des communes annexées,*
- *D'autoriser Mme la Présidente, sur la base des documents annexés et du périmètre d'étude validé par le Comité Syndical, à solliciter la Région Grand Est pour lancer la procédure de révision de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à signer tous les documents afférents au présent dossier.*

4. Points thématiques

Plan régional d'actions Lynx : médiation chasse et élevage

Mme la Présidente rappelle la récente mort d'un chaton Lynx sur le territoire du Parc ce qui prouve qu'il est encore nécessaire et utile de faire de la médiation et de la pédagogie en faveur du Lynx.

Ce point est présenté conjointement par Sandrine FARNY sur le volet « Présentation du Plan régional d'actions Lynx » et Marion PELISSIER sur le volet « Coexistence avec les éleveurs ».

Au vu de sa situation précaire, le Lynx a été inscrit comme espèce protégée et prioritaire pour l'élaboration des Plans nationaux d'actions. Le Plan national d'actions a été validé et lancé en 2022 et sa déclinaison régionale est le Plan Régional d'Actions sur le Massif des Vosges (PRA). Il a été validé par la Préfète de la Région Grand Est en 2020 et court sur la période 2020-2029.

La DREAL Grand Est pilote ce plan et le Parc naturel régional des Vosges du Nord l'anime techniquement depuis fin 2021.

En cohérence avec les enjeux de conservation du Lynx dans le Massif des Vosges, le PRA est organisé selon quatre axes de travail :

- Axe 1 « Coexistence avec la chasse et l'élevage »
- Axe 2 « Habitat et connectivité écologique »
- **Axe 3 « Suivi et conservation du Lynx »**
- **Axe 4 « Représentations et sensibilisation »**

L'axe 1 du PRA s'articule autour de 2 grands domaines : les actions de concertation avec les acteurs du monde de l'élevage et les acteurs du monde cynégétique. Cette articulation est essentielle afin d'ancrer les actions réalisées avec les besoins du territoire. Le PNRVN est le pilote d'actions relatives à cet enjeu de coexistence et a ainsi initié plusieurs démarches.

> **Concernant les éleveurs**, une initiative a été portée par les deux parcs naturels régionaux : Ballons des Vosges et Vosges du Nord de 2020 à 2022 basée sur :

- Une analyse bibliographique des actions collectives menées dans différents pays d'Europe pour réduire la vulnérabilité des exploitations et répondre à la présence et aux éventuelles menaces des grands prédateurs ;
- Une analyse de la vulnérabilité sur 4 exploitations « pilotes » et l'identification de mesures concrètes pouvant réduire leur vulnérabilité face aux grands carnivores ;
- L'organisation de groupes d'échange avec des éleveurs des deux territoires pour partager perceptions, enjeux et solutions (en particulier à mettre en œuvre d'une manière collective).

De cette étude, il est ressorti le besoin des éleveurs d'être appuyés dans leurs missions pour se prémunir des éventuelles attaques des grands prédateurs. Ainsi, le PNRVN a engagé une médiatrice pour assurer un appui technique aux éleveurs des Vosges du Nord. L'objectif est d'accompagner les acteurs du territoire (éleveurs, élus) afin d'améliorer l'acceptabilité de l'espèce Lynx boréal. Une chargée de mission a été recrutée à cet effet. Un bilan de l'avancement de sa mission et des actions réalisées à ce jour sur cette thématique sera présenté au Comité Syndical.

> **Concernant les acteurs du monde de la chasse**, le PNRVN a initié la mise en place d'un monitoring sur le territoire qui s'inscrit dans le cadre et complète le travail du Réseau Loup Lynx (RLL) animé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce dispositif de suivi opportuniste par piège-photographique (=monitoring) a un double objectif :

- 1) Améliorer la connaissance de la présence du Lynx par le renforcement du suivi (pose d'appareil photo),
- 2) Réaliser une médiation auprès des acteurs de la chasse en les intégrant à cette veille.

Ce monitoring a été co-construit en liens étroits avec le RLL de l'OFB, les fédérations de chasse 57 et 67, l'Office National des Forêts (ONF) et l'association SOS Faucon pèlerin Lynx. Le RLL est le fruit de plusieurs rencontres et réunions techniques sur ce sujet et ainsi d'un partenariat étroit entre les structures parties prenantes.

Ce monitoring est actuellement en phase opérationnelle et un premier bilan sur sa mise en place sera présenté au Comité Syndical. Les communes seront notamment concernées par les demandes d'autorisation de pose d'appareils photo en forêt communale.

L'objectif de ce point thématique est d'apporter aux élus du Comité Syndical des informations sur le sujet du Lynx et de leur permettre de répondre aux questions de l'ensemble des administrés afin notamment d'améliorer l'acceptation locale de l'espèce.

brebis est attribuée au Lynx à l'échelle nationale. Sur le Massif Vosgien, 1 à 2 prédatons par an ont été notées. Il est important de travailler sur cette prédation afin que les éleveurs soient le moins vulnérables possible. D'autant plus que l'arrivée du Loup se profile, plusieurs meutes s'étant installées dans le Palatinat.

Mme la Présidente souligne que, au moment où l'on rencontre les éleveurs, le ressenti est totalement différent. Les chiffres de prédation indiqués tout à l'heure permettent de relativiser.

M. SCHIELLEIN soulève qu'énormément d'efforts sont faits par le Parc (information, sensibilisation...). La Chambre d'Agriculture a des retours et pourrait faire le lien avec le Parc.

M. MORELLE affirme qu'il est important que M. SCHIELLEIN fasse le lien avec la présidente du syndicat ovin, dans la mesure où une certaine réticence de la part des éleveurs est ressentie.

Mme MOUGEOT de l'ONF informe qu'il est important de faire passer ce message d'autant plus que le Lynx ne prédate pas la proie de troupeau mais plutôt la faune sauvage.

En réponse à M. LENHARD quant à l'efficacité des moyens de protection, Mme PELISSIER souligne que la triple protection : chien, clôtures et hommes est plutôt efficace. Des réseaux de surveillance peuvent être fédérés. A ce jour, nous n'avons pas de retours d'éleveurs depuis leur mise en place de protection.

M. HILT soulève l'étude menée par le Museum sur la génétique de l'espèce, à laquelle Mme FARNY confirme que le Parc a été associé.

Mme MARAJO-GUTHMULLER rajoute que, lorsque l'on travaille sur le Lynx, l'on travaille également sur le Loup et que le Parc avait déjà sensibilisé à la venue de ce dernier. Elle fait remarquer que le Lynx a, contrairement au Loup, une image assez positive. Elle termine en proposant aux membres du Comité Syndical désireux de mener des actions de sensibilisation, de prendre attache auprès des agents du Parc.

Etat d'avancement du projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Hanau

Mme la Présidente salue le grand engagement des partenaires de ce projet : l'ONF, le Crédit Mutuel, la commune de Baerenthal, M. WEIL et M. DUCHAMP.

Ce point est présenté par M. DUCHAMP.

La RNN des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche a été créée en 1998 et le **SYCOPARC en est le gestionnaire principal** depuis 25 ans, associé à l'ONF, le Groupement Forestier Vosges Nord et la commune de Baerenthal, propriétaires ou représentants des propriétaires des terrains classés.

Cette réserve protège **actuellement 355 ha** de zones humides, de sites rupestres et de **forêts fragmentées en 26** sites distincts sur 6 bans communaux du Pays de Bitche (Stulzebronn, Philippsbourg, Baerenthal, Mouterhouse, Eguelshardt et Roppeviller). Sa

gouvernance est exercée par un Comité de Gestion présidé par le préfet de la Moselle représenté par la sous-préfecture de Sarreguemines.

Le SYCOPARC porte un **projet d'extension de la RNN** des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche depuis son second plan de gestion (2011-2020).

Ce projet s'inscrit dans la **Stratégie Nationale pour les Aires Protégées** portée par l'Etat et qui ambitionne de **protéger 30 % du territoire national** et des eaux maritimes d'ici 2030, dont **10 % en protection renforcée**.

En 2021, seulement 1,8 % de ces espaces étaient sous protection forte.

Ce projet s'inscrit aussi dans la **Charte du Parc** dans le cadre de la **Mesure 1.2.1. Protéger la nature remarquable** et plus précisément dans la **Disposition 1 : Renforcer le réseau des aires protégées, en assurer la coordination et veiller à son acceptation**.

Depuis 2023, le SYCOPARC et la DREAL Grand Est ont missionné le bureau d'études CLIMAX pour élaborer un Avant-Projet. Pour cela, il aura fallu un peu moins de deux ans et 4 réunions de Comité de Pilotage pour aboutir à une proposition de périmètre autour d'objectifs et de sujétions partagés.

Il s'agit d'un **projet portant la surface de la RNN à un peu moins de 900 ha**, soit une extension d'environ 2,5 fois sa surface actuelle autour d'un projet majeur de **réhabilitation fonctionnelle de zones humides tourbeuses**.

Cet Avant-Projet d'extension doit être soumis à **l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP)** au printemps prochain avant, si l'avis est positif, de poursuivre la procédure qui consiste à intégrer les recommandations du CNPN puis de soumettre le projet à enquête publique et consultations locales.

La DREAL Grand Est a aussi souhaité que cet Avant-Projet soit présenté au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Régional pour avis et recommandations lors de la Commission Territoriale Est, le 3 décembre.

En réponse à M. MICHEL, M. DUCHAMP précise que le projet devrait se terminer fin 2026 – début 2027.

M. MORELLE rajoute que cette extension de la Réserve, qui se situe au cœur de l'Unité Territoriale de Bitche, s'intègre dans une démarche partagée avec l'ONF et que la feuille de route est commune. Il souhaite rendre hommage aux collègues de l'ONF.

M. WEIL souhaite remercier, en son nom et celui de la Commune de Baerenthal, M. DUCHAMP et son équipe pour leur travail ainsi que leur sens du consensus qui fait avancer les choses avec les privés.

5. Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald : présentation et validation du protocole d'accord de la Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald entre le Bezirksverband Pfälzerwald et le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)

Mme JACOB-BAUER rappelle qu'en 1989 le PNR Vosges du Nord devient Réserve de biosphère L'UNESCO recommande l'établissement d'un partenariat avec un parc

allemand pour une gestion concertée de la Réserve. En 1992, le parc allemand du Pfälzerwald devient à son tour Réserve de biosphère.

Les actions transfrontalières commencent véritablement à partir de 1993. En 1998, un accord de coopération entre les autorités locales est signé par les deux comités MAB (Man & Biosphère) et l'UNESCO octroie une reconnaissance officielle comme Réserve de biosphère transfrontière.

En 2010, un premier examen périodique avait prorogé la reconnaissance en tant que Réserve de biosphère transfrontalière jusqu'en 2021, suivi d'un deuxième en 2021 qui a prolongé à nouveau cette reconnaissance pour 10 ans.

Le dernier protocole d'accord ayant été signé en février 2027, sa mise à jour s'avère nécessaire.

Le nouveau protocole d'accord 2025 - 2035

Le SYCOPARC et la Réserve de biosphère du Pfälzerwald ont travaillé de concert sur un nouveau protocole (voir en annexe).

L'étape suivante consiste en la présentation aux élus du protocole et sa signature officielle qui pourrait être réalisée lors du prochain Comité de coordination de la Réserve de biosphère transfrontière le 27 janvier 2025 à 16h-18h à l'hôtel-restaurant le Cleebourg.

Calendrier de la RBT

20/11/2024 : Rencontre de « l'équipe RBT » à Cleebourg

05/12/2024 : Rencontre des présidents à Lambrecht

27/01/2025 : Comité de coordination de la RBT

Voix : 52
Pour : 52
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *D'approuver le protocole d'accord de la Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald entre le Bezirksverband Pfälzerwald et le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC),*
- *D'autoriser Mme la Présidente à signer le protocole,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à prendre toutes décisions nécessaires à la mise en œuvre et au bon déroulement des dispositions prévues dans le protocole.*

6. Marque Valeurs Parc

Mme JACOB-BAUER rappelle que, dans le cadre du projet de marquage « Valeurs Parc » porté depuis plusieurs années par le Parc, plusieurs cahiers des charges de produits emblématiques du territoire ont été validés par le Comité Syndical ce qui permet régulièrement de marquer de nouveaux producteurs proposant des produits conformes aux attentes et objectifs du marquage.

Plusieurs entreprises se sont rapprochées du SYCOPARC pour solliciter un marquage de leurs produits.

Les entreprises volontaires ont été auditées. Les résultats des audits ont été instruits par la commission marque.

Par ailleurs, la durée du marquage étant temporaire, les entreprises déjà marquées doivent régulièrement être ré-auditées dans l'optique du maintien de leur marquage.

L'avis de la commission n'étant que consultatif, il appartient au Comité Syndical de décider in fine du marquage ou du non-marquage. Le Comité Syndical est donc invité à se positionner sur l'attribution du marquage aux entreprises nouvellement auditées ainsi que sur la reconduction du marquage aux entreprises ré-auditées.

La commission Marque s'est réunie le lundi 2 décembre et a pu prendre connaissance des dossiers suivants :

Audits d'attribution :

> Elevage herbivore et produits transformés

- SCEA White cow ranch à Oberbronn – Kevin JUND (référentiel Elevage herbe) > *avis favorable de la Commission locale*

> Hébergement et restauration

- Chambres d'hôtes Paulusmühle à Soucht – Louis Schmidt et Flore Pierrot (référentiel Hébergement et restauration) > *avis favorable ++ de la Commission locale*
- Restaurant Au relais des bois à Sturzelbronn – M. Hoff (référentiel Hébergement et restauration) > *avis favorable de la Commission locale*

> Prestations éducatives + hébergement et restauration

- Ethic Etapes - La vie en vert à Neuwiller-lès-Saverne (référentiel Prestation éducative et hébergement pour le gîte de groupe du Herrenstein) > *avis favorable de la Commission locale*

Audits de renouvellement :

> Fruits, légumes, plantes et produits dérivés

- Pistils et Dam'Nature à Sparsbach – Cédric Dossmann (référentiel Fruits, légumes, plantes et produits dérivés) > *avis favorable de la Commission locale*

> Hébergement et restauration

- Le Chalet Cocon à La Petite Pierre – Les chalets d'Emilie Gerber (référentiel Hébergement et restauration) > *avis favorable de la Commission locale*

Décision : Le Comité Syndical décide :

- D'attribuer la marque « Valeurs Parc » pour une durée de 5 ans à compter de la signature de la convention d'utilisation de la marque, pour :

> Elevage herbivore et produits transformés

- SCEA White cow ranch à Oberbronn – Kevin JUND

> Hébergement et restauration

- Chambres d'hôtes Paulusmühle à Soucht – Louis Schmidt et Flore Pierrot
- Restaurant Au relais des bois à Sturzelbronn – M. Hoff

> Prestations éducatives + hébergement et restauration

Voix : 52
Pour : 52
Contre : 0
Abstentions : 0

- *Ethic Etapes - La vie en vert à Neuwiller-lès-Saverne / gîte de groupe du Herrenstein*
- *De renouveler le marquage « Valeurs Parc » pour les entreprises ré-auditées.*
- > *Fruits, légumes, plantes et produits dérivés*
 - *Pistils et Dam'Nature à Sparsbach – Cédric Dossmann*
- > *Hébergement et restauration*
 - *Le Chalet Cocon à La Petite Pierre – Les chalets d'Emilie Gerber*
- *D'autoriser Mme la Présidente à signer les conventions d'utilisation de la marque « Valeurs Parc » avec les différents prestataires et entreprises cités ci-dessus,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à solliciter annuellement les cotisations auprès des entreprises marquées,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à engager l'ensemble des mesures et procédures nécessaires à l'application de la marque Valeurs Parc.*

7. Production de logements : convention de portage avec l'Etablissement Public Foncier pour le bien sis 13 rue du Château à La Petite Pierre

M. WAHL présente ce point.

Depuis de nombreuses années, le Parc développe une stratégie de transition pour faire du territoire des Vosges du Nord un territoire résilient, attractif, vivant et habité. Pour ce faire, il réalise depuis plus de dix ans un travail conséquent en matière de rénovation du patrimoine bâti ancien, d'éco-rénovation mais également en faveur de la résorption de la vacance des logements.

A travers ses différentes politiques, le Parc cherche à construire des réponses concrètes aux enjeux de transition écologique, d'attractivité touristique, économique et résidentiels dans les Vosges du Nord.

Les expériences acquises depuis de nombreuses années sont positives mais montrent également les freins importants qui persistent pour développer et massifier les politiques développées.

Conscients de ces difficultés la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et le Commissariat au Massif des Vosges, via notamment le Plan Avenir Montagnes, soutiennent les stratégies de transition et le travail mené par le Parc.

Afin de trouver des leviers collectifs en faveur du développement d'une politique de massification pour l'adaptation, la transformation et la réhabilitation du patrimoine bâti ancien, la Région a initié en 2023, en partenariat avec d'autres territoires confrontés à des problématiques similaires à celles des Vosges du Nord, une étude technique, juridique et financière devant permettre de définir le type de structure le plus à même de répondre aux enjeux de transformation présentés.

Cette étude est en cours de finalisation et nécessitera de tester, confirmer ou infirmer les modèles de massification identifiés.

En parallèle, le Parc est confronté à certaines difficultés courantes dans son

fonctionnement. Ses agents ont de plus en plus de mal à se loger, les besoins matériels et logistiques s'accroissent tout comme les besoins de stockage et d'archivage.

Dans ce double contexte, la mise en vente récente d'un bien immobilier dans le Staedel, au 13 rue du Château à La Petite-Pierre, constitue une opportunité intéressante de disposer d'un bâtiment à proximité directe des locaux du Parc pour mener une opération démonstratrice de réinvestissement d'un bâti ancien tout en apportant une réponse aux difficultés courantes de fonctionnement du Parc.

Le bien sis 13 rue du Château est composé d'un logis, d'un petit espace extérieur et d'une grange qui contient deux garages dont un actuellement loué par le Parc. Les hypothèses de réalisation du projet sont encore à l'étude et seront présentées lors du CS.

Pour pouvoir mener à bien l'opération et construire le montage le plus adapté, le Parc souhaiterait s'appuyer sur l'Etablissement Public Foncier d'Alsace via la mise en place d'une convention de portage foncier sur plusieurs années. Cette démarche partenariale avec l'EPF, également très engagé en faveur de la résorption de la vacance, permettrait de limiter les coûts directs pour le Parc et potentiellement de bénéficier de la minoration patrimoniale sur le prix d'achat sous réserve d'un avis favorable de la commission patrimoine de l'EPF et de l'accord du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration de l'EPF se réunira le 11 décembre prochain.

Mme EHRSTEIN quitte la séance à 11h35.

M. MICHEL souligne que, malgré le projet vertueux, la gestion du patrimoine locatif n'est pas évidente et les collectivités n'ont pas forcément vocation de gérer un parc de logements locatifs. La prudence est de mise (loyers impayés, charges, prévoir des compteurs séparés...).

M. WAHL précise que l'objectif n'est pas que le Parc devienne bailleur et Mme MARAJO-GUTHMULLER rajoute qu'il ne s'agit aucunement de logements touristiques.

M WINDSTEIN confirme que la commune approuve la démarche et prendra les délibérations nécessaires pour l'EPFL

Départ de M. WINDSTEIN avant le vote et de M. SCHIELLEIN à 11h55

M. WEBER rejoint l'analyse de M. MICHEL. Dans les années 70, les collectivités ont fait beaucoup de logements dans la mesure où on manquait de bailleurs sociaux. Si ces derniers ont été créés, et un temps remplis leur rôle dans les Vosges du Nord, aujourd'hui ils ne viennent plus et cherchent plutôt à se débarrasser des biens dont ils sont encore propriétaires.

Le Parc se doit d'être démonstrateur et montrer que, dans un territoire aussi contraint que le Staedel, il est possible de réaliser des projets. Des changements sont attendus dans les années à venir et les collectivités devront s'investir dans le logement, le bâti vacant. De plus en plus, les organismes réfléchissent à une solution de retrouver un équilibre financier.

L'acquisition de ce bâti permettrait aussi de répondre à une problématique ancienne de

lieu de stockage.

La problématique pour attirer les jeunes formés (stagiaires, saisonniers...) à La Petite Pierre est aussi un argument, pas que pour le Parc, mais aussi pour les hôteliers et les restaurateurs. Il est important qu'on puisse leur offrir un logement digne. Nous avons aussi vocation de garder les jeunes formés sur notre territoire.

Mme JACOB-BAUER précise qu'il est prévu d'agencer le logement de la manière suivante :

- Rez-de-chaussée : 3 chambres en colocation – 200 € par chambre ;
- Etage : 1 logement individuel de 2-3 pièces – 400 €.

Ces logements pourraient aussi répondre à un manque de logement pour les salariés sur le territoire en raison des problèmes économiques rencontrés également par la manufacture Laliq, Les Grands Chais de France.

Mme DHOUB rajoute que le CESER effectuera une auto-saisie sur la sobriété foncière et qu'il sollicitera le Parc à ce sujet.

Mme LEHMANN quitte la salle et s'abstient au moment du vote.

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *De demander à l'EPF Alsace d'acquérir et de porter l'immeuble sis 13 rue du château 67290 La Petite-Pierre, en vue d'y mener une opération démonstratrice de réhabilitation et d'adaptation du patrimoine bâti ancien,*
- *D'autoriser Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du SYCOPARC, à signer la convention de portage du bien ainsi que la convention de mise à disposition du bien pour usage, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de l'EPF d'Alsace,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à signer les documents nécessaires à l'application de la présente décision.*

Voix : 42
Pour : 42
Contre : 0
Abstentions : 0

8. Candidature du Parc au projet agro-environnemental et climatique (PAEC) pour la campagne 2025

Mme MARAJO-GUTHMULLER rappelle que, depuis 2008, le Parc coordonne la mise en place de plusieurs Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) et des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) sur le territoire élargi à l'Alsace Bossue, avec l'appui de la Chambre Agriculture Alsace (CAA) et de l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM). Les MAEC permettent d'apporter un soutien financier aux agriculteurs déployant certaines pratiques durables et respectueuses de la biodiversité.

Une nouvelle période de programmation de MAEC a été engagée en 2023 suite au renouvellement de la Politique agricole commune (PAC). Dans le cadre de cette nouvelle programmation 2023-2027, nous avons eu à accompagner, en 2023 et 2024, avec l'appui de la CAA, la contractualisation de plus de 120 agriculteurs, pour un montant total de plus de 3.500.000 € pour la partie Vosges du Nord 67 et Alsace Bossue. En parallèle, l'AMEM a accompagné une quarantaine d'agriculteurs sur les Vosges Mosellanes, pour un montant total de plus de 1.100.000 €, pour la période.

Afin de permettre la poursuite du processus de contractualisation avec de nouveaux agriculteurs en 2025, la DRAAF demande au SYCOPARC de déposer une nouvelle

candidature à l'appel à projets PAEC 2025.

Bien qu'un nombre important de contrats ont déjà pu être mis en place dans le cadre des campagnes 2023 et 2024, d'autres agriculteurs pourraient être intéressés dans le cadre de la campagne 2025.

Voix : 48
Pour : 48
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *D'autoriser Mme la Présidente, à procéder au dépôt de deux dossiers (un pour le territoire bas-rhinois + un pour le territoire mosellan) en réponse à l'Appel à projet portant sur la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) 2025,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à signer une convention avec la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin et l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde afin d'acter le partenariat dans l'animation des projets Agro-Environnementaux,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.*

9. Ressources Humaines

Création d'un emploi non permanent à temps complet d'animateur à la Maison de l'Eau et de la Rivière

Mme la Présidente rappelle que, pour assurer son programme annuel d'activités, la Maison de l'Eau et de la Rivière s'appuie actuellement sur trois animateurs : un fonctionnaire titulaire et deux contractuels sur emplois permanents.

Début avril 2025, le contrat d'une animatrice arrive à échéance.

Afin de permettre la poursuite de la mission ainsi qu'un tuilage avec l'animatrice partante, il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi non-permanent à temps complet d'animateur territorial.

M. KLIPFEL s'abstient sur ce point.

Voix : 48
Pour : 47
Contre : 0
Abstentions : 1

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *De créer un emploi non permanent, à temps complet, d'animateur territorial,*
- *D'autoriser la Présidente, à recruter un agent non titulaire dans les conditions fixées par l'article L. 332-23 du Code général de la Fonction publique,*
- *De charger la Présidente de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération du candidat retenu, en référence à l'échelle indiciaire d'animateur territorial.*

Mise à disposition d'un agent entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord et l'association pour la création du Parc naturel régional d'Astarac

Conformément à l'article L. 512-12 du Code Général de la Fonction Publique et à l'article 1^{er} du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif à la mise à disposition, l'organe délibérant est informé préalablement de la mise à disposition d'un agent faisant partie de ses effectifs.

La mise à disposition est prononcée par arrêté de l'autorité territoriale investie du pouvoir de nomination, après accord de l'intéressé et de l'organisme d'accueil dans les conditions définies par une convention de mise à disposition.

Cette convention, conclue entre l'établissement public d'origine et l'organisme d'accueil, définit notamment la nature des activités exercées par le fonctionnaire mis à disposition, ses conditions d'emploi, les modalités du contrôle et de l'évaluation de ses activités.

La Présidente informe le Comité Syndical de la mise à disposition auprès de l'Association pour la création du Parc naturel régional de l'Astarac de Mme Nadia CARMAUX, fonctionnaire titulaire qui sera réintégrée dans les effectifs du SYCOPARC au 1^{er} février 2025, à compter de cette même date, pour une durée d'un an pour y exercer, à raison de 7 heures par semaine, les fonctions de chargée de mission Charte, SIG et Aménagement.

Cette mise à disposition interviendra dans les conditions définies par la convention de mise à disposition entre le SYCOPARC et l'Association pour la création du Parc naturel régional de l'Astarac.

Voix : 48
Pour : 48
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *D'approuver le principe de la mise à disposition de Mme Nadia CARMAUX entre le SYCOPARC et l'Association pour la création du Parc naturel régional de l'Astarac à raison de 7 heures par semaine à compter du 1er février 2025, pour une durée d'un an,*
- *D'autoriser la Présidente à signer la convention de mise à disposition et lui donner tout pouvoir pour sa mise en œuvre.*

Adhésion au groupement de commandes lancé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels

Mme MARAJO-GUTHUMULLER rappelle que le SYCOPARC dispose d'un document unique depuis 2017.

En application de l'article R.4121-2 du Code du Travail, ce document doit être mis à jour régulièrement afin de prendre en compte les évolutions des risques auxquels sont exposés les agents.

Cependant, aucune mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels du SYCOPARC n'a été effectuée depuis son élaboration, alors même que des évolutions significatives, telles que les travaux de rénovation du château, ont impacté la nature et le niveau des risques professionnels.

Dans le domaine de la prévention des risques professionnels, et dans le cadre de sa mission d'assistance aux Collectivités et Etablissements Publics affiliés, le Centre de Gestion du Bas-Rhin propose une prestation d'accompagnement dans la mise à jour de leur Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Le Centre de Gestion met en place un groupement de commandes pour cette démarche, qui est ouverte à toutes les collectivités du département, afin de garantir une prestation homogène pour l'ensemble des collectivités affiliées, tout en réalisant des économies d'échelle grâce à une mutualisation du marché public.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adhérer à ce groupement de

commandes, dans l'objectif d'actualiser le Document Unique du SYCOPARC conformément aux obligations réglementaires.

Voix : 48
Pour : 48
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *D'autoriser la Présidente à signer la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :*
 - *Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le code de la commande publique, et notamment les articles L2113-6 et 2113-7, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.*
 - *La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.*
 - *Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans le tableau de définition des besoins.*

10. Divers

Stand Parc actuellement sur le Marché de Noël de Strasbourg : échange le 19 décembre à 11h30

Révision de la charte : un travail sera mené avec la Fabrique des territoires, spécifiquement pour identifier un positionnement du SYCOPARC sur l'agrivoltaïsme entre janvier et juin 2025

Dates des Comités Syndicaux en 2025 :

- 22 février
- 5 avril
- 21 juin
- 18 octobre
- 6 décembre

La Présidente,
Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57

Pour : 57

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte de gestion 2024 – Budget principal

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte de gestion 2024 du budget principal,

VU le compte administratif 2024 du budget principal,

Décision : Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2024 du budget principal du Receveur Syndical.

Pour extrait conforme



La Présidente,

~~Nathalie~~ MARAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57

Pour : 57

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte de gestion 2024 – Budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du Comité Syndical du 23 novembre 2002 décidant la mise en place d'un budget annexe pour la gestion de la Maison de l'Eau et de la Rivière,

VU le compte de gestion 2024 du budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »,

Décision : Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2024 du budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière » du Receveur Syndical.

Pour extrait conforme



La Présidente,

~~Nathalie MARAJO-GUTHMULLER~~

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57

Pour : 57

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte de gestion 2024 – Budget annexe « Conservation des musées »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du Comité Syndical du 9 novembre 2013 décidant la mise en place d'un budget annexe pour le service « Conservation des musées »,

VU le compte de gestion 2024 du budget annexe « Conservation des musées »,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Conservation des musées »,

Décision : Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2024 du budget annexe « Conservations des musées » du Receveur Syndical.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57

Pour : 57

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte de gestion 2024 – Budget annexe « Festival du Jazz »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 9 mars 2013 relative à la création d'un budget annexe « Festival du Jazz »,

VU le compte de gestion 2024 du budget annexe « Festival du Jazz »,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Festival du Jazz »,

Décision : Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2024 du budget annexe « Festival du Jazz » du Receveur Syndical.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57

Pour : 57

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte de gestion 2024 – Budget annexe « Boutique du Parc »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du 19 septembre 2020 décidant la mise en place d'un budget annexe pour le service « Boutique du Parc »,

VU le compte de gestion 2024 du budget annexe « Boutique du Parc »,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Boutique du Parc »,

Décision : Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2024 du budget annexe « Boutique du Parc » du Receveur Syndical.

Pour extrait conforme



La Présidente

~~Nathalie MARAJO-GUTHMULLER~~

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 42

Nombre de voix pouvoirs : 9

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte administratif 2024 – budget principal

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget principal,

Après que Mme la Présidente se soit retirée,

Décision : Le Comité Syndical décide d'adopter le compte administratif 2024.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
Dépenses	262.824,77 €	0,00 €	4.168.808,89 €
Recettes	689.534,34 €	0,00 €	3.790.070,22 €
Résultat de l'exercice	426.709,57 €		-378.738,67 €
Résultat 2023	67.470,96 €		-184.298,47 €
Résultat de clôture	494.180,53 €		-563.037,14 €

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MRAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL15-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SYCOPARC (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25670069100015

POSTE COMPTABLE : SGC SARRE UNION

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : SYCOPARC (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	76
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	78
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	82
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	86

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	88
A1.01 - Opérations non ventilables	90
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	91
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	94
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	95
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	98
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	101
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	103
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	106
A2.01 - Opérations non ventilables	108
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	109
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	118
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	119
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	125
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	131
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	135
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	141
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	142
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	146
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	147
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	148
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	149
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	150
B9 - Etat du personnel	151
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	155
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	158
B13 - Opérations liées aux cessions	159
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	160
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	161
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	162
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	164
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	170
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	175
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	176
D4 - Gestion des fonds européens	177
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	86000

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	4 431 633,66	4 479 604,56	-116 827,51	A1	-68 856,61
Investissement	262 824,77	689 534,34	(2) 67 470,96	A2	494 180,53
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	4 168 808,89	3 790 070,22	(3) -184 298,47	A3	-563 037,14

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	-68 856,61
Investissement	A2 + B2	494 180,53
Fonctionnement	A3 + B3	-563 037,14

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 168 808,89	G	3 790 070,22
	Section d'investissement	B	262 824,77	H	689 534,34

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	184 298,47	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	67 470,96
			(si déficit)		(si excédent)

		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	4 615 932,13	= G + H + I + J	4 547 075,52

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	4 353 107,36	= G + I + K	3 790 070,22
	Section d'investissement	= B + D + F	262 824,77	= H + J + L	757 005,30
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	4 615 932,13	= G + H + I + J + K + L	4 547 075,52

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		460 707,25
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	17 827,20	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	39 882,30	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	68 563,76	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	31 595,48	0,00
Total des réalisations d'équipement		157 868,74	460 707,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	82 252,58
13	Subventions d'investissement (1) (5)	37 620,34	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 808,85	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		61 429,19	82 252,58
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 219 297,93	II 542 959,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	43 526,84	146 574,51
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 43 526,84	IV 146 574,51

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	262 824,77	II + IV	689 534,34
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	67 470,96
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	262 824,77	II + IV + VI + VII	757 005,30
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		494 180,53		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 205 329,81	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	597 135,03
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 722 292,47	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	73 026,25	74 Dotations et participations (1)	3 065 735,54
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	43 505,43
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	29 131,94
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	4 000 648,53	Total recettes de gestion des services	3 735 507,94
66 Charges financières	14 463,85	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	7 122,00	77 Produits spécifiques (1)	11 035,44
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 4 022 234,38	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 746 543,38

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	146 574,51	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	43 526,84
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 146 574,51	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 43 526,84

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	4 168 808,89	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	3 790 070,22
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	184 298,47	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	4 353 107,36	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	3 790 070,22
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	-563 037,14				
--	--------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	37 620,34	34 604,86	72 225,20
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 808,85	0,00	23 808,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	157 868,74		157 868,74
19	Neutral. et régul. d'opérations		8 921,98	8 921,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		219 297,93	43 526,84	262 824,77

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 205 329,81		1 205 329,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 722 292,47		2 722 292,47
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	73 026,25	0,00	73 026,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	14 463,85	0,00	14 463,85
67	Charges spécifiques (9)	7 122,00	19 957,42	27 079,42
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	126 617,09	126 617,09
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 022 234,38	146 574,51	4 168 808,89

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	184 298,47
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	82 252,58	0,00	82 252,58
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	460 707,25	0,00	460 707,25
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	19 957,42	19 957,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		126 617,09	126 617,09
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		542 959,83	146 574,51	689 534,34

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	67 470,96
--	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	29 131,94		29 131,94
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	597 135,03		597 135,03
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	3 065 735,54		3 065 735,54
75	Autres produits de gestion courante (8)	43 505,43	0,00	43 505,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	11 035,44	43 526,84	54 562,28
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 746 543,38	43 526,84	3 790 070,22

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	1 242 871,16	262 824,77	0,00	980 046,39	0,00	262 824,77	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	1 146 645,96	157 868,74	0,00	988 777,22	0,00	157 868,74	
Total des dépenses d'équipement	1 146 645,96	157 868,74	0,00	988 777,22	0,00	157 868,74	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement	37 620,34	37 620,34	0,00	0,00		37 620,34	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 000,00	23 808,85	0,00	191,15		23 808,85	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	61 620,34	61 429,19	0,00	191,15	0,00	61 429,19	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	1 208 266,30	219 297,93	0,00	988 968,37	0,00	219 297,93	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	34 604,86	43 526,84		-8 921,98		43 526,84	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses d'ordre	34 604,86	43 526,84		-8 921,98		43 526,84	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00						
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 242 871,16	262 824,77	0,00	980 046,39	0,00	262 824,77	

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 175 400,20	689 534,34	0,00	485 865,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	953 003,16	460 707,25	0,00	492 295,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		953 003,16	460 707,25	0,00	492 295,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	67 081,95	82 252,58	0,00	-15 170,63
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		67 081,95	82 252,58	0,00	-15 170,63
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 020 085,11	542 959,83	0,00	477 125,28
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	24 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	131 315,09	146 574,51	0,00	-15 259,42
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		155 315,09	146 574,51	0,00	8 740,58
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		67 470,96	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		1 242 871,16	757 005,30	0,00	485 865,86

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 242 871,16	262 824,77	0,00	980 046,39	0,00	262 824,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 146 645,96	157 868,74	0,00	988 777,22	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 146 645,96	157 868,74	0,00	988 777,22	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	37 620,34	37 620,34	0,00		37 620,34
1312	Subv. transf. Régions	31 409,59	31 409,59	0,00		31 409,59
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 210,75	6 210,75	0,00		6 210,75
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	24 000,00	23 808,85	0,00		23 808,85
1641	Emprunts en euros	24 000,00	23 808,85	0,00		23 808,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	61 620,34	61 429,19	0,00	191,15	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 208 266,30	219 297,93	0,00	988 968,37	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	34 604,86	43 526,84		-8 921,98	43 526,84
	Reprise sur autofinancement antérieur	34 604,86	43 526,84		-8 921,98	43 526,84
13912	Subv. transf. Régions	34 604,86	34 604,86		0,00	34 604,86
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	8 921,98		-8 921,98	8 921,98
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		34 604,86	43 526,84		-8 921,98		43 526,84

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			1 146 645,96	157 868,74	0,00	988 777,22	452 443,94	0,00	157 868,74
202327	PLAN PAYSAGE - MOBILIER CONSTRUCTIBLE CLUB VOSGIEN		38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00
2023311	INVPLAN PAYSAGE HEBERGEMENTS BIVOUACS		79 500,00	0,00	0,00	79 500,00	0,00	0,00	0,00
2023313	INVJARDINER BIODIVESITE AMENAGEMENTS		24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00
2023314	INVSALLE WESTPHAL		6 779,18	0,00	0,00	6 779,18	547,20	0,00	0,00
2023315	INVTRAME VERTE ET BLEUE PLANTATIONS		13 436,36	0,00	0,00	13 436,36	0,00	0,00	0,00
202332	RESIDENCES ARCHIT ET PAYSAGERES INTERPARCS		40 500,00	39 882,30	0,00	617,70	13 500,00	0,00	39 882,30
202410	PROG CITOYEN BIODIVERSITE		1 563,64	1 563,34	0,00	0,30	0,00	0,00	1 563,34
202421	FEDER FORET PLACETTES		36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00
202434	RESIDENCES ARCHITECTURE 2024		54 000,00	13 500,00	0,00	40 500,00	0,00	0,00	13 500,00
202435	INVESTISSEMENTS 2024		65 000,00	61 345,39	0,00	3 654,61	0,00	0,00	61 345,39
202438	TOURISME SANS BARRIERE		55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
202439	ECO-COMPTEURS		37 120,80	0,00	0,00	37 120,80	0,00	0,00	0,00
20246	RNBITCHE		0,00	6 434,20	0,00	-6 434,20	0,00	0,00	6 434,20
20249	CREATION MARES TV QU EST CE QUI SE TRAME		283 500,00	0,00	0,00	283 500,00	0,00	0,00	0,00
2522	ACTUALISATION SITE INTERNET ECO RENOVER		42 000,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00
34221	ETUDES IMPLANTATIONS ET MOE ABRIS RIS GR53		40 320,00	0,00	0,00	40 320,00	0,00	0,00	0,00
34222	ETUDES IMPLANTATION MOE FENETRES PAYSAGE		43 200,00	0,00	0,00	43 200,00	0,00	0,00	0,00
34223	ETUDE AMEN OBERSVATOIRE ET SCENO STURZELBRONN		94 316,00	0,00	0,00	94 316,00	0,00	0,00	0,00

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
547	DIVERS		71 000,00	3 548,03	0,00	67 451,97	123 320,97	0,00	3 548,03
599	REAMENAGEMENT CHATEAU		121 409,98	31 595,48	0,00	89 814,50	315 075,77	0,00	31 595,48

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : AMI TVB TORNADE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		-1 604,52	B1	0,00	-1 604,52	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	-1 604,52	0,00	0,00	-1 604,52	7 653,54
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	7 653,54
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	-1 604,52	0,00	0,00	-1 604,52	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	7 653,54

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132
LIBELLE : INFRASTRUCTURES VALORISATION PAYSAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		7 609,59	B1	7 609,59	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 609,59	7 609,59	0,00	0,00	23 691,22
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	23 691,22
1322	Subv. non transf. Régions	7 609,59	7 609,59	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	7 609,59	B2 - A2	23 691,22

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202327
LIBELLE : PLAN PAYSAGE - MOBILIER CONSTRUCTIBLE CLUB VOSGIEN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		38 000,00	A1	0,00	38 000,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00
2031	Frais d'études	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		38 000,00	B1	0,00	38 000,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023311
LIBELLE : INVPLAN PAYSAGE HEBERGEMENTS BIVOUACS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		79 500,00	A1	0,00	79 500,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 500,00	0,00	0,00	79 500,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	79 500,00	0,00	0,00	79 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		86 400,00	B1	0,00	86 400,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	86 400,00	0,00	0,00	86 400,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	56 400,00	0,00	0,00	56 400,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023312
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		15 000,00	B1	15 000,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	15 000,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023313
LIBELLE : INVJARDINER BIODIVESITE AMENAGEMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		24 000,00	A1	0,00	24 000,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		24 000,00	B1	0,00	24 000,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023314
LIBELLE : INVSALLE WESTPHAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		6 779,18	A1	0,00	6 779,18	547,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 779,18	0,00	0,00	6 779,18	547,20
21838	Autre matériel informatique	6 779,18	0,00	0,00	6 779,18	547,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		13 400,00	B1	8 416,40	4 983,60	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	13 400,00	8 416,40	0,00	4 983,60	0,00
1312	Subv. transf. Régions	13 400,00	8 416,40	0,00	4 983,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	8 416,40	B2 - A2	-547,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023315
LIBELLE : INVTRAME VERTE ET BLEUE PLANTATIONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		13 436,36	A1	0,00	13 436,36	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	13 436,36	0,00	0,00	13 436,36	0,00
2041481	Subv.Autres cnés:Bien mobilier, matériel	13 436,36	0,00	0,00	13 436,36	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		15 000,00	B1	0,00	15 000,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202332
LIBELLE : RESIDENCES ARCHIT ET PAYSAGERES INTERPARCS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		40 500,00	A1 39 882,30	0,00	617,70	A2 13 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	40 500,00	39 882,30	0,00	617,70	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	40 500,00	39 882,30	0,00	617,70	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		54 000,00	B1 53 382,30	0,00	617,70	B2 58 590,47
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	54 000,00	53 382,30	0,00	617,70	58 590,47
1322	Subv. non transf. Régions	54 000,00	53 382,30	0,00	617,70	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	13 500,00	B2 - A2	45 090,47

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20234
LIBELLE : CREATION PRISE EAU STEINBACH CHEVAL BLANC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	210 340,99	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	210 340,99	0,00	-210 340,99	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	210 340,99	0,00	-210 340,99	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	210 340,99	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202410
LIBELLE : PROG CITOYEN BIODIVERSITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 563,64	A1 1 563,34	0,00	0,30	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 563,64	1 563,34	0,00	0,30	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 563,64	1 563,34	0,00	0,30	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 1 563,40	0,00	-1 563,40	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	1 563,40	0,00	-1 563,40	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	1 563,40	0,00	-1 563,40	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,06	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202421
LIBELLE : FEDER FORET PLACETTES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		36 000,00	A1	0,00	36 000,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		12 571,76	B1	0,00	12 571,76	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 571,76	0,00	0,00	12 571,76	0,00
1312	Subv. transf. Régions	12 571,76	0,00	0,00	12 571,76	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202434
LIBELLE : RESIDENCES ARCHITECTURE 2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		54 000,00	A1 13 500,00	0,00	40 500,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 500,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	13 500,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	40 500,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	40 500,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		54 000,00	B1 0,00	0,00	54 000,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	54 000,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	54 000,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-13 500,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202435
LIBELLE : INVESTISSEMENTS 2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		65 000,00	A1 61 345,39	0,00	3 654,61	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	4 327,20	0,00	1 672,80	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	4 327,20	0,00	1 672,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 000,00	57 018,19	0,00	1 981,81	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	30 000,00	48 762,32	0,00	-18 762,32	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	6 554,75	0,00	-6 554,75	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	1 701,12	0,00	3 298,88	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		59 000,00	B1 15 000,00	0,00	44 000,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	59 000,00	15 000,00	0,00	44 000,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	35 000,00	15 000,00	0,00	20 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	20 120,00	0,00	0,00	20 120,00	0,00
13278	Autres fonds européens	3 880,00	0,00	0,00	3 880,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -46 345,39	B2 - A2 0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202438
LIBELLE : TOURISME SANS BARRIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		55 000,00	A1	0,00	55 000,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		55 000,00	B1	12 500,00	42 500,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	55 000,00	12 500,00	0,00	42 500,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	25 000,00	12 500,00	0,00	12 500,00	0,00
13278	Autres fonds européens	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	12 500,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202439
LIBELLE : ECO-COMPTEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		37 120,80	A1	0,00	37 120,80	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 649,60	0,00	0,00	2 649,60	0,00
2031	Frais d'études	2 649,60	0,00	0,00	2 649,60	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 471,20	0,00	0,00	34 471,20	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 471,20	0,00	0,00	34 471,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		30 934,00	B1	0,00	30 934,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	30 934,00	0,00	0,00	30 934,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	22 827,20	0,00	0,00	22 827,20	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	8 106,80	0,00	0,00	8 106,80	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20246
LIBELLE : RNBITCHE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 6 434,20	0,00	-6 434,20	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 434,20	0,00	-6 434,20	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 434,20	0,00	-6 434,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-6 434,20	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20249
LIBELLE : CREATION MARES TV QU EST CE QUI SE TRAME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		283 500,00	A1	0,00	283 500,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	283 500,00	0,00	0,00	283 500,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	81 000,00	0,00	0,00	81 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	26 700,00	0,00	0,00	26 700,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	175 800,00	0,00	0,00	175 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		55 807,16	B1	0,00	55 807,16	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	55 807,16	0,00	0,00	55 807,16	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	55 807,16	0,00	0,00	55 807,16	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 234
LIBELLE : CREATION PRISE EAU STEINBACH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		25 920,00	B1	0,00	25 920,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 920,00	0,00	0,00	25 920,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	25 920,00	0,00	0,00	25 920,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2522
LIBELLE : ACTUALISATION SITE INTERNET ECO RENOVER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		42 000,00	A1	0,00	42 000,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 000,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	42 000,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		36 258,60	B1	0,00	36 258,60	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	36 258,60	0,00	0,00	36 258,60	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	9 258,60	0,00	0,00	9 258,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34221
LIBELLE : ETUDES IMPLANTATIONS ET MOE ABRIS RIS GR53
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		40 320,00	A1	0,00	40 320,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 320,00	0,00	0,00	40 320,00	0,00
21351	Bâtiments publics	40 320,00	0,00	0,00	40 320,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		33 600,00	B1	0,00	33 600,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	33 600,00	0,00	0,00	33 600,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	16 800,00	0,00	0,00	16 800,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	16 800,00	0,00	0,00	16 800,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34222
LIBELLE : ETUDES IMPLANTATION MOE FENETRES PAYSAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		43 200,00	A1	0,00	43 200,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 200,00	0,00	0,00	43 200,00	0,00
21351	Bâtiments publics	43 200,00	0,00	0,00	43 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		36 000,00	B1	0,00	36 000,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34223
LIBELLE : ETUDE AMEN OBSERSVATOIRE ET SCENO STURZELBRONN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		94 316,00	A1	0,00	94 316,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	94 316,00	0,00	0,00	94 316,00	0,00
2031	Frais d'études	94 316,00	0,00	0,00	94 316,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		126 600,00	B1	38 410,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	126 600,00	38 410,00	0,00	88 190,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	81 600,00	15 910,00	0,00	65 690,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	45 000,00	22 500,00	0,00	22 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	38 410,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 547
LIBELLE : DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		71 000,00	A1 3 548,03	0,00	67 451,97	A2 123 320,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	23 007,44
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	23 007,44
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 000,00	3 548,03	0,00	67 451,97	100 313,53
21828	Autres matériels de transport	20 086,96	0,00	0,00	20 086,96	0,00
21838	Autre matériel informatique	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	99 352,63
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 400,00	0,00	0,00	15 400,00	960,90
2185	Matériel de téléphonie	6 600,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 913,04	3 548,03	0,00	1 365,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 548,03	B2 - A2	-123 320,97

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 599
LIBELLE : REAMENAGEMENT CHATEAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		121 409,98	A1 31 595,48	0,00	89 814,50	A2 315 075,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	315 075,77
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	115 819,88
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	183 619,89
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 636,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	121 409,98	31 595,48	0,00	89 814,50	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	121 409,98	31 595,48	0,00	89 814,50	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		175 506,57	B1 98 484,57	0,00	77 022,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	175 506,57	98 484,57	0,00	77 022,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	119 000,00	71 978,00	0,00	47 022,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	26 506,57	26 506,57	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 66 889,09	B2 - A2 -315 075,77

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 175 400,20	689 534,34	0,00	485 865,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	953 003,16	460 707,25	0,00	492 295,91
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	34 800,00	0,00	0,00	34 800,00
1312	Subv. transf. Régions	178 598,96	39 979,80	0,00	138 619,16
13172	Subv. transf. FEDER	64 506,80	0,00	0,00	64 506,80
1318	Autres subventions d'équipement transf.	55 807,16	0,00	0,00	55 807,16
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	208 600,00	298 228,99	0,00	-89 628,99
1322	Subv. non transf. Régions	301 156,16	122 498,46	0,00	178 657,70
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	39 258,60	0,00	0,00	39 258,60
13272	Subv. non transf. FEDER	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00
13278	Autres fonds européens	33 880,00	0,00	0,00	33 880,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	-1 604,52	0,00	0,00	-1 604,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		953 003,16	460 707,25	0,00	492 295,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	67 081,95	82 252,58	0,00	-15 170,63
10222	FCTVA	67 081,95	82 252,58	0,00	-15 170,63
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		67 081,95	82 252,58	0,00	-15 170,63
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes réelles		1 020 085,11	542 959,83	0,00	477 125,28
021	Virement de la section de fonctionnement	24 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	131 315,09	146 574,51		-15 259,42
21838	Autre matériel informatique	0,00	19 957,42		-19 957,42
28032	Frais de recherche et de développement	2 825,40	2 825,40		0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	8 373,68	8 373,68		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 538,96	9 538,96		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 363,71	7 363,71		0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 698,00	0,00		4 698,00
281828	Autres matériels de transport	14 748,79	14 748,79		0,00
281838	Autre matériel informatique	47 184,92	47 184,92		0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	18 361,99	18 361,99		0,00
28185	Matériel de téléphonie	6 554,75	6 554,75		0,00
28188	Autres immo. corporelles	11 664,89	11 664,89		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		155 315,09	146 574,51		8 740,58

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		6 437 538,25	4 168 808,89	0,00	0,00	2 268 729,36	0,00	4 168 808,89
011	Charges à caractère général (3)	3 139 863,02	1 205 329,81	0,00	0,00	1 934 533,21	0,00	1 205 329,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 009 256,37	2 722 292,47	0,00	0,00	286 963,90		2 722 292,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	90 479,37	73 026,25	0,00	0,00	17 453,12	0,00	73 026,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 239 598,76	4 000 648,53	0,00	0,00	2 238 950,23	0,00	4 000 648,53
66	Charges financières	24 500,00	14 463,85	0,00	0,00	10 036,15		14 463,85
67	Charges spécifiques (3)	18 124,40	7 122,00	0,00	0,00	11 002,40		7 122,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		42 624,40	21 585,85	0,00	0,00	21 038,55		21 585,85
Total des dépenses réelles		6 282 223,16	4 022 234,38	0,00	0,00	2 259 988,78	0,00	4 022 234,38
023	Virement à la section d'investissement	24 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	131 315,09	146 574,51			-15 259,42		146 574,51
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		155 315,09	146 574,51			8 740,58		146 574,51
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		184 298,47						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		6 621 836,72	4 353 107,36	0,00	0,00	2 268 729,36	0,00	4 168 808,89

(1) Dépenses engagées non mandatées.

SYCOPARC - SYCOPARC - CA - 2024

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		6 621 836,72	3 790 070,22	0,00	0,00	2 831 766,50
013	Atténuations de charges (3)	26 180,00	29 131,94	0,00	0,00	-2 951,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	586 390,00	597 135,03	0,00	0,00	-10 745,03
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	5 930 515,86	3 065 735,54	0,00	0,00	2 864 780,32
75	Autres produits de gestion courante (3)	44 146,00	43 505,43	0,00	0,00	640,57
Total des recettes de gestion des services		6 587 231,86	3 735 507,94	0,00	0,00	2 851 723,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	11 035,44	0,00	0,00	-11 035,44
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	11 035,44	0,00	0,00	-11 035,44
Total des recettes réelles		6 587 231,86	3 746 543,38	0,00	0,00	2 840 688,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	34 604,86	43 526,84			-8 921,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		34 604,86	43 526,84			-8 921,98

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	-------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 621 836,72	3 790 070,22	0,00	0,00	2 831 766,50
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		6 437 538,25	4 168 808,89	0,00	0,00	2 268 729,36	0,00	4 168 808,89
011	Charges à caractère général (4)	3 139 863,02	1 205 329,81	0,00	0,00	1 934 533,21	0,00	1 205 329,81
60611	Eau et assainissement	1 400,00	1 740,48	0,00	0,00	-340,48	0,00	1 740,48
60612	Energie - Electricité	33 500,00	41 272,83	0,00	0,00	-7 772,83	0,00	41 272,83
60621	Combustibles	27 970,00	18 173,55	0,00	0,00	9 796,45	0,00	18 173,55
60622	Carburants	14 640,00	12 724,71	0,00	0,00	1 915,29	0,00	12 724,71
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	477,56	0,00	0,00	-477,56	0,00	477,56
60631	Fournitures d'entretien	1 800,00	1 681,22	0,00	0,00	118,78	0,00	1 681,22
60632	Fournitures de petit équipement	90 092,34	25 017,62	0,00	0,00	65 074,72	0,00	25 017,62
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00	4 079,79	0,00	0,00	-3 579,79	0,00	4 079,79
6064	Fournitures administratives	5 300,00	6 006,77	0,00	0,00	-706,77	0,00	6 006,77
60668	Autres produits pharmaceutiques	100,00	127,80	0,00	0,00	-27,80	0,00	127,80
6068	Autres matières et fournitures	21 876,05	27 354,78	0,00	0,00	-5 478,73	0,00	27 354,78
611	Contrats de prestations de services	1 200 884,28	293 943,33	0,00	0,00	906 940,95	0,00	293 943,33
6132	Locations immobilières	4 200,00	1 435,24	0,00	0,00	2 764,76	0,00	1 435,24
61351	Matériel roulant	450,00	432,40	0,00	0,00	17,60	0,00	432,40
61358	Autres	38 800,00	5 017,45	0,00	0,00	33 782,55	0,00	5 017,45
61521	Entretien terrains	1 500,00	4 846,62	0,00	0,00	-3 346,62	0,00	4 846,62
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	11 940,00	8 019,60	0,00	0,00	3 920,40	0,00	8 019,60
61551	Entretien matériel roulant	16 139,56	19 706,46	0,00	0,00	-3 566,90	0,00	19 706,46
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 800,00	1 443,70	0,00	0,00	4 356,30	0,00	1 443,70
6156	Maintenance	52 762,00	49 409,65	0,00	0,00	3 352,35	0,00	49 409,65
6161	Multirisques	17 700,00	17 308,34	0,00	0,00	391,66	0,00	17 308,34
617	Etudes et recherches	413 153,60	167 578,98	0,00	0,00	245 574,62	0,00	167 578,98
6182	Documentation générale et technique	49 443,73	27 354,43	0,00	0,00	22 089,30	0,00	27 354,43
6184	Versements à des organismes de formation	17 780,00	19 562,71	0,00	0,00	-1 782,71	0,00	19 562,71
6188	Autres frais divers	149 770,00	40 378,71	0,00	0,00	109 391,29	0,00	40 378,71
62268	Autres honoraires, conseils	3 720,00	3 618,48	0,00	0,00	101,52	0,00	3 618,48
6228	Divers	197 623,90	78 004,48	0,00	0,00	119 619,42	0,00	78 004,48
6231	Annonces et insertions	23 025,00	29 059,36	0,00	0,00	-6 034,36	0,00	29 059,36
6234	Réceptions	76 199,58	40 690,82	0,00	0,00	35 508,76	0,00	40 690,82

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6236	Catalogues et imprimés	276 495,00	115 462,30	0,00	0,00	161 032,70	0,00	115 462,30
6238	Divers	17 170,00	6 323,50	0,00	0,00	10 846,50	0,00	6 323,50
6245	Transports de personnes extérieures	1 670,00	1 255,00	0,00	0,00	415,00	0,00	1 255,00
6247	Transports collectifs	365,00	365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365,00
6251	Voyages, déplacements et missions	115 226,19	71 162,95	0,00	0,00	44 063,24	0,00	71 162,95
6261	Frais d'affranchissement	9 870,00	9 445,60	0,00	0,00	424,40	0,00	9 445,60
6262	Frais de télécommunications	17 600,00	13 421,98	0,00	0,00	4 178,02	0,00	13 421,98
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 600,00	0,00	0,00	-400,00	0,00	1 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 600,00	25 549,00	0,00	0,00	51,00	0,00	25 549,00
6284	Redevances pour services rendus	600,00	562,50	0,00	0,00	37,50	0,00	562,50
6288	Autres services extérieurs	191 546,79	8 961,34	0,00	0,00	182 585,45	0,00	8 961,34
63512	Taxes foncières	1 900,00	1 840,00	0,00	0,00	60,00	0,00	1 840,00
63513	Autres impôts locaux	2 400,00	2 786,00	0,00	0,00	-386,00	0,00	2 786,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	150,00	126,77	0,00	0,00	23,23	0,00	126,77
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 009 256,37	2 722 292,47	0,00	0,00	286 963,90		2 722 292,47
6218	Autre personnel extérieur	66 900,00	42 632,08	0,00	0,00	24 267,92		42 632,08
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 960,00	7 994,64	0,00	0,00	2 965,36		7 994,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 326,00	35 690,77	0,00	0,00	3 635,23		35 690,77
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 667,00	4 797,03	0,00	0,00	1 869,97		4 797,03
64111	Rémunération principale titulaires	871 300,00	891 934,64	0,00	0,00	-20 634,64		891 934,64
64112	SFT, indemnité de résidence	7 500,00	6 934,07	0,00	0,00	565,93		6 934,07
64113	NBI	7 500,00	7 413,66	0,00	0,00	86,34		7 413,66
64131	Rémunérations	1 069 687,00	902 670,97	0,00	0,00	167 016,03		902 670,97
64162	Emplois d'avenir	11 580,00	12 728,47	0,00	0,00	-1 148,47		12 728,47
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	422 100,00	366 599,92	0,00	0,00	55 500,08		366 599,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	277 054,00	277 034,68	0,00	0,00	19,32		277 034,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	54 868,00	36 825,80	0,00	0,00	18 042,20		36 825,80
6455	Cotisations pour assurance du personnel	49 208,00	42 777,83	0,00	0,00	6 430,17		42 777,83
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 540,00	864,00	0,00	0,00	2 676,00		864,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 000,00	10 694,56	0,00	0,00	305,44		10 694,56
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 400,37	7 177,56	0,00	0,00	1 222,81		7 177,56
6488	Autres	91 666,00	67 521,79	0,00	0,00	24 144,21		67 521,79
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	90 479,37	73 026,25	0,00	0,00	17 453,12	0,00	73 026,25
65311	Indemnités de fonction	59 200,00	50 201,16	0,00	0,00	8 998,84	0,00	50 201,16
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	215,27	0,00	0,00	1 784,73	0,00	215,27
65313	Cotisations de retraite	7 800,00	3 063,17	0,00	0,00	4 736,83	0,00	3 063,17
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	35,67	0,00	0,00	-35,67	0,00	35,67
657358	Subv. fonct. autres groupements	5 089,37	5 089,37	0,00	0,00	0,00	0,00	5 089,37
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	16 370,00	14 420,00	0,00	0,00	1 950,00	0,00	14 420,00
65888	Autres	20,00	1,61	0,00	0,00	18,39	0,00	1,61
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 239 598,76	4 000 648,53	0,00	0,00	2 238 950,23	0,00	4 000 648,53
66	Charges financières	24 500,00	14 463,85	0,00	0,00	10 036,15		14 463,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 500,00	3 349,39	0,00	0,00	5 150,61		3 349,39
6618	Intérêts des autres dettes	16 000,00	11 114,46	0,00	0,00	4 885,54		11 114,46
67	Charges spécifiques (4)	18 124,40	7 122,00	0,00	0,00	11 002,40		7 122,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	18 124,40	7 122,00	0,00	0,00	11 002,40		7 122,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		42 624,40	21 585,85	0,00	0,00	21 038,55		21 585,85
Total des dépenses réelles		6 282 223,16	4 022 234,38	0,00	0,00	2 259 988,78	0,00	4 022 234,38
023	Virement à la section d'investissement	24 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	131 315,09	146 574,51			-15 259,42		146 574,51
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	19 957,42			-19 957,42		19 957,42
6811	Dot. amort. immos incorporelles	131 315,09	126 617,09			4 698,00		126 617,09
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		155 315,09	146 574,51			8 740,58		146 574,51

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		6 621 836,72	3 790 070,22	0,00	0,00	2 831 766,50
013	Atténuations de charges (4)	26 180,00	29 131,94	0,00	0,00	-2 951,94
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	13 643,44	0,00	0,00	-3 643,44
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	16 180,00	15 488,50	0,00	0,00	691,50
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	586 390,00	597 135,03	0,00	0,00	-10 745,03
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	586 390,00	576 989,69	0,00	0,00	9 400,31
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	0,00	19 825,34	0,00	0,00	-19 825,34
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	320,00	0,00	0,00	-320,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	5 930 515,86	3 065 735,54	0,00	0,00	2 864 780,32
744	FCTVA	262,63	262,63	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	11 580,00	5 277,18	0,00	0,00	6 302,82
74718	Autres participations Etat	825 917,23	734 293,26	0,00	0,00	91 623,97
7472	Participation régions	1 501 350,54	816 292,07	0,00	0,00	685 058,47
7473	Participation départements	472 137,00	443 040,00	0,00	0,00	29 097,00
74748	Participation autres communes	423 830,00	381 908,90	0,00	0,00	41 921,10
74758	Participation autres groupements	225 299,00	184 692,87	0,00	0,00	40 606,13
74772	Participation FEDER	1 498 184,95	73 821,22	0,00	0,00	1 424 363,73
74778	Autres fonds européens	258 703,72	110 379,10	0,00	0,00	148 324,62
747888	Autres	707 850,79	310 168,31	0,00	0,00	397 682,48
74888	Autres	5 400,00	5 600,00	0,00	0,00	-200,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	44 146,00	43 505,43	0,00	0,00	640,57
752	Revenus des immeubles	13 500,00	13 874,05	0,00	0,00	-374,05
75888	Autres	30 646,00	29 631,38	0,00	0,00	1 014,62
Total des recettes de gestion des services		6 587 231,86	3 735 507,94	0,00	0,00	2 851 723,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	11 035,44	0,00	0,00	-11 035,44

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	11 035,44	0,00	0,00	-11 035,44
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		6 587 231,86	3 746 543,38	0,00	0,00	2 840 688,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	34 604,86	43 526,84			-8 921,98
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	8 921,98			-8 921,98
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	34 604,86	34 604,86			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		34 604,86	43 526,84			-8 921,98

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	96 487,27	0,00	0,00	0,00	2 233,68	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	23 808,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 327,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	36 755,74	0,00	0,00	0,00	2 233,68	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	31 595,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	219 153,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	82 252,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	136 900,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		88 773,11	0,00	31 803,87	0,00		219 297,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	31 409,59	0,00	6 210,75	0,00		37 620,34
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		23 808,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 500,00	0,00	0,00	0,00		17 827,20
204	Subventions d'équipement versées	39 882,30	0,00	0,00	0,00		39 882,30
21	Immobilisations corporelles	3 981,22	0,00	25 593,12	0,00		68 563,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		31 595,48
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		83 491,89	12 500,00	227 814,39	0,00		542 959,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		82 252,58
13	Subventions d'investissement	83 491,89	12 500,00	227 814,39	0,00		460 707,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		96 487,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	23 808,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 327,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	33 146,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	1 907,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 701,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	31 595,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		219 153,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	82 252,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	38 416,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	71 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	26 506,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 487,27
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 808,85
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 327,20
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 146,65
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 907,97
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 701,12
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 595,48
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 153,55
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 252,58
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 416,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 978,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 506,57

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		334,80	0,00	0,00	0,00	1 898,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	832,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	334,80	0,00	0,00	0,00	1 066,08	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832,80	
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,88	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		88 773,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	31 409,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	39 882,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	2 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	1 509,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		83 491,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	83 491,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 773,11
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 409,59
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 882,30
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 472,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 509,22
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 491,89
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 491,89

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211	7212	7213	7221	7222
					Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		31 803,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 210,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 563,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	12 310,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	1 736,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 982,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		227 814,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	1 563,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	226 250,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 803,87
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 210,75
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 563,34
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 310,87
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 736,68
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 982,23
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 814,39
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 563,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 250,99

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	1 232 313,36	0,00	0,00	0,00	843 508,35	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	334 967,92	0,00	0,00	0,00	92 257,31	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	809 855,34	0,00	0,00	0,00	749 151,04	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	73 026,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	14 463,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 635 197,62	0,00	0,00	0,00	813 288,25	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	29 131,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	320,00	0,00	0,00	0,00	583 461,12	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 551 204,81	0,00	0,00	0,00	229 827,13	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	43 505,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	11 035,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	665 141,12	158 024,46	1 123 247,09	0,00		4 022 234,38
011	Charges à caractère général	0,00	247 940,06	58 943,78	471 220,74	0,00		1 205 329,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	417 201,06	99 080,68	647 004,35	0,00		2 722 292,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		73 026,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 463,85
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	5 022,00	0,00		7 122,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	257 786,68	37 722,91	1 002 547,92	0,00		3 746 543,38
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		29 131,94
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	13 353,91	0,00	0,00		597 135,03
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	257 786,68	24 369,00	1 002 547,92	0,00		3 065 735,54
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		43 505,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 035,44
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00
RECETTES		0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 117 935,40	0,00	114 377,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 740,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	41 272,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	18 173,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	8 339,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 681,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 628,26	0,00	142,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	240,33	0,00	971,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 542,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	127,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	6 652,96	0,00	1 128,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 146,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	595,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	1 069,20	0,00	528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 019,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 585,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 414,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	43 649,65	0,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	17 158,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	20 151,50	0,00	768,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 846,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	6 195,75	0,00	2 058,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	3 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 615,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	11 604,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	10 182,09	0,00	527,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 752,40	0,00	24 814,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	18 264,88	0,00	1 404,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6261	Frais d'affranchissement	6 463,30	0,00	835,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	13 421,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 083,00	0,00	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	562,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 787,33	0,00	230,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 756,24	0,00	1 037,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 072,38	0,00	138,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	2 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	361 990,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 344,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	3 544,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	59 050,54	0,00	46 085,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	12 728,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	57 175,65	0,00	13 871,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	107 950,24	0,00	1 882,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 907,01	0,00	1 866,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 777,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 675,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 573,02	0,00	207,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	67 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	50 201,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	215,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 063,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	35,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	5 089,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	14 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 349,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	11 114,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 590 737,62	0,00	44 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	13 643,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	15 488,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
70878	Remb. frais par des tiers	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	262,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	5 277,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	148 861,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	540 000,00	0,00	44 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	398 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	271 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	126 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	16 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	13 874,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	29 631,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	11 035,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 232 313,36
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740,48
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 272,83
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 173,55
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 339,71
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 681,22
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 770,47
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 211,72
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 542,96
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127,80
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 781,42
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 146,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	595,24
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 597,20
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 019,60
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 585,96
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 414,70
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 669,65
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 158,34
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 920,30
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 846,11
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 254,70
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 045,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 615,25
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 604,40
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 709,72
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 566,65
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 669,66
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 298,80
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 421,98
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 293,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562,50
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 017,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 793,26
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210,65
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 786,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 990,84
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 344,20
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 544,44
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 135,70
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 728,47
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 047,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 832,43
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 773,46
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 777,83
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 675,56
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 780,43
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 294,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 201,16
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215,27
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 063,17
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35,67
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 089,37
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 420,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 349,39
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 114,46
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 635 197,62
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 643,44

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 488,50
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262,63
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 277,18
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 861,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	584 460,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 040,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 048,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 400,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 856,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 874,05
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 631,38
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 035,44

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		390 350,19	152 280,80	0,00	0,00	300 877,36	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	64,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 546,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	91,54	0,00	0,00	0,00	18,98	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	119,49	0,00	0,00	0,00	1 160,95	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	31,54	237,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	118,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	10 107,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	430,00	10,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	7 551,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	34 630,20	574,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	1 799,24	14 095,00	0,00	0,00	206,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	60,00	7 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 244,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 087,93	1 910,45	0,00	0,00	4 785,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	2 146,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	536,00	0,00	0,00	352,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 084,58	394,59	0,00	0,00	878,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 880,96	1 775,79	0,00	0,00	3 954,87	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	650,77	236,70	0,00	0,00	527,30	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	126,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	84 855,29	0,00	0,00	0,00	150 760,69	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
64112	SFT, indemnité de résidence	480,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	324,90	0,00	0,00	0,00	3 544,32	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	159 077,75	79 183,31	0,00	0,00	47 811,74	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 585,58	23 756,51	0,00	0,00	32 577,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 434,38	3 196,55	0,00	0,00	44 018,46	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 315,01	3 206,93	0,00	0,00	1 936,34	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 002,18	356,31	0,00	0,00	790,91	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		519 053,24	170 549,91	0,00	0,00	123 685,10	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	499 663,33	65 227,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	14 974,91	3 595,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	35 000,00	0,00	0,00	52 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	9 540,00	36 471,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	56 065,10	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	-7 750,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	2 625,00	255,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321	322	323	324	325	326
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	843 508,35
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64,29
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,81
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,52
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 280,44
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268,71
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118,85
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 107,60
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440,66
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 551,60
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 204,20
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 100,89
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 384,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 244,50
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 784,27
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 146,80
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 358,11
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 611,62
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 414,77
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126,77
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 615,98
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,06
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 869,22
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 072,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 919,81

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 458,28	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 149,40	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	813 288,25	
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564 891,08	
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 570,04	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 120,00	
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 011,30	
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 065,10	
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00	
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,73	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		665 141,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	534,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	247,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 848,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	112 899,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	432,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 251,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	15 023,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	17 521,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	17 721,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 830,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	7 416,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	40 140,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 929,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	18 180,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 718,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	5 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 290,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 807,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	774,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	84 362,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 364,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	199 366,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	68 045,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 265,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 994,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	19,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 161,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	227,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		257 786,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	32 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	146 753,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	42 542,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	15 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665 141,12
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534,95
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247,33
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 848,30
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 899,95
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432,40
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 660,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 251,98
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 023,35
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 521,38
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 721,82
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 830,96
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 416,15
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 140,20
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 929,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 180,67
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 718,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 110,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 290,69
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 807,95
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774,46
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 362,39
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 364,36

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 366,38
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 045,41
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 265,40
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 994,24
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 161,61
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227,79
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 786,68
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 250,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 753,81
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 542,87
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 240,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		158 024,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	485,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	11 179,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	31,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	27 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 632,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 484,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	650,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 506,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 195,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	349,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 571,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	209,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	69 849,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	21 010,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 946,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 828,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	314,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		37 722,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	12 098,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	1 255,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	6 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 024,46
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485,65
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 179,97
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,54
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 720,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 728,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 632,56
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 484,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,08
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 506,12
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 195,86
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349,19
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 571,62
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209,61
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 849,98
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 010,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 946,43
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 828,91
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314,29
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 722,91
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 098,61
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 255,30
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 269,00

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		1 123 247,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	4 320,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	477,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	19 165,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 868,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	105,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	14 958,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	168 717,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 846,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	9 120,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	29,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	139 858,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 063,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	14 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	14 514,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	3 618,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	21 830,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	5 813,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	27 865,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	535,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	18 332,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 851,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 978,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 906,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 187,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	209 965,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 745,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	242 246,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	94 576,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	60 341,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 770,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 771,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 022,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 002 547,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	466 062,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	34 566,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	48 795,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	73 821,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	110 379,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	268 922,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 123 247,09	
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 320,71	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	477,56	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 165,39	
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 868,07	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,96	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 958,97	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 717,41	
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 846,62	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 120,50	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29,00	
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 858,98	
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 063,30	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 559,00	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 932,00	
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 514,10	
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 618,48	
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 830,65	
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 813,98	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 865,33	
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	535,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 332,49	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 851,34	

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 978,91
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 906,32
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 187,54
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 965,43
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 745,45
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 246,11
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 576,72
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 341,03
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 770,91
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 771,83
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 022,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 002 547,92
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 062,26
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 566,96
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 795,80
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 821,22
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 379,10
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 922,58

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9623513611	28/10/2023	900 000,00	50 000,00	8 541,25	550 000,00	0,00
9624513203	19/10/2024	700 000,00	300 000,00	628,78	0,00	300 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 600 000,00	350 000,00	9 170,03	550 000,00	300 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					500 000,00									
	CREDIT AGRICOLE				500 000,00	F		0,000	0,830		T	C	N	-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		388 657,80					23 808,85	3 349,39	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		388 657,80					23 808,85	3 349,39	0,00	0,00
	N	0,00	-	388 657,80	19,00	F		0,000	23 808,85	3 349,39	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		388 657,80					23 808,85	3 349,39	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		24/02/2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivies de travaux)	5	24/02/2024
L	Frais de recherche et de développement	5	24/02/2024
L	Biens mobiliers, matériel et études (pour les organismes publics divers)	5	24/02/2024
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé, biens immobiliers, matériel et études	5	24/02/2024
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé, bâtiments et installations	5	24/02/2024
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droit et valeurs similaires	3	24/02/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	5	24/02/2024
L	Plantations d'arbres et arbustes	15	24/02/2024
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments publics	15	24/02/2024
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments privés	15	24/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillage technique	5	24/02/2024
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	5	24/02/2024
L	Autres matériels de transport	7	24/02/2024
L	Autre matériel informatique	5	24/02/2024
L	Autres matériels de bureau et mobilier	10	24/02/2024
L	Matériel de téléphonie	3	24/02/2024
L	Autres immobilisation corporelles	3	24/02/2024
L	Constructions	30	24/02/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	19 509,37	
Personnes de droit privé	14 420,00	
Associations	14 420,00	
GRUPEMENT ACTION SOCIALE BAS-RHIN	14 120,00	
SYNDICAT ELEVEURS CHEVAUX ALSACE BOSSUE	300,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	5 089,37	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	5 089,37	
PETR SAVERNE	5 089,37	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	7,00	5,00	12,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE	A	8,00	0,00	8,00	3,00	5,00	8,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		28,50	0,80	29,30	8,00	13,00	21,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR	A	21,50	0,80	22,30	5,00	12,00	17,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,50	3,50	0,50	3,00	3,50
ATTACHE DE CONSERVATION	A	3,00	0,50	3,50	0,50	3,00	3,50
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		48,50	1,30	49,80	15,50	21,00	36,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	778	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
ATTACHE	A	ADM	732	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
ATTACHE	A	ADM	821	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
ATTACHE	A	ADM	567	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ATTACHE	A	ADM	499	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ATTACHE	A	TECH	419	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ATTACHE DE CONSERVATION	A	CULT	499	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ATTACHE DE CONSERVATION	A	CULT	611	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	444	0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	458	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	378	0,00	332-23-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ANIMATEUR	B	ANIM	397	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			396 648,13	31 947,26	
Acquisitions à titre onéreux			396 648,13	31 947,26	
	TRAVAUX CHATEAU	2018-21731-01	31 595,48	0,00	0
20/10/2022	SUBVT RESIDENCE ARCHITECTURE ET PAYSAGE	SUB RESIDENCE ARCHITECTUR	0,00	2 450,92	30
31/12/2022	MISSION MOE SCENOGRAPHIE	2031-2022-sceno-sturzalb	5 022,00	0,00	0
19/01/2023	LICENCES LOGICIEL ESET P	2023-2051-70	4 343,40	1 737,38	3
19/01/2023	LICENCES ADOBE CREATIVE	2023-2051-71	1 841,10	1 104,66	3
07/02/2023	5 ORDINATEURS PORTABLES	2023-2183-72	6 666,60	2 840,16	5
22/06/2023	TRAVAUX PRISE EAU STEINBACH CHEVAL BLANC	2023-2118-77	210 340,99	0,00	0
15/10/2023	SONO YAMAHA STAGEPAS 200 BTR	2023-2188-80	1 082,00	129,84	10
04/12/2023	ACHAT 2 MONITEURS DELL 24 POUCES P2423 / CE22150	2023-2183-82	458,00	109,92	5
12/12/2023	ACHAT IPHONE 13 MINI 128 GO POUR DIRECTRICE	2023-2183-83	608,90	146,14	5
18/01/2024	TELEPHONE IPHONE XS 64GO ET MATERIEL ASSOCIATION	2024-2185-1	381,46	381,46	1
18/01/2024	TELEPHONE IPHONE XS 64 GO ET MATERIEL ASSOCIE	2024-2185-2	381,46	381,46	1
18/01/2024	3 LICENCES ADOBE CREATIVE CLOUD ET 1 ADOBE ILLUSTRATOR	2024-2051-3	4 327,20	1 370,28	3
22/01/2024	ORDINATEUR HP ELITEBOOK 630 G10 NOTEBOOK ET MATERIEL ASSOCIE	2024-21838-4	2 226,00	417,99	5
22/01/2024	ORDINATEUR HP ELITEBOOK 630 G10 NOTEBOOK ET MATERIEL ASSOCIE	2024-21838-5	2 226,00	403,15	5
22/01/2024	ORDINATEUR HP PORTABLE 440 G10 NOTEBOOK ET MATERIEL ASSOCIE	2024-21838-6	2 106,00	381,42	5
23/01/2024	ACHAT VIDEO PROJECTEUR EPSON	2024-21838-7	568,86	568,86	1
21/02/2024	ECRAN HP23.8 POUCES E24 G5 CHANTIER DES COLLECTIONS MUSEE WISSEMBOURG	2024-21838-8	246,00	246,00	1
02/03/2024	ECRAN HP 23.8 POUCES E24 G5 CHANTIER DES COLLECTION MUSEE WISSEMBOURG	2024-21838-9	246,00	246,00	1
26/03/2024	ACHAT 5 ENREGISTREURS HOBO PRO V2 RN BITCHE	2024-2188-10	1 914,00	474,96	3
26/03/2024	ACHAT DE 2 DENDROMETRES VERTEX V360 OBSERVATOIRE FORET LIBE BIODV EST	2024-2188-11	2 999,04	744,21	3
26/03/2024	ACHAT 1 TELEPHONE IPHONE 13 128GO ET MATERIEL ASSOCIE	2024-2185-12	496,43	496,43	1
10/04/2024	ACHAT 1 ORDINATEUR HP PORTABLE 830 G10 NOTEBOOK POSTE OBSERVATOIRE FORETS LIFE BIODIV EST	2024-21838-13	2 798,40	404,21	5
10/04/2024	ACHAT 1 ORDINATEUR HP PORTABLE 830 G10 NOTEBOOK POSTE PRA LYNX	2024-21838-14	2 798,40	404,21	5
18/04/2024	TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5G ET MATERIEL ASSOCIE	2024-2185-15	361,20	361,20	1
18/04/2024	TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5 G ET MATERIEL ASSOCIE	2024-2185-16	361,20	361,20	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
24/04/2024	1 TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5G ET MATERIEL ASSOCIE	2024-2185-17	334,80	334,80	1
24/04/2024	1 TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5G ET MATERIEL ASSOCIE	2024-2185-18	334,80	334,80	1
24/04/2024	TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5 G	2024-2185-19	334,80	334,80	1
24/04/2024	TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5 G	2024-2185-20	334,80	334,80	1
24/04/2024	TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5 G	2024-2185-21	334,80	334,80	1
24/04/2024	1 TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5 G	2024-2185-22	316,80	316,80	1
24/04/2024	1 TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5 G	2024-2185-23	316,80	316,80	1
06/05/2024	SUBVT RESIDENCE ARCHITECTURE INTERPARCS 2023	SUBT RESIDENCES 202	39 882,30	5 184,70	5
14/05/2024	1 TELEPHONE IPHONE 12 64 GO	2024-2185-24	396,48	396,48	1
14/05/2024	1 TELEPHONE IPHONE 12 64 GO POSTE ARCHITECTE	2024-2185-25	396,48	396,48	1
14/05/2024	1 TELEPHONE IPHONE 12 64 GO	2024-2185-26	396,48	396,48	1
14/05/2024	1 TELEPHONE IPHONE 12 64 GO	2024-2185-27	396,48	396,48	1
14/05/2024	COPIEUR C458 45PPM A79M021056932	2024-21838-28	7 140,00	896,47	5
20/05/2024	1 TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5G DUAL SIM NOIR	2024-2185-29	334,80	334,80	1
21/05/2024	1 ORDINATEUR HP PORTABLE ELITEBOOK 650 G10 MATERIEL ASSOCIE	2024-21838-30	2 570,40	312,73	5
02/06/2024	ACHAT PLANTATIONS COMMUNE DE SCHWEYEN PROGRAMME PRESERVATION BIODIVERSITE	PLANTATIONS2024	1 563,34	60,22	15
21/06/2024	LAVE-VERRES XS SIMPLE PAROI 30C/H ELECTROLUX	2024-2188-31	1 701,12	297,70	3
24/06/2024	ACHAT TABLETTE MICROSOFT SURFACE PRO 9 POUR TRAVAUX TERRAIN PRA LYNX	2024-21838-32	1 810,87	187,12	5
02/07/2024	ACHAT WATCHGUARD FIREBOX T25 MAISON RUFIN	2024-21838-33	1 857,00	183,64	5
02/07/2024	ACHAT TABLETTE MICROSOFT SURFACE PRO 9 ET MATERIEL ASSOCIE POUR DIRECTRICE	2024-21838-34	2 947,80	291,50	5
19/07/2024	ORDINATEUR HP PORTABLE ELITEBOOK 650 G10 POSTE NATURA 2000	2024-21838-35	2 332,80	196,99	5
23/07/2024	ECRAN 86 4K AVEC CHARIOT IYAMA BARRE DE VISIOCONFERENCE CISCO AVEC CAMERA MOTORISEE SALLE WESTPHA	2024-21838-36	20 998,59	1 097,45	5
10/09/2024	1 TELEPHONE IPHONE 11 64GO ET MATERIEL ASSOCIE POSTE MEDIEUR RN BITCHE	2024-2185-37	344,68	344,68	1
01/10/2024	1 ECRAN HP E24 G5 POSTE ARCHITECTE MUT ARCHI	2024-21838-38	246,00	246,00	1
24/10/2024	ETUDE ET RECHERCHE RESIDENCE ARCHITECTURE ET PAYSAGERIE NOUSSEVILLER 2024	2024-2032-39	13 500,00	495,00	5
06/11/2024	IMPRIMANTE MFC-J5340DWE CHANTIER DES COLLECTIONS MUSEE WISSEMBOURG	2024-21838-40	340,80	340,80	1
06/11/2024	1 STATION DE TRAVAIL DELL ET MATERIEL ASSOCIE POSTE REVISION CHARTE	2024-21838-41	3 718,80	111,56	5
12/11/2024	ACHAT CONGELATEUR ET MATERIEL LIFE BIODIV EST	2024-2188-42	548,99	548,99	1
12/11/2024	STATION METEO THERMO-HYDRO-PLUVIOMETRE RN BITCHE	2024-2188-43	613,00	613,00	1
19/11/2024	2 COMPTEURS DE VISITEURS PYRO NANO RN BITCHE	2024-2188-44	3 907,20	148,33	3
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							11 035,44	-8 921,98	
Cessions à titre onéreux							11 035,44	-8 921,98	
	ECRAN 86 IYAMA PACK VISIO CONFERENCE NUREVA HDL200 BARRE SON ET CAPTATION SALLE WESTPHAL	29/05/2023	24 946,78	5	4 989,36	19 957,42	11 035,44	-8 921,98	19 957,42
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	11 035,44
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	19 957,42

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	67 470,96
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	67 470,96

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	67 470,96
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	67 470,96

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	58 604,86	58 413,71	0,00	58 413,71
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	222 397,04	208 869,67	0,00	208 869,67
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	163 792,18	150 455,96	0,00	150 455,96
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	67 470,96			67 470,96
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	67 470,96			67 470,96
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				217 926,92

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		58 604,86	58 413,71
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		24 000,00	23 808,85
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 000,00	23 808,85
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		34 604,86	34 604,86
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	34 604,86	34 604,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		222 397,04	III 208 869,67
Ressources propres externes de l'année (a)		67 081,95	82 252,58
10222	FCTVA	67 081,95	82 252,58
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		155 315,09	126 617,09
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	2 825,40	2 825,40
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	8 373,68	8 373,68
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	9 538,96	9 538,96
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	7 363,71	7 363,71
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	4 698,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	14 748,79	14 748,79
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	47 184,92	47 184,92
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	18 361,99	18 361,99
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	6 554,75	6 554,75
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	11 664,89	11 664,89
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	24 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	63 190,96	6 942,60	0,00	0,00	56 248,36	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	6 942,60	0,00	0,00	56 248,36	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	63 190,96	6 942,60	0,00	56 248,36	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	6 942,60	0,00	56 248,36	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

SYCOPARC - SYCOPARC - CA - 2024

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 190,96	6 942,60	0,00	0,00	56 248,36	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	6 942,60	0,00	0,00	56 248,36	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 190,96	6 942,60	0,00	56 248,36	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	6 942,60	0,00	56 248,36	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 190,96	0,00	0,00	0,00	63 190,96

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

SYCOPARC - SYCOPARC - CA - 2024

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	N° d’inventaire	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d’amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l’article L. 300-5 du code de l’urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l’exercice par le concessionnaire d’aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d’amortissement.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

SYCOPARC - BUDGET PRINCIPAL / COMPTE ADMINISTRATIF 2024

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 51
 VOTES :


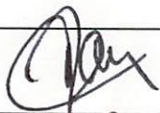

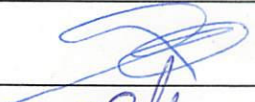

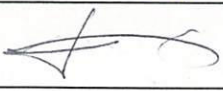
Pour 51
 Contre -
 Abstentions -

Date de convocation : 31 janvier 2025

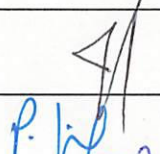
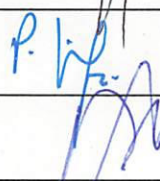
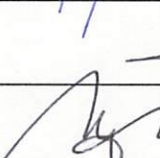
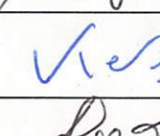
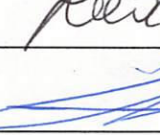
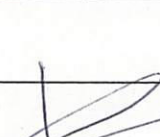
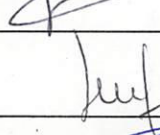
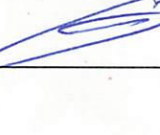
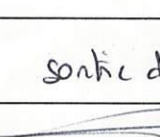

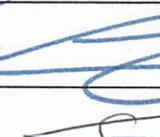
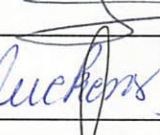
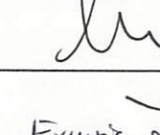
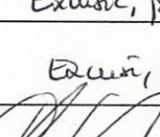
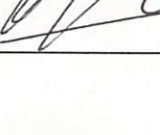

Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente
 A La Petite Pierre, le 22 février 2025
 Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire
 A La Petite Pierre, le 22 février 2025



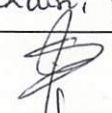

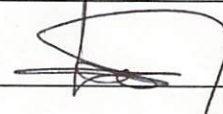
Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	
GLAD Jacqueline	Excusé, pouvoir
GUILLIER Anne	

Accusé de réception en préfecture 067-256700691-20250222-CS220225DEL15-BF Date de télétransmission : 26/02/2025 Date de réception préfecture : 26/02/2025
--

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	
HUBER Bernard	
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	
LEDIG Evelyne	
LEHMANN Marie-Paule	
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	sortie de la salle 
MARCHAL Cédric	
MARMILLOT Dominique	
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	Muckensturm
MULLER Mathieu	
PASTOR Sophie	Excusez, pouvoir
PETER Christophe	Excusez, pouvoir

Accuse de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL15-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	<u>R.B.</u>
SANDER Anne	A. Sander
SCHMITT André	Examiné
STAATH Freddy	FR.
SUCK David	
WAECHTER Eliane	Examiné, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	Examiné, pouvoir
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	
ZINGRAFF Marc	Examiné, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication le 26/02/2025



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL15-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 42

Nombre de voix pouvoirs : 9

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte administratif 2024 – budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »,

Après que Mme la Présidente se soit retirée,

Décision : Le Comité Syndical décide d'adopter le compte administratif 2024.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
Dépenses	31.562,79 €	8.750,00 €	376.271,09 €
Recettes	5.018,07 €	12.500,00 €	356.484,41 €
Résultat de l'exercice	-26.544,72 €		-19.786,68 €
Résultat 2023	-11.366,61 €		-41.563,36 €
Résultat de clôture	-33.661,33 €		-61.350,04 €

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SYCOPARC (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE SYCOPARC

Numéro SIRET : 25670069100023

POSTE COMPTABLE : SGC SARRE UNION

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : SYCOPARC MER (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	46
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
A2.01 - Opérations non ventilables	51
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	52
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	55
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	62
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	63
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	68
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	69
B13 - Opérations liées aux cessions	70
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	71
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	75
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	81
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	407 833,88	361 502,48	-52 929,97	A1	-99 261,37
Investissement	31 562,79	5 018,07	-11 366,61	A2	-37 911,33
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	376 271,09	356 484,41	-41 563,36	A3	-61 350,04

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	8 750,00	III + IV	12 500,00	B1	3 750,00
Investissement	I	8 750,00	III	12 500,00	B2	3 750,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	-95 511,37
Investissement	A2 + B2	-34 161,33
Fonctionnement	A3 + B3	-61 350,04

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 8 750,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20241	Opération d'équipement n° 20241	8 750,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 12 500,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	12 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	376 271,09	G	356 484,41
	Section d'investissement	B	31 562,79	H	5 018,07

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	41 563,36	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	11 366,61	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	460 763,85	= G + H + I + J	361 502,48

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	8 750,00	L	12 500,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	8 750,00	= K + L	12 500,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	417 834,45	= G + I + K	356 484,41
	Section d'investissement	= B + D + F	51 679,40	= H + J + L	17 518,07
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	469 513,85	= G + H + I + J + K + L	374 002,48

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	30 645,24	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		30 645,24	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	551,83
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	551,83
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		30 645,24	551,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	917,55	4 466,24
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		917,55	4 466,24

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	31 562,79	II + IV	5 018,07
--------------	---------	------------------	---------	-----------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	11 366,61	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	42 929,40	II + IV + VI + VII	5 018,07
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-37 911,33		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	65 569,64	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	104 613,53
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	305 335,21	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	900,00	74 Dotations et participations (1)	189 670,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	7 336,00
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	53 947,33
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	371 804,85	Total recettes de gestion des services	355 566,86
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 371 804,85	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 355 566,86

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	4 466,24	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	917,55
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 4 466,24	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 917,55

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 376 271,09	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 356 484,41
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 41 563,36	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 417 834,45	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 356 484,41
---	-------------------------------	---	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	-61 350,04
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	917,55	917,55
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	30 645,24		30 645,24
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		30 645,24	917,55	31 562,79

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	11 366,61
---	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	65 569,64		65 569,64
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	305 335,21		305 335,21
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	900,00	0,00	900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	4 466,24	4 466,24
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		371 804,85	4 466,24	376 271,09

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	41 563,36
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	551,83	0,00	551,83
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 466,24	4 466,24
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		551,83	4 466,24	5 018,07

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	53 947,33		53 947,33
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	104 613,53		104 613,53
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	189 670,00		189 670,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	7 336,00	0,00	7 336,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	917,55	917,55
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		355 566,86	917,55	356 484,41

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	42 187,55	31 562,79	8 750,00	1 874,76	0,00	31 562,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	41 270,00	30 645,24	8 750,00	1 874,76	0,00	30 645,24
Total des dépenses d'équipement	41 270,00	30 645,24	8 750,00	1 874,76	0,00	30 645,24
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	41 270,00	30 645,24	8 750,00	1 874,76	0,00	30 645,24
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	917,55	917,55		0,00		917,55
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	917,55	917,55		0,00		917,55
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	11 366,61					
Total des dépenses d'investissement cumulées	53 554,16	42 929,40	8 750,00	1 874,76	0,00	31 562,79

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		53 554,16	5 018,07	12 500,00	36 036,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		25 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	551,83	0,00	4 448,17
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 000,00	551,83	0,00	4 448,17
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		30 000,00	551,83	12 500,00	16 948,17
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	19 087,92	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	4 466,24	4 466,24	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		23 554,16	4 466,24	0,00	19 087,92
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		53 554,16	5 018,07	12 500,00	36 036,09

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SYCOPARC - SYCOPARC MER - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	42 187,55	31 562,79	8 750,00	1 874,76	0,00	31 562,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	41 270,00	30 645,24	8 750,00	1 874,76	0,00	30 645,24
Total des dépenses d'équipement	41 270,00	30 645,24	8 750,00	1 874,76	0,00	30 645,24
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	41 270,00	30 645,24	8 750,00	1 874,76	0,00	30 645,24
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	917,55	917,55		0,00		917,55
Reprise sur autofinancement antérieur	917,55	917,55		0,00		917,55
13912 Subv. transf. Régions	917,55	917,55		0,00		917,55
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	917,55	917,55		0,00		917,55

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			41 270,00	30 645,24	8 750,00	1 874,76	10 809,90	0,00	30 645,24
20241	TRAVAUX DRAINAGE ET TRAVAUX PONTON AMPHITHEATRE		35 170,00	25 170,00	8 750,00	1 250,00	0,00	0,00	25 170,00
547	Divers		6 100,00	5 475,24	0,00	624,76	10 809,90	0,00	5 475,24

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20241
LIBELLE : TRAVAUX DRAINAGE ET TRAVAUX PONTON AMPHITHEATRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)		
DEPENSES		35 170,00	A1	25 170,00	8 750,00	1 250,00	A2	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	35 170,00	25 170,00	8 750,00	1 250,00	0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 170,00	0,00	8 750,00	1 420,00	0,00		0,00
2138	Autres constructions	25 000,00	25 170,00	0,00	-170,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		25 000,00	B1	0,00	12 500,00	12 500,00	B2	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00		0,00
1312	Subv. transf. Régions	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00		0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00		0,00
1322	Subv. non transf. Régions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00		0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-25 170,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 547
LIBELLE : Divers
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		6 100,00	A1 5 475,24	0,00	624,76	A2 10 809,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 100,00	5 475,24	0,00	624,76	10 809,90
21838	Autre matériel informatique	3 500,00	583,20	0,00	2 916,80	10 809,90
2185	Matériel de téléphonie	800,00	3 092,04	0,00	-2 292,04	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-5 475,24	B2 - A2	-10 809,90

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		53 554,16	5 018,07	12 500,00	36 036,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00
1312	Subv. transf. Régions	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		25 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	551,83	0,00	4 448,17
10222	FCTVA	5 000,00	551,83	0,00	4 448,17
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 000,00	551,83	0,00	4 448,17
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		30 000,00	551,83	12 500,00	16 948,17
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	19 087,92	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	4 466,24	4 466,24	0,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	101,85	101,85	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	1 648,06	1 648,06	0,00	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	891,00	891,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	1 825,33	1 825,33	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		23 554,16	4 466,24		19 087,92

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		444 074,16	376 271,09	0,00	0,00	67 803,07	0,00	376 271,09
011	Charges à caractère général (3)	100 730,00	65 569,64	0,00	0,00	35 160,36	0,00	65 569,64
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	318 890,00	305 335,21	0,00	0,00	13 554,79		305 335,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		420 520,00	371 804,85	0,00	0,00	48 715,15	0,00	371 804,85
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		420 520,00	371 804,85	0,00	0,00	48 715,15	0,00	371 804,85
023	Virement à la section d'investissement	19 087,92	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 466,24	4 466,24			0,00		4 466,24
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		23 554,16	4 466,24			19 087,92		4 466,24
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		41 563,36						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		485 637,52	417 834,45	0,00	0,00	67 803,07	0,00	376 271,09

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		485 637,52	356 484,41	0,00	0,00	129 153,11
013	Atténuations de charges (3)	86 000,00	53 947,33	0,00	0,00	32 052,67
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	132 540,00	104 613,53	0,00	0,00	27 926,47
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	256 429,97	189 670,00	0,00	0,00	66 759,97
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 750,00	7 336,00	0,00	0,00	2 414,00
Total des recettes de gestion des services		484 719,97	355 566,86	0,00	0,00	129 153,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		484 719,97	355 566,86	0,00	0,00	129 153,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	917,55	917,55			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		917,55	917,55			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	-------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	485 637,52	356 484,41	0,00	0,00	129 153,11
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		444 074,16	376 271,09	0,00	0,00	67 803,07	0,00	376 271,09
011	Charges à caractère général (4)	100 730,00	65 569,64	0,00	0,00	35 160,36	0,00	65 569,64
60611	Eau et assainissement	1 600,00	842,06	0,00	0,00	757,94	0,00	842,06
60612	Energie - Electricité	9 500,00	6 814,60	0,00	0,00	2 685,40	0,00	6 814,60
60618	Autres fournitures non stockables	15 200,00	1 263,86	0,00	0,00	13 936,14	0,00	1 263,86
60621	Combustibles	5 000,00	5 622,58	0,00	0,00	-622,58	0,00	5 622,58
60622	Carburants	150,00	102,00	0,00	0,00	48,00	0,00	102,00
60623	Alimentation	16 000,00	10 277,39	0,00	0,00	5 722,61	0,00	10 277,39
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	85,20	0,00	0,00	414,80	0,00	85,20
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	1 606,43	0,00	0,00	-106,43	0,00	1 606,43
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00	89,99	0,00	0,00	2 410,01	0,00	89,99
60636	Habillement et vêtements de travail	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	700,00	593,10	0,00	0,00	106,90	0,00	593,10
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	4 369,09	0,00	0,00	630,91	0,00	4 369,09
6132	Locations immobilières	2 050,00	1 917,83	0,00	0,00	132,17	0,00	1 917,83
61358	Autres	1 800,00	1 046,07	0,00	0,00	753,93	0,00	1 046,07
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	792,00	0,00	0,00	1 708,00	0,00	792,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 830,00	2 340,00	0,00	0,00	3 490,00	0,00	2 340,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	656,20	0,00	0,00	343,80	0,00	656,20
6156	Maintenance	11 000,00	10 532,30	0,00	0,00	467,70	0,00	10 532,30
6161	Multirisques	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	301,60	0,00	0,00	398,40	0,00	301,60
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	1 250,00	0,00	0,00	750,00	0,00	1 250,00
6188	Autres frais divers	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	200,00	37,50	0,00	0,00	162,50	0,00	37,50
6228	Divers	4 000,00	3 263,60	0,00	0,00	736,40	0,00	3 263,60
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	300,00	153,49	0,00	0,00	146,51	0,00	153,49
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 346,80	0,00	0,00	153,20	0,00	1 346,80
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	3 769,32	0,00	0,00	-269,32	0,00	3 769,32

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6261	Frais d'affranchissement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 170,50	0,00	0,00	829,50	0,00	1 170,50
6284	Redevances pour services rendus	500,00	407,24	0,00	0,00	92,76	0,00	407,24
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	2 828,40	0,00	0,00	-2 828,40	0,00	2 828,40
6288	Autres services extérieurs	800,00	540,09	0,00	0,00	259,91	0,00	540,09
63512	Taxes foncières	1 200,00	1 148,00	0,00	0,00	52,00	0,00	1 148,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	350,00	402,40	0,00	0,00	-52,40	0,00	402,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	318 890,00	305 335,21	0,00	0,00	13 554,79		305 335,21
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	301 990,00	287 779,58	0,00	0,00	14 210,42		287 779,58
6218	Autre personnel extérieur	4 500,00	5 097,59	0,00	0,00	-597,59		5 097,59
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	4 420,04	0,00	0,00	-4 420,04		4 420,04
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00		0,00
6488	Autres	11 500,00	8 038,00	0,00	0,00	3 462,00		8 038,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		420 520,00	371 804,85	0,00	0,00	48 715,15	0,00	371 804,85
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		420 520,00	371 804,85	0,00	0,00	48 715,15	0,00	371 804,85
023	Virement à la section d'investissement	19 087,92						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	4 466,24	4 466,24			0,00		4 466,24
6811	Dot. amort. immos incorporelles	4 466,24	4 466,24			0,00		4 466,24
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		23 554,16	4 466,24			19 087,92		4 466,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		485 637,52	356 484,41	0,00	0,00	129 153,11
013	Atténuations de charges (4)	86 000,00	53 947,33	0,00	0,00	32 052,67
6419	Remboursements rémunérations personnel	86 000,00	53 947,33	0,00	0,00	32 052,67
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	132 540,00	104 613,53	0,00	0,00	27 926,47
7088	Produits activités annexes (abonnements)	132 540,00	104 613,53	0,00	0,00	27 926,47
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	256 429,97	189 670,00	0,00	0,00	66 759,97
74718	Autres participations Etat	0,00	2 625,00	0,00	0,00	-2 625,00
7472	Participation régions	97 000,00	58 050,00	0,00	0,00	38 950,00
7473	Participation départements	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	84 429,97	53 995,00	0,00	0,00	30 434,97
75	Autres produits de gestion courante (4)	9 750,00	7 336,00	0,00	0,00	2 414,00
752	Revenus des immeubles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
75888	Autres	5 750,00	7 336,00	0,00	0,00	-1 586,00
Total des recettes de gestion des services		484 719,97	355 566,86	0,00	0,00	129 153,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		484 719,97	355 566,86	0,00	0,00	129 153,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	917,55	917,55	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	917,55	917,55	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		917,55	917,55	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 645,24	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 645,24	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		551,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	551,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		30 645,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		30 645,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		551,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		551,83
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	551,83
10222	FCTVA	551,83

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		30 645,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	25 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	583,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	3 092,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 645,24
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	583,20
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 092,04
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 804,85	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 569,64	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 335,21	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 566,86	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 947,33	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 613,53	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 670,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 336,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		371 804,85
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		65 569,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		305 335,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		355 566,86
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		53 947,33
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		104 613,53
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		189 670,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 336,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00
RECETTES		0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		371 804,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	842,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	6 814,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 263,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	5 622,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	102,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	10 277,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	85,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 606,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	89,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	593,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	4 369,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 917,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	1 046,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	656,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	10 532,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	301,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	287 779,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	5 097,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	37,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 263,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	153,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 346,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 769,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 170,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	407,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	2 828,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	540,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	402,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 420,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	8 038,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		355 566,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	53 947,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	104 613,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	58 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	53 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	7 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 804,85
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	842,06
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 814,60
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 263,86
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 622,58
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 277,39
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85,20
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 606,43
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89,99
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593,10
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 369,09
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 917,83
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 046,07
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	792,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 340,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	656,20
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 532,30
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301,60
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 779,58
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 097,59
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,50
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 263,60
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153,49
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 346,80
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 769,32

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00		
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407,24	
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 828,40	
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,09	
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	402,40	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 420,04	
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 038,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 566,86	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 947,33	
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 613,53	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 625,00	
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 050,00	
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 995,00	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 336,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		24/02/2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivies de travaux)	5	24/02/2024
L	Frais de recherche et de développement	5	24/02/2024
L	Biens mobiliers, matériel et études (pour les organismes publics divers)	5	24/02/2024
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé, biens immobiliers, matériel et études	5	24/02/2024
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé, bâtiments et installations	5	24/02/2024
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droit et valeurs similaires	3	24/02/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	5	24/02/2024
L	Plantations d'arbres et arbustes	15	24/02/2024
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments publics	15	24/02/2024
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments privés	15	24/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillage technique	5	24/02/2024
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	5	24/02/2024
L	Autres matériels de transport	7	24/02/2024
L	Autre matériel informatique	5	24/02/2024
L	Autres matériels de bureau et mobilier	10	24/02/2024
L	Matériel de téléphonie	3	24/02/2024
L	Autres immobilisation corporelles	3	24/02/2024
L	Constructions	30	24/02/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE NT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,82	2,82	0,80	0,22	1,02
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
ADJOINT TECHNIQUE NT NP	C	0,00	0,22	0,22	0,00	0,22	0,22
ADJOINT TECHNIQUE NT P TP	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR NT	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		7,00	1,82	8,82	2,80	3,22	6,02

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE NT NP	C	TECH	370	0,00	332-8-5°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE NT P TP	C	TECH	370	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
ANIMATEUR NT	B	ANIM	401	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ANIMATEUR NT	B	ANIM	397	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ATTACHE NT	A	ADM	567	0,00	332-10	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE NT	C	TECH	374	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
ANIMATEUR NT	B	ANIM	401	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			10 645,24	1 984,38	
Acquisitions à titre onéreux			10 645,24	1 984,38	
25/04/2024	TONDEUSE AUTOPORTEE JOHN DEERE	2024-2188-1	1 800,00	408,33	3
27/05/2024	1 TELEPHONE SAMSUNG GALAXY A 546 POUR ANIMATEUR MER	2024-2185-3	424,44	424,44	1
27/05/2024	1 TELEPHONE XIAOMI NOTE 12 PRO 5G POUR DIRECTRICE MER	2024-2185-2	334,80	334,80	1
29/10/2024	MATERIEL TELEPHONIE SIEMENS IP 550 ET LOGICIELS ASSOCIES SUITE POSE FIBRE	2024-2185-5	2 332,80	131,76	3
29/10/2024	BORNE WIFI ZYXEL NWA50AX ET INSTALLATION	2024-21838-6	583,20	583,20	1
05/11/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION PONTON EN BOIS ET AMPHITHEATRE	2024-2138-4	5 170,00	101,85	15
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-11 366,61
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-11 366,61

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-11 366,61
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-11 366,61

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	917,55	917,55	8 750,00	9 667,55
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	28 554,16	5 018,07	12 500,00	17 518,07
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	27 636,61	4 100,52	3 750,00	7 850,52
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-11 366,61			-11 366,61
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-11 366,61			-11 366,61
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-3 516,09

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		917,55	917,55
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		917,55	917,55
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	917,55	917,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		28 554,16	III 5 018,07
Ressources propres externes de l'année (a)		5 000,00	551,83
10222	FCTVA	5 000,00	551,83
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		23 554,16	4 466,24
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28138	<i>Autres constructions</i>	101,85	101,85
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	1 648,06	1 648,06
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	891,00	891,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	1 825,33	1 825,33
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	19 087,92	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	25 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	25 170,00	0,00	0,00	25 170,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	25 170,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
 - 21318 « Autres bâtiments publics »,
 - 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
 - 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
 - 2138 « Autres constructions »,
 - 2151 « Réseaux de voirie »,
 - 2152 « Installations de voirie »,
 - 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
 - 21828 « Autres matériels de transport »,
 - 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
 - 2313 « Constructions en cours »,
 - 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
 - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
- La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	25 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	25 170,00	0,00	0,00	25 170,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	25 170,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 170,00	0,00	0,00	0,00	25 170,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

SYCOPARC - SYCOPARC MER - CA - 2024

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

SYCOPARC - MAISON DE L'EAU ET DE LA RIVIERE / COMPTE ADMINISTRATIF 2024

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 51

VOTES :

Pour 51

Contre -

Abstentions -

Date de convocation : 31 janvier 2025

Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

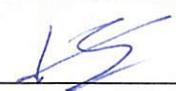
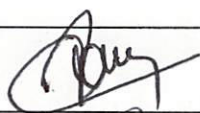




A La Petite Pierre, le 22 février 2025

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente


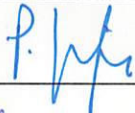
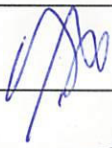
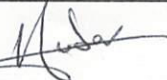
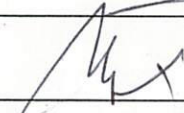
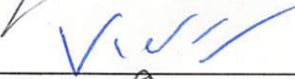


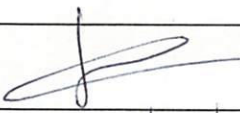
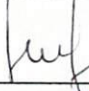



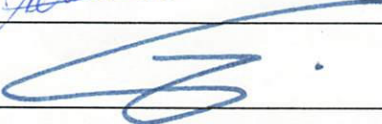

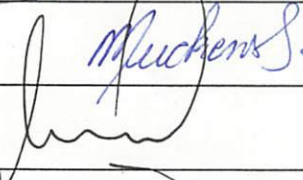
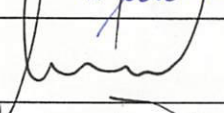

Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire

A La Petite Pierre, le 22 février 2025



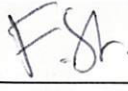



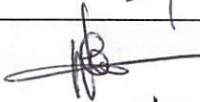
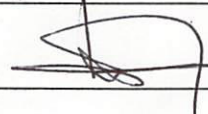
Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	
GLAD Jacqueline	Excusé, pouvoir
GUILLIER Anne	

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL16-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	
HUBER Bernard	
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	
LEDIG Evelyne	
LEHMANN Marie-Paule	
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	Sortir de la salle
MARCHAL Cédric	
MARMILLOT Dominique	
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	
MULLER Mathieu	
PASTOR Sophie	Excuse, pouvoir
PETER Christophe	Excuse, pouvoir
PFEFFER Jean-Louis	

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL16-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	
SANDER Anne	
SCHMITT André	Excusé
STAATH Freddy	
SUCK David	
WAECHTER Eliane	Excusé, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	Excusé, pouvoir
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	
ZINGRAFF Marc	Excusé, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfect et de la publication le 26/02/2025



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL16-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 42

Nombre de voix pouvoirs : 9

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte administratif 2024 – budget annexe « Conservation des musées »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Conservation des Musées »,

Après que Mme la Présidente se soit retirée,

Décision : Le Comité Syndical décide d'adopter le compte administratif 2024.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
Dépenses	0,00 €	0,00	245.468,99 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	254.469,00 €
Résultat de l'exercice	0,00 €		9.000,01 €
Résultat 2023	0,00 €		-5.857,25 €
Résultat de clôture	0,00 €		3.142,76 €

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	262 870,00	251 326,24	0,00	11 543,76
RECETTES	262 870,00	254 469,00	0,00	8 401,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	262 870,00	251 326,24	0,00	11 543,76
TOTAL GENERAL DES RECETTES	262 870,00	254 469,00	0,00	8 401,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

SYCOPARC - CONSERVATION DES MUSEES / COMPTE ADMINISTRATIF 2024

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 51
 VOTES :





Pour 51
 Contre -
 Abstentions -


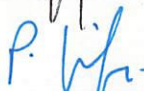

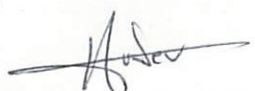
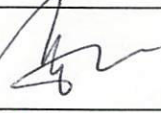
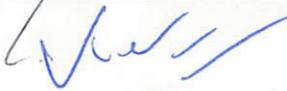
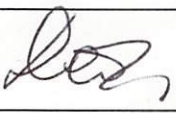

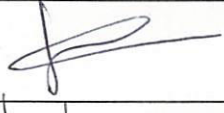
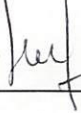

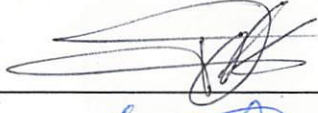
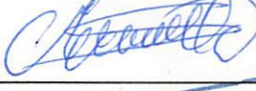




Date de convocation : 31 janvier 2025

Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente
 A La Petite Pierre, le 22 février 2025
 Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

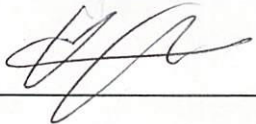
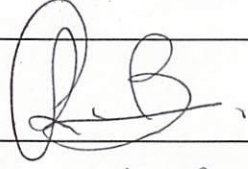
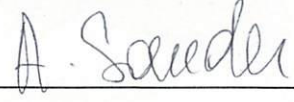
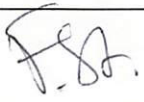




Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire
 A La Petite Pierre, le 22 février 2025

Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	
GLAD Jacqueline	Excuse, permis
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; font-size: 0.8em;"> Accusé de réception en préfecture 067-256700691-20250222-CS220225DEL18-BF Date de télétransmission : 26/02/2025 Date de réception en préfecture : 26/02/2025 </div> GUILLET Anne	

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	
HUBER Bernard	
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	
LEDIG Evelyne	
LEHMANN Marie-Paule	
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	Sortie de la salle
MARCHAL Cédric	
MARMILLOT Dominique	
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	
MULLER Mathieu	

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL18-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

PASTOR Sophie	Excuse, pouvoir
PETER Christophe	Excuse, pouvoir
PFEFFER Jean-Louis	
REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	
SANDER Anne	
SCHMITT André	Excuse
STAATH Freddy	
SUCK David	
WAECHTER Eliane	Excuse, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	Excuse, pouvoir
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	
ZINGRAFF Marc	Excuse, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le 26/02/2025



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL18-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 42

Nombre de voix pouvoirs : 9

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte administratif 2024 – budget annexe « Festival du Jazz »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Festival du Jazz »,

Après que Mme la Présidente se soit retirée,

Décision : Le Comité Syndical décide d'adopter le compte administratif 2024.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
Dépenses	0,00 €	0,00	469.685,04 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	530.000,91 €
Résultat de l'exercice	0,00 €		60.315,87 €
Résultat 2023	0,00 €		-39.304,54 €
Résultat de clôture	0,00 €		21.011,33 €

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SYCOPARC (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE SYCOPARC

Numéro SIRET : 25670069100031

POSTE COMPTABLE : SGC SARRE UNION

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : SYCOPARC FESTIVAL DU JAZZ (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
A2.01 - Opérations non ventilables	39
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	40
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	43
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	54
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	55
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	57
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	63

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	469 685,04	530 000,91	-39 304,54	A1	21 011,33
Investissement	0,00	0,00	(2) 0,00	A2	0,00
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	469 685,04	530 000,91	(3) -39 304,54	A3	21 011,33

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	21 011,33
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	21 011,33

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	469 685,04	G	530 000,91
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

		+			+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	39 304,54	I	0,00
	(si déficit)			(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
				(si excédent)	

		=			=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	508 989,58	= G + H + I + J	530 000,91

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	508 989,58	= G + I + K	530 000,91
	Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= H + J + L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	508 989,58	= G + H + I + J + K + L	530 000,91

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	0,00
--------------	---------	-------------	---------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	0,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		0,00		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	352 044,89	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	241 106,17
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	117 640,15	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	74 Dotations et participations (1)	288 096,74
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	798,00
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	469 685,04	Total recettes de gestion des services	530 000,91
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 469 685,04	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 530 000,91

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 469 685,04	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 530 000,91
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 39 304,54	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 508 989,58	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 530 000,91
---	-------------------------------	---	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	21 011,33
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	352 044,89		352 044,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	117 640,15		117 640,15
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		469 685,04	0,00	469 685,04

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	39 304,54
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	241 106,17		241 106,17
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	288 096,74		288 096,74
75	Autres produits de gestion courante (8)	798,00	0,00	798,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		530 000,91	0,00	530 000,91

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SYCOPARC - SYCOPARC FESTIVAL DU JAZZ - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

SYCOPARC - SYCOPARC FESTIVAL DU JAZZ - CA - 2024

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		480 875,62	469 685,04	0,00	0,00	11 190,58	0,00	469 685,04
011	Charges à caractère général (3)	357 216,62	352 044,89	0,00	0,00	5 171,73	0,00	352 044,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	123 659,00	117 640,15	0,00	0,00	6 018,85		117 640,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		480 875,62	469 685,04	0,00	0,00	11 190,58	0,00	469 685,04
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		480 875,62	469 685,04	0,00	0,00	11 190,58	0,00	469 685,04
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	39 304,54							
--	------------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	520 180,16	508 989,58	0,00	0,00	11 190,58	0,00	469 685,04
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

SYCOPARC - SYCOPARC FESTIVAL DU JAZZ - CA - 2024

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		520 180,16	450 000,91	80 000,00	0,00	-9 820,75
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 140,00	241 106,17	0,00	0,00	-50 966,17
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	330 040,16	208 096,74	80 000,00	0,00	41 943,42
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	798,00	0,00	0,00	-798,00
Total des recettes de gestion des services		520 180,16	450 000,91	80 000,00	0,00	-9 820,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		520 180,16	450 000,91	80 000,00	0,00	-9 820,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	-------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	520 180,16	450 000,91	80 000,00	0,00	-9 820,75
--	-------------------	-------------------	------------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

SYCOPARC - SYCOPARC FESTIVAL DU JAZZ - CA - 2024

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1	
Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		480 875,62	469 685,04	0,00	0,00	11 190,58	0,00	469 685,04
011	Charges à caractère général (4)	357 216,62	352 044,89	0,00	0,00	5 171,73	0,00	352 044,89
60622	Carburants	4 000,00	2 210,00	0,00	0,00	1 790,00	0,00	2 210,00
60631	Fournitures d'entretien	320,00	316,40	0,00	0,00	3,60	0,00	316,40
60632	Fournitures de petit équipement	1 100,00	1 041,63	0,00	0,00	58,37	0,00	1 041,63
6064	Fournitures administratives	150,00	38,74	0,00	0,00	111,26	0,00	38,74
6068	Autres matières et fournitures	1 750,00	1 686,22	0,00	0,00	63,78	0,00	1 686,22
611	Contrats de prestations de services	171 525,62	166 828,15	0,00	0,00	4 697,47	0,00	166 828,15
6132	Locations immobilières	1 500,00	6 300,00	0,00	0,00	-4 800,00	0,00	6 300,00
61358	Autres	47 150,00	47 250,93	0,00	0,00	-100,93	0,00	47 250,93
61551	Entretien matériel roulant	500,00	294,75	0,00	0,00	205,25	0,00	294,75
6161	Multirisques	2 300,00	1 658,35	0,00	0,00	641,65	0,00	1 658,35
6182	Documentation générale et technique	3 950,00	3 838,20	0,00	0,00	111,80	0,00	3 838,20
6184	Versements à des organismes de formation	800,00	28,44	0,00	0,00	771,56	0,00	28,44
6188	Autres frais divers	11 920,00	12 997,86	0,00	0,00	-1 077,86	0,00	12 997,86
6228	Divers	7 041,00	6 610,00	0,00	0,00	431,00	0,00	6 610,00
6231	Annonces et insertions	6 400,00	6 357,29	0,00	0,00	42,71	0,00	6 357,29
6234	Réceptions	11 600,00	11 425,38	0,00	0,00	174,62	0,00	11 425,38
6236	Catalogues et imprimés	23 600,00	14 998,00	0,00	0,00	8 602,00	0,00	14 998,00
6251	Voyages, déplacements et missions	28 500,00	23 675,10	0,00	0,00	4 824,90	0,00	23 675,10
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 752,50	0,00	0,00	247,50	0,00	4 752,50
6281	Concours divers (cotisations)	1 010,00	620,00	0,00	0,00	390,00	0,00	620,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	3 595,13	0,00	0,00	-3 595,13	0,00	3 595,13
6288	Autres services extérieurs	100,00	40,00	0,00	0,00	60,00	0,00	40,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	27 000,00	35 481,82	0,00	0,00	-8 481,82	0,00	35 481,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	123 659,00	117 640,15	0,00	0,00	6 018,85		117 640,15
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	66 500,00	63 126,08	0,00	0,00	3 373,92		63 126,08
6218	Autre personnel extérieur	3 600,00	1 900,08	0,00	0,00	1 699,92		1 900,08
64131	Rémunérations	29 600,00	29 511,64	0,00	0,00	88,36		29 511,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 749,00	12 792,00	0,00	0,00	-43,00		12 792,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 500,00	3 406,50	0,00	0,00	93,50		3 406,50
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 900,00	3 809,05	0,00	0,00	90,95		3 809,05
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 400,00	829,54	0,00	0,00	570,46		829,54
6475	Médecine du travail, pharmacie	110,00	107,08	0,00	0,00	2,92		107,08
6478	Autres charges sociales diverses	600,00	562,18	0,00	0,00	37,82		562,18
6488	Autres	1 700,00	1 596,00	0,00	0,00	104,00		1 596,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		480 875,62	469 685,04	0,00	0,00	11 190,58	0,00	469 685,04
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		480 875,62	469 685,04	0,00	0,00	11 190,58	0,00	469 685,04
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		520 180,16	450 000,91	80 000,00	0,00	-9 820,75
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 140,00	241 106,17	0,00	0,00	-50 966,17
7062	Redevances services à caractère culturel	190 140,00	230 446,17	0,00	0,00	-40 306,17
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	10 660,00	0,00	0,00	-10 660,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	330 040,16	208 096,74	80 000,00	0,00	41 943,42
74718	Autres participations Etat	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	13 000,00	12 400,00	0,00	0,00	600,00
74748	Participation autres communes	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	12 500,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	60 500,00	40 863,85	0,00	0,00	19 636,15
747888	Autres	51 830,16	29 003,68	0,00	0,00	22 826,48
74888	Autres	92 210,00	93 329,21	0,00	0,00	-1 119,21
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	798,00	0,00	0,00	-798,00
75888	Autres	0,00	798,00	0,00	0,00	-798,00
Total des recettes de gestion des services		520 180,16	450 000,91	80 000,00	0,00	-9 820,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		520 180,16	450 000,91	80 000,00	0,00	-9 820,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 685,04	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	352 044,89	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 640,15	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530 000,91	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 106,17	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 096,74	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		469 685,04
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		352 044,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		117 640,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		530 000,91
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		241 106,17
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		288 096,74
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		798,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	469 685,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	2 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	316,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 041,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	38,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 686,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	166 828,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	47 250,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	294,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	1 658,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	3 838,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	28,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	12 997,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	63 126,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	6 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	6 357,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	11 425,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	14 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	23 675,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	4 752,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	3 595,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	35 481,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	29 511,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	12 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	3 406,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	3 809,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	829,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	107,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	562,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	1 596,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	530 000,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	230 446,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	10 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	12 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	40 863,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	29 003,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	93 329,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	798,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 685,04
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 210,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316,40
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041,63
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,74
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 686,22
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 828,15
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 250,93
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294,75
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 658,35
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 838,20
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,44
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 997,86
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 126,08
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,08
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 610,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 357,29
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 425,38
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 998,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 675,10
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 752,50
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 595,13
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 481,82
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 511,64

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331	332	338	341	348		
		Centres de loisirs	Colonies de vacances	Autres activités pour les jeunes	Egalité entre les femmes et les hommes	Autres		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 792,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 406,50
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 809,05
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	829,54
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107,08
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562,18
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 596,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530 000,91
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 446,17
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 660,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 863,85
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 003,68
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 329,21
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	693	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				0,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
 - 21318 « Autres bâtiments publics »,
 - 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
 - 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
 - 2138 « Autres constructions »,
 - 2151 « Réseaux de voirie »,
 - 2152 « Installations de voirie »,
 - 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
 - 21828 « Autres matériels de transport »,
 - 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
 - 2313 « Constructions en cours »,
 - 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
 - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
- La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

SYCOPARC - SYCOPARC FESTIVAL DU JAZZ - CA - 2024

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

SYCOPARC - FESTIVAL DU JAZZ / COMPTE ADMINISTRATIF 2024

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 51
 VOTES :






Pour 51
 Contre -
 Abstentions -

Date de convocation : 31 janvier 2025


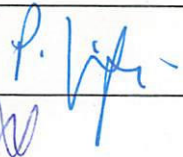

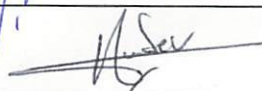
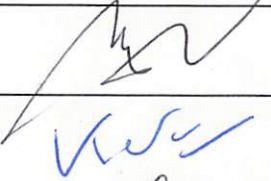
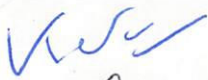
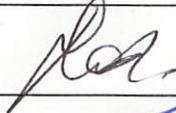


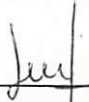
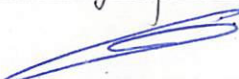
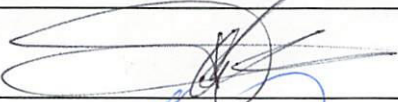
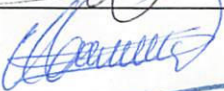
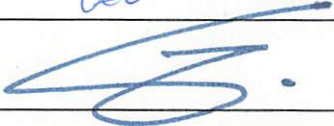


Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente
 A La Petite Pierre, le 22 février 2025
 Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire
 A La Petite Pierre, le 22 février 2025

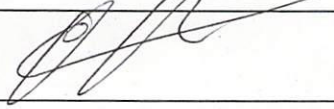


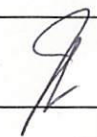

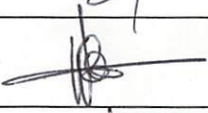
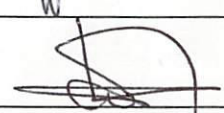
Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	
GLAD Jacqueline	Excuse, pouvoir
GUILLIER Anne	

Accusé de réception en préfecture 067-256700691-20250222-CS220225DEL19-BF Date de télétransmission : 26/02/2025 Date de réception préfecture : 26/02/2025
--

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	
HUBER Bernard	
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	
LEDIG Evelyne	
LEHMANN Marie-Paule	
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	Sortie de la salle
MARCHAL Cédric	
MARMILLOT Dominique	
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	
MULLER Mathieu	
PASTOR Sophie	Excuse, pouvoir
PEITRE	Excuse, pouvoir

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL19-BF
Date de l'émission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

PFEFFER Jean-Louis	
REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	
SANDER Anne	A. Sander
SCHMITT André	Excusé
STAATH Freddy	
SUCK David	
WAECHTER Eliane	Excusé, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	Excusé, pouvoir
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	
ZINGRAFF Marc	Excusé, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le 26/02/2025



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL19-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 42

Nombre de voix pouvoirs : 9

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Compte administratif 2024 – budget annexe « Boutique du Parc »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Boutique du Parc »,

Après que Mme la Présidente se soit retirée,

Décision : Le Comité Syndical décide d'adopter le compte administratif 2024.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
Dépenses	0,00 €	0,00	63.496,79 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	69.055,91 €
Résultat de l'exercice	0,00 €		5.559,12 €
Résultat 2023	0,00 €		-525,71 €
Résultat de clôture	0,00 €		5.033,41 €

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SYCOPARC (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE SYCOPARC

Numéro SIRET : 25670069100056

POSTE COMPTABLE : SGC SARRE UNION

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : SYCOPARC BOUTIQUE DU PARC (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
A2.01 - Opérations non ventilables	38
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	39
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	42
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	44
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	48
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	49
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	51
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	57
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	62
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	63 496,79	69 055,91	-525,71	A1	5 033,41
Investissement	0,00	0,00	(2) 0,00	A2	0,00
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	63 496,79	69 055,91	(3) -525,71	A3	5 033,41

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	5 033,41
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	5 033,41

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	63 496,79	G	69 055,91
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	525,71	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	64 022,50	= G + H + I + J	69 055,91

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	64 022,50	= G + I + K	69 055,91
	Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= H + J + L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	64 022,50	= G + H + I + J + K + L	69 055,91

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	0,00
--------------	---------	-------------	---------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	0,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		0,00		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	51 209,18	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	68 833,91
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	12 098,61	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	189,00	74 Dotations et participations (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	222,00
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	63 496,79	Total recettes de gestion des services	69 055,91
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 63 496,79	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 69 055,91

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 63 496,79	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 69 055,91
---	--------------------------	---	--------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 525,71	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 64 022,50	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 69 055,91
---	------------------------------	---	-------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	5 033,41
--	-----------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	51 209,18		51 209,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	12 098,61		12 098,61
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	189,00	0,00	189,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		63 496,79	0,00	63 496,79

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	525,71
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	68 833,91		68 833,91
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	222,00	0,00	222,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		69 055,91	0,00	69 055,91

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00						
Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SYCOPARC - SYCOPARC BOUTIQUE DU PARC - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		66 780,00	63 496,79	0,00	0,00	3 283,21	0,00	63 496,79
011	Charges à caractère général (3)	53 300,00	51 209,18	0,00	0,00	2 090,82	0,00	51 209,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 280,00	12 098,61	0,00	0,00	1 181,39		12 098,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	200,00	189,00	0,00	0,00	11,00	0,00	189,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		66 780,00	63 496,79	0,00	0,00	3 283,21	0,00	63 496,79
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		66 780,00	63 496,79	0,00	0,00	3 283,21	0,00	63 496,79
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	525,71							
--	---------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	67 305,71	64 022,50	0,00	0,00	3 283,21	0,00	63 496,79
--	------------------	------------------	-------------	-------------	-----------------	-------------	------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

SYCOPARC - SYCOPARC BOUTIQUE DU PARC - CA - 2024

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		67 305,71	69 055,91	0,00	0,00	-1 750,20
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 305,71	68 833,91	0,00	0,00	-1 528,20
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	222,00	0,00	0,00	-222,00
Total des recettes de gestion des services		67 305,71	69 055,91	0,00	0,00	-1 750,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		67 305,71	69 055,91	0,00	0,00	-1 750,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	-------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	67 305,71	69 055,91	0,00	0,00	-1 750,20
--	------------------	------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1	
Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		66 780,00	63 496,79	0,00	0,00	3 283,21	0,00	63 496,79
011	Charges à caractère général (4)	53 300,00	51 209,18	0,00	0,00	2 090,82	0,00	51 209,18
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 145,59	0,00	0,00	-145,59	0,00	1 145,59
6078	Autres marchandises	44 000,00	44 770,65	0,00	0,00	-770,65	0,00	44 770,65
611	Contrats de prestations de services	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 590,00	2 608,65	0,00	0,00	-18,65	0,00	2 608,65
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	600,00	558,00	0,00	0,00	42,00	0,00	558,00
6234	Réceptions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	600,00	170,00	0,00	0,00	430,00	0,00	170,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	189,64	0,00	0,00	110,36	0,00	189,64
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 500,00	1 255,30	0,00	0,00	244,70	0,00	1 255,30
6288	Autres services extérieurs	300,00	110,00	0,00	0,00	190,00	0,00	110,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	310,00	301,35	0,00	0,00	8,65	0,00	301,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	13 280,00	12 098,61	0,00	0,00	1 181,39		12 098,61
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	13 280,00	11 565,67	0,00	0,00	1 714,33		11 565,67
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	532,94	0,00	0,00	-532,94		532,94
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	200,00	189,00	0,00	0,00	11,00	0,00	189,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	200,00	189,00	0,00	0,00	11,00	0,00	189,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses de gestion des services		66 780,00	63 496,79	0,00	0,00	3 283,21	0,00	63 496,79
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		66 780,00	63 496,79	0,00	0,00	3 283,21	0,00	63 496,79
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		67 305,71	69 055,91	0,00	0,00	-1 750,20
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 305,71	68 833,91	0,00	0,00	-1 528,20
7078	Autres marchandises	67 305,71	68 833,91	0,00	0,00	-1 528,20
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	222,00	0,00	0,00	-222,00
75888	Autres	0,00	222,00	0,00	0,00	-222,00
Total des recettes de gestion des services		67 305,71	69 055,91	0,00	0,00	-1 750,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		67 305,71	69 055,91	0,00	0,00	-1 750,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	63 496,79	0,00	0,00		63 496,79
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	51 209,18	0,00	0,00		51 209,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	12 098,61	0,00	0,00		12 098,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	189,00	0,00	0,00		189,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	69 055,91	0,00	0,00		69 055,91
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	68 833,91	0,00	0,00		68 833,91
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	222,00	0,00	0,00		222,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		63 496,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 145,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	44 770,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 608,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	11 565,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	189,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 255,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	301,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	532,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		69 055,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	68 833,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	222,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 496,79
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 145,59
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 770,65
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 608,65
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 565,67
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,64
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 255,30
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301,35
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	532,94
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 055,91
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 833,91
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF NON TITULAIRE TNC	C	ADM	370	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF NON TITULAIRE TNC	C	ADM	370	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				0,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
 - 21318 « Autres bâtiments publics »,
 - 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
 - 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
 - 2138 « Autres constructions »,
 - 2151 « Réseaux de voirie »,
 - 2152 « Installations de voirie »,
 - 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
 - 21828 « Autres matériels de transport »,
 - 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
 - 2313 « Constructions en cours »,
 - 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
 - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
- La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

SYCOPARC - SYCOPARC BOUTIQUE DU PARC - CA - 2024

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 305,71	64 022,50	0,00	3 283,21
RECETTES	67 305,71	69 055,91	0,00	-1 750,20

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 305,71	64 022,50	0,00	3 283,21
RECETTES	67 305,71	69 055,91	0,00	-1 750,20

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 305,71	64 022,50	0,00	3 283,21
RECETTES	67 305,71	69 055,91	0,00	-1 750,20
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	67 305,71	64 022,50	0,00	3 283,21
TOTAL GENERAL DES RECETTES	67 305,71	69 055,91	0,00	-1 750,20

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

SYCOPARC - BOUTIQUE DU PARC / COMPTE ADMINISTRATIF 2024

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 51
 VOTES :


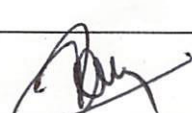
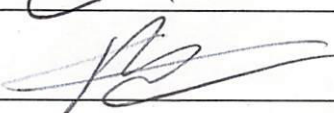

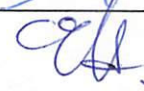
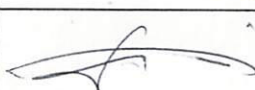
Pour 51
 Contre /
 Abstentions /

Date de convocation : 31 janvier 2025

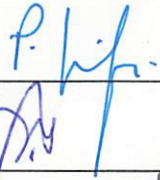
Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente
 A La Petite Pierre, le 22 février 2025
 Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire
 A La Petite Pierre, le 22 février 2025

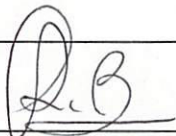






Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	
GLAD Jacqueline	Excusé, pouvoir
GUILLIER Anne	

Accusé de réception en préfecture 067-256700691-20250222-CS220225DEL17-BF Date de télétransmission : 26/02/2025 Date de réception préfecture : 26/02/2025
--

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	
HUBER Bernard	
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	
LEDIG Evelyne	
LEHMANN Marie-Paule	
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	Sortie de la salle
MARCHAL Cédric	
MARMILLOT Dominique	
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	
MULLER Mathieu	
PASTOR Sophie	Excuse, pouvoir
	Excuse, pouvoir
	
PFEFFER Jean-Louis	

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL17-BF
Date de l'émission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	
SANDER Anne	A. Sander
SCHMITT André	Excusé
STAATH Freddy	
SUCK David	
WAECHTER Eliane	Excusé, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	Excusé, pouvoir
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	
ZINGRAFF Marc	Excusé, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfect et de la publication le 26/02/2025



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL17-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57
Pour : 57
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Affectation des résultats du compte administratif 2024 – budget principal

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,
VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,
VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,
VU le compte administratif 2024 du budget principal,

Décision : Le Comité Syndical :

- constatant que le compte administratif du budget principal du SYCOPARC présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT délibération prise en 2024 sur les résultats 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	67.470,96 €		426.709,57 €	494.180,53 €
FONCT	-184.298,47 €		-378.738,67 €	-563.037,14 €

- que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, décide d'affecter le résultat comme suit :

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL24-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	-563.037,14 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	-563.037,14

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MATAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57
Pour : 57
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Affectation des résultats du compte administratif 2024 – budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »,

Décision : Le Comité Syndical :

- constatant que le compte administratif du budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière » présente les résultats suivants :

	RESULTAT	PART AFFECTEE A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CA 2023	L'INVESTISSEMENT	L'EXERCICE 2024	REALISER 2024	RESTES A	PRENDRE EN
		délibération			REALISER	COMPTE POUR
		prise en 2024				L'AFFECTATION
		sur les résultats				DE RESULTAT
		2023				
				DEPENSES		
				recettes		
INVEST	-11 366,61 €		-26 544,72 €	8 250,00 €	4 250,00 €	-33 661,33 €
				12 500,00 €		
FONCT	-41 563,36 €		-19 786,68 €			-61 350,04 €

- que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, décide d'affecter le résultat comme suit :

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL21-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	-61.350,04 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	-61.350,04 €

Pour extrait conforme

La Présidente,



~~Nathalie MAHAJO-GUTHMULLER~~

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57
Pour : 57
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Affectation des résultats du compte administratif 2024 – budget annexe « Conservation des Musées »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Conservation des musées »,

Décision : Le Comité Syndical :

- constatant que le compte administratif du budget annexe « Conservation des musées » présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT délibération prise en 2024 sur les résultats 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	0,00 €		0,00 €	0,00 €
FONCT	-5.857,25 €		9.000,01 €	3.142,76 €

- que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, décide d'affecter le résultat comme suit :

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL23-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	3.142,76 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Excédent à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	3.142,76 €

Pour extrait conforme



La Présidente,

~~Nathalie MARAJO-GUTHMULLER~~

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57
Pour : 57
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Affectation des résultats du compte administratif 2024 – budget annexe « Festival du Jazz »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Festival du Jazz »,

Décision : Le Comité Syndical :

- constatant que le compte administratif du budget annexe « Festival du Jazz » présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT délibération prise en 2024 sur les résultats 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	0,00 €		0,00 €	0,00 €
FONCT	-39.304,54 €		60.315,87 €	21.011,33 €

- que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, décide d'affecter le résultat comme suit :

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL22-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	21.011,33 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Excédent à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	21.011,33 €



Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MASZAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Monsieur Serge WEIL, Vice-Président

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

Voix : 57
Pour : 57
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Affectation des résultats du compte administratif 2024 – budget annexe « Boutique du Parc »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte administratif 2024 du budget annexe « Boutique du Parc »,

Décision : Le Comité Syndical :

- constatant que le compte administratif du budget annexe « Boutique du Parc » présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT délibération prise en 2024 sur les résultats 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	0,00 €		0,00 €	0,00 €
FONCT	-525,71 €		5.559,12 €	5.033,41 €

- que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, décide d'affecter le résultat comme suit :

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL20-BF
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	5.033,41 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Excédent à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	5.033,41 €

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 48

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Débat d'orientations budgétaires – budget principal 2025 du SYCOPARC.

Voix : 60
Pour : 60
Contre : 0
Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord et notamment les articles 14, 15 et 16,

VU les orientations budgétaires présentées par Mme la Présidente pour 2025,

VU le rapport des orientations budgétaires annexé,

Décision : Le Comité Syndical :

- s'est exprimé et a débattu sur les orientations budgétaires 2025 présentées en annexes de la présente délibération, en l'attente du vote du budget primitif 2025.

Pour extrait conforme



La Présidente,

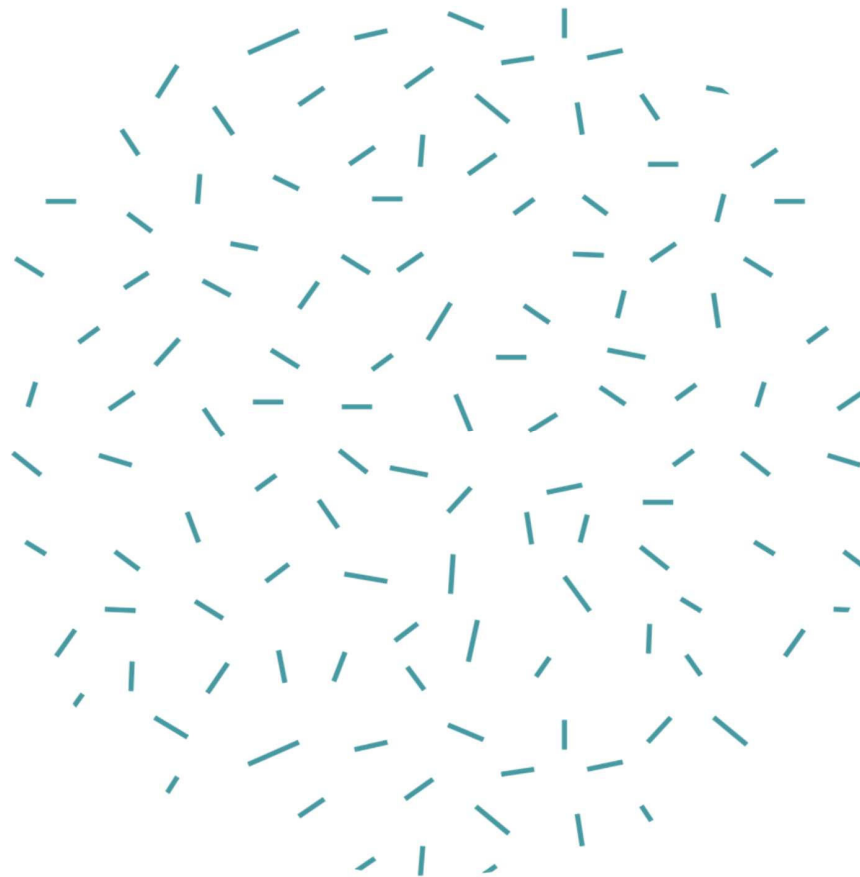
Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Exercice 2025



DEFINITION, CADRE REGLEMENTAIRE ET CONTENU DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB)

L'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) envisagées pour l'exercice à venir est réalisé dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget primitif dans les EPCI de 3 500 habitants et plus.

Le ROB doit permettre d'informer les élus de la situation financière de la collectivité ainsi que sur les évolutions de l'environnement économique général. Il doit également permettre aux élus de débattre sur les orientations projetées puis de voter de manière éclairée sur le budget primitif.

Le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires (qui a ajouté un article D. 2312-3 après l'article R. 2312-2 du CGCT), prévoit que le ROB doit comporter les informations suivantes :

- 1 - Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- 2 - La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.
- 3 - Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Le ROB peut intégrer une prospective financière permettant de contextualiser et positionner les orientations budgétaires souhaitées au sein du mandat politique en cours.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le ROB doit également intégrer des informations concernant :

- La structure des effectifs ;
- Les dépenses de personnel ;
- La durée effective du travail dans la collectivité ;
- L'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget ;
- La démarche de gestion prévisionnelle des ressources humaines.

A l'issue de la présentation du ROB, l'assemblée délibérante prend acte, par délibération, de la tenue du débat. La délibération est soumise au contrôle de légalité.

LES PARCS NATURELS REGIONAUX

Les Parcs naturels régionaux ont pour vocation d’asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.

Peut être classé en « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l’équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s’organise autour d’un projet concerté de développement durable contractualisé à travers sa charte qui constitue le cadre de référence de la politique territoriale qu’il met en œuvre dans le respect des missions et du mandat qui lui sont confiés.

Les missions des Parcs naturels régionaux sont présentées à l’article R333-1 du Code de l’Environnement :

1. La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
2. L’aménagement du territoire
3. Le développement économique et social
4. L’accueil, l’éducation et l’information
5. L’expérimentation, l’innovation

Le Parc conduit son action au service du territoire de manière transversale en s’appuyant sur son équipe technique pluridisciplinaire d’experts, et à travers la mobilisation d’une grande diversité d’acteurs via des partenariats originaux, expérimentaux, thématiques et la mise en œuvre d’expériences territoriales diverses.

Sa structure de syndicat mixte et ses instances visent à favoriser la co-construction, le développement de logiques partenariales et le maintien d’un lien permanent avec les élus et habitants du territoire.

L’activité et la capacité du syndicat mixte à exercer ses missions dépendent des moyens humains et financiers qui lui sont attribués par ses membres, via les cotisations statutaires, et de sa capacité à mobiliser des financements auprès de partenaires publics et privés pour la réalisation d’actions spécifiques.

Le réseau des Parcs naturels régionaux est animé par sa fédération. Cette dernière regroupe actuellement 59 Parcs naturels régionaux.

ELEMENTS DE CONTEXTE POUR 2025

Contexte national

Ces dernières années ont été marquées par un contexte macroéconomique particulièrement fluctuant, fortement impacté par la crise sanitaire liée à la Covid19 puis par la guerre en Ukraine.

Ce contexte a engendré une période de forte inflation des prix à la consommation (+5,5 % en 2022, +4,9 % en 2023) et une hausse conséquente des coûts des matières premières et de l'énergie qui ont eu un impact fort sur les ménages, les entreprises et les collectivités.

L'année 2024 a été synonyme d'une stabilisation de la dynamique inflationniste et d'un « retour à la normale » avec un taux d'inflation constaté de 2 %.

L'année 2025 devrait s'inscrire dans la continuité de la tendance constatée en 2024 grâce notamment à une inflation négative des prix de l'énergie (baisse des tarifs réglementés de vente d'électricité et baisse du prix du baril par rapport à 2024). Le taux d'inflation 2025 devrait s'établir à 1,6 % en moyenne annuelle.

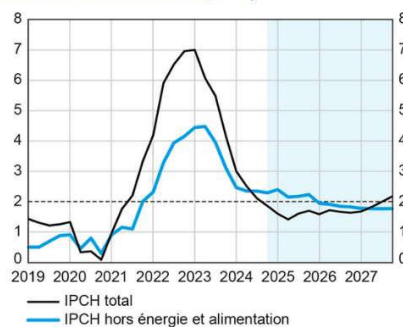
Ces prévisions économiques stabilisatrices restent néanmoins incertaines au regard notamment du contexte politique national et international particulièrement mouvant.

Les orientations retenues par le gouvernement pour le cadre du budget de l'Etat 2025 ainsi que leurs conséquences sur les finances publiques locales et les collectivités sont encore incertaines.

Il est toutefois probable que l'objectif annoncé de réduction du déficit public (-5,4 % annoncé dans le cadre de la déclaration de politique générale) via une limitation des dépenses publiques (-32 milliards d'€) ait des conséquences notables directes et indirectes sur les budgets des collectivités qui devront faire un effort budgétaire de l'ordre de 2,2 milliards d'euros.

Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé.
Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2024, projections Banque de France sur fond bleuté.

Contexte financier propre aux Parcs naturels régionaux

Les Parcs naturels régionaux, dont le financement est principalement assuré par des dotations, subventions et contributions publiques, seront sans doute amenés à devoir faire preuve de flexibilité pour adapter leur fonctionnement aux choix budgétaires opérés dans le cadre du budget 2025 de l'Etat.

La diminution du Fonds Vert, fortement mobilisé par les Parcs, devrait avoir un impact notable sur certaines politiques prioritaires. Par ailleurs, la baisse globale des crédits de nombreux ministères devrait complexifier le montage financier des projets en cours.

Dans ce contexte financier qui se tend, l'augmentation de la dotation « Aménités rurales » de 100 millions d'euros en 2024 à 110 millions d'euros pour 2025 est une nouvelle appréciable pour l'ensemble des communes classées Parc naturel régional qui devraient voir le montant de leur dotation se maintenir ou augmenter étant donné l'absence de modification dans les critères de calcul et d'attribution de la dotation.

Contexte des PNR au niveau régional

Les principales orientations de la Région Grand Est pour 2025 ont été stabilisées dans la convention triennale 2023-2025. L'année 2025 permettra d'établir le bilan de la convention en cours et de travailler sur les nouvelles orientations pour la période 2026-2028.

Bien que les crédits alloués par la Région aux Parcs soient attribués annuellement, la mise en place d'une convention triennale apporte de la visibilité sur les orientations budgétaires et permet d'apporter une certaine stabilité financière aux Parcs naturels régionaux.

Contexte au niveau départemental

Une convention triennale est établie avec la Collectivité européenne d'Alsace pour la période 2023-25. Comme pour la Région Grand Est, l'année 2025 permettra d'établir le bilan de la convention en cours et de travailler sur les nouvelles orientations pour la période 2026-2028.

Contexte spécifique lié au Parc naturel régional des Vosges du Nord

En ce qui concerne l'actualité propre au Parc naturel régional des Vosges du Nord, l'exercice 2025 sera principalement marqué par :

=> La poursuite de la procédure de révision de sa charte constitutive qui rentrera dans une phase charnière et opérationnelle déterminante avec l'élaboration du diagnostic territorial, le lancement de la concertation locale, le lancement du travail avec le bureau d'étude et la construction des premières orientations du projet stratégique. L'année 2025 sera très mobilisatrice pour l'équipe du Parc, les élus et l'ensemble des acteurs du territoire.

CALENDRIER RÉVISION CHARTE 2029-44

2024	2025	2026	2027	2028	2029
<ul style="list-style-type: none"> • Lancement • Périmètre • Délib-RGE • Note enjeux avis d'opp Etat • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation • Diag territorial • Enjeux • Concertation Enjeux-Objectifs • 1^{ère} trame Charte 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction • Plan parc • Municipales • Concertation territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen conjoint Etat • Audition CNPN • Visite rapporteurs • Saisie AE 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis AE • Délib RGE • Régionales • Enquête publique • Arrêt du projet • Examen Final 	<ul style="list-style-type: none"> • Saisie des Collectivités délibérations • Approbation RGE • Avis légalité du préfet

=> Les 50 ans du Parc naturel régional des Vosges du Nord. A cette occasion, toute l'équipe du Parc se mobilisera aux côtés des délégués des communes pour être présente sur 50 événements organisés sur le territoire. Cette présence permettra de mieux faire connaître le Parc et de recueillir le témoignage des habitants afin notamment d'alimenter la procédure de révision de la charte.

=> La réalisation des bilans de la programmation triennale 2023-2025 avec la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace, et du contrat Territoire Eau et Climat 2021-2024 avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

=> La mise en œuvre de nouvelles contractualisations avec la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

=> La poursuite des projets structurants afin d'atteindre les objectifs fixés d'ici la fin de la charte dans les 6 domaines prioritaires suivants :

1/ Faire en sorte qu'« Habiter autrement » s'impose partout :

- Mut'archi, Habiter autrement, Résidences d'architectures,
- Suite test Labo ZAN,

2/ Améliorer la résilience écologique et économique des forêts face aux changements climatiques :

- Etendre la Réserve Naturelle Nationale,
- Déployer avec l'ONF une gestion à Haute Valeur Environnementale sur l'unité forestière du Pays de Bitche,
- Renouveler les conventions : Parc-ONF, Parc-Armée,
- LIFE Biodiv'Est – mettre en place le monitoring des forêts du Grand Est,

3/ Soutenir une agriculture nourricière plus respectueuse des écosystèmes et des paysages :

- Déployer des PAEC et MAEC sur le territoire et mettre en place des fermes pilotes via le dispositif Patur'ajust,
- Accompagner un groupe d'éleveurs au développement d'un atelier de transformation de viande à l'herbe,

4/ Amplifier les actions en faveur de la biodiversité et faciliter l'implication citoyenne dans les projets :

- Plans communaux de préservation et de restauration de la biodiversité (suite ABC),

- Développer la Trame Verte et Bleue sur les communautés de communes d'Alsace Bossue et du Pays de Niederbronn-les-Bains,
- Espace Homme - Nature à Sturzelbronn,
- Plan régional d'actions du Lynx,
- Interreg Jardiner pour la biodiversité et le climat et Horizon Climatic,

5/ Accompagner le renouvellement de l'éducation au territoire en s'appuyant sur les musées et l'EEDD :

- La poursuite de la réflexion sur l'évolution du dispositif de la conservation des Musées,

6/ Développer un tourisme durable, résilient et l'itinérance douce :

- Plan de paysage de la traversée du Massif,
- Plan Avenir Montagnes Ingénierie et investissement.

=> La poursuite du travail engagé en 2024 pour se conformer aux rappels du droit formulés par la chambre régionale des comptes dans son rapport publié en 2024.

ORGANISATION BUDGETAIRE DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Le budget du Parc naturel régional des Vosges du Nord se compose du budget principal et de 4 budgets annexes.

Budget principal

Le **budget principal du Parc** intègre :

> Les dépenses et recettes dites « **statutaires** » c'est-à-dire nécessaires pour permettre le bon fonctionnement de la part de l'équipe du Parc occupant des missions considérées comme permanentes et intangibles pour la réalisation des objectifs de la charte du Parc. Le budget dit statutaire comprend également l'ensemble des charges liées à l'entretien courant du patrimoine matériel et immatériel détenu, occupé ou utilisé par le Parc (château, véhicule ...) ainsi que les charges liées au remboursement des intérêts et du capital de la dette.

> Les dépenses et recettes liées au « **programme d'actions** » qui regroupent les projets dont le Parc est maître d'ouvrage, et les opérations de soutien à des maîtres d'ouvrages locaux servant les objectifs de la Charte. Le programme d'actions fait l'objet de financements spécifiques, projet par projet, dont les conséquences budgétaires varient en fonction des opérations nouvelles programmées et des opérations en cours.

Les modalités de financement du budget principal diffèrent selon que la dépense soit statutaire ou liée au programme d'actions.

En l'absence de fiscalité propre, les dépenses « statutaires » sont financées par :

- Les contributions statutaires des membres du syndicat. Le montant des contributions est voté annuellement en référence à l'article 15 des statuts du syndicat, après déduction des autres participations financières prévisionnelles, perçues par le Parc. Elles sont obligatoires.

Répartition des contributions statutaires selon article 15 des statuts du syndicat :

- Région Grand Est	40,70 %
- Collectivité européenne d'Alsace	19,42 %
- Département de la Moselle	10,59 %
- Les EPCI	9,53 %
- Les communes	15,41 %
- Les villes périphériques	2,91 %
- Les villes portes	1,44 %

- Les autres participations affectées aux dépenses statutaires comprennent une dotation financière de l'Etat de 150.000 € au titre du classement Parc naturel régional, des recettes issues des cotisations des entreprises labellisées « Valeurs Parcs », divers recouvrements liés à la participation des agents aux tickets restaurant, des fonds européens résultant de la valorisation de moyens humains statutaires dans divers projets européens portés par le Parc et de participations diverses au titre de conventionnements avec des organismes extérieurs (Fédération des Parcs, AGEVON...).

Les financements liés au programme d'actions proviennent de diverses sources, notamment de l'Etat et de ses organismes (DREAL, DDT, DRAAF, DRAC, MASSIF, AERM...), des crédits européens ou encore de la Région Grand Est et de la Collectivité européenne d'Alsace. Les modalités de financement se font en fonction des projets, des dispositifs mais également des conventionnements.

Dans le cadre de sa programmation triennale 2023-2025, le Parc a signé des conventions d'objectifs avec la Région Grand Est et la Collectivités européenne d'Alsace. Ces conventions permettent de se doter d'orientations et objectifs partagés ainsi que de moyens financiers pérennes pour la mise en œuvre des actions programmées.

Budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »

Le **budget annexe « Maison de l'Eau de la Rivière »** intègre les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement du bâtiment de la MER, à son équipe et à ses activités. La MER propose des activités de découverte et d'initiation à la nature et à l'environnement essentiellement à destination des publics scolaires mais également à des publics spécifiques comme les structures médico-sociales ou encore des formations adultes de pédagogie à l'environnement.

Les activités de la Maison de l'Eau et de la Rivière sont financées par :

- Des contributions publiques de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace ou encore de la Communauté de Commune de Hanau-La Petite-Pierre,
- Des subventions liées à la réalisation de projets (Agence de l'Eau Rhin-Meuse principalement),
- Des recettes liées aux activités réalisées par l'équipe d'animation du site ainsi qu'à la valorisation du bâtiment.

Budget annexe « Conservation des Musées »

Le **budget annexe « Conservation des Musées »** intègre les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de l'équipe de la Conservation, composée de trois attachés de conservation et d'un demi-poste consacré à la « régie des collections ». Ce service mutualise le personnel scientifique entre les 10 musées suivis par le Parc. Il a pour objectifs de :

- Garantir le contenu scientifique des discours développés par les musées,
- Définir en concertation les projets culturels des musées,
- Coordonner la gestion des collections, l'aménagement des réserves, les mesures de conservation préventive et de restauration,
- Elaborer les projets de rénovation, aider ou coordonner des projets d'expositions temporaires, conseiller pour la recherche de co-financements,
- Assurer la gestion de la base de données d'inventaire, récolement des collections des musées, assurer la maintenance et l'hébergement.

Le budget annexe de la Conservation des Musées est statutaire, ses modalités de financement sont déterminées par l'article 15 des statuts du Parc qui prévoit que « les cotisations statutaires sont établies sur la base de l'application d'une part forfaitaire unique et identique pour l'ensemble des membres du

dispositif de la Conservation des Musées ». Les cotisations statutaires sont obligatoires. Les membres statutaires de la Conservation des Musées sont au nombre de 10.

Les contributions statutaires des membres sont complétées par une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la programmation annuelle du Parc, par une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (DRAC) ainsi que par divers recouvrements.

Le budget annexe de la Conservation des Musées n'intègre pas de dépenses ni de recettes d'investissement.

Budget annexe « Boutique du Parc »

Le **budget annexe « Boutique du Parc »** intègre les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant ainsi qu'au renouvellement des objets de la boutique. Il prend également en compte les dépenses du personnel intervenant en soutien à l'agent permanent. La Boutique du Parc a ouvert ses portes en avril 2021. Son objectif est de promouvoir la diversité des ressources locales et de valoriser les artisans qui les transforment.

Le budget annexe de la Boutique du Parc est exclusivement financé par les recettes issues de la vente des produits commercialisés à la boutique.

Le budget annexe de la Boutique du Parc n'intègre pas de dépenses ni de recettes d'investissement.

Budget annexe « Festival de Jazz »

Le **budget annexe « Festival de Jazz »** intègre les dépenses et recettes liées à l'organisation et au déroulement du festival Au Grès du Jazz. Il comporte l'ensemble des coûts programmatiques, techniques, logistiques ainsi que les charges du personnel dédiées.

Le festival Au Grès du Jazz est une activité qui est imposable de plein droit à la TVA. Le budget est donc présenté en HT.

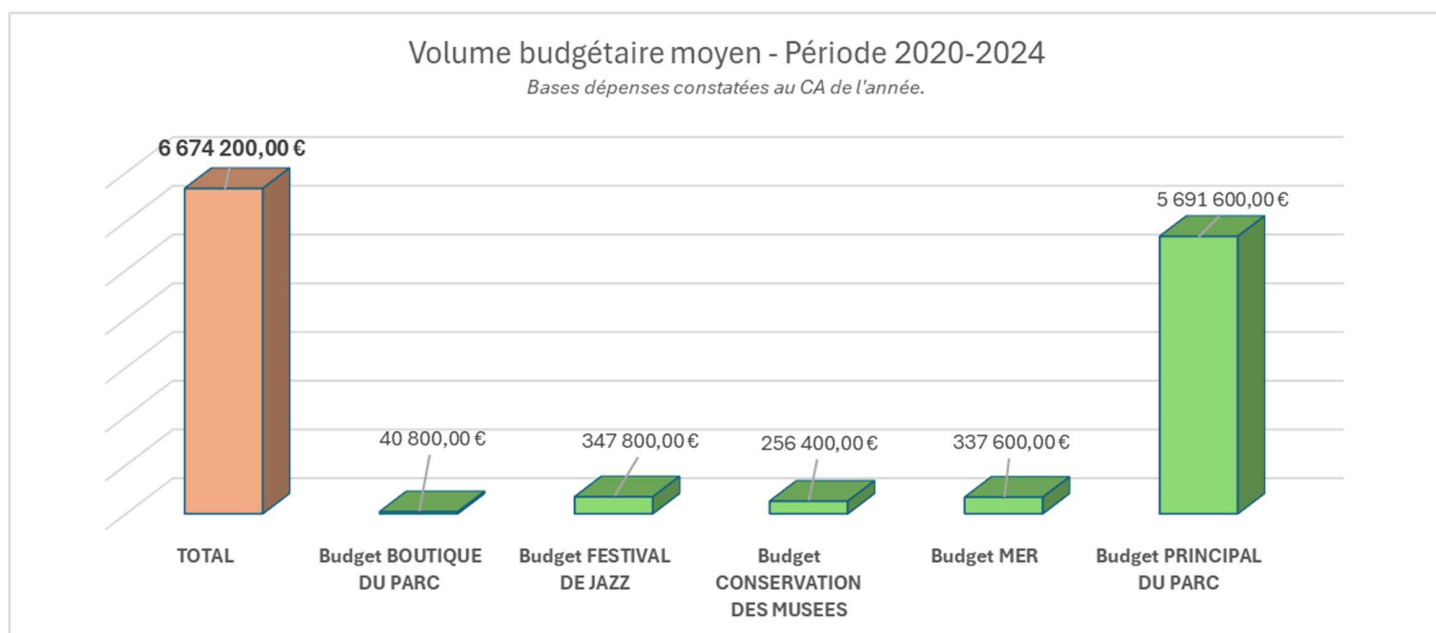
La maîtrise d'ouvrage du festival Au Grès du Jazz est assurée par le SYCOPARC depuis 2013. La maîtrise d'ouvrage est assurée en collaboration étroite avec l'Association « Au Grès du Jazz », la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre et la Commune de La Petite-Pierre.

Le budget annexe du Festival de Jazz est principalement financé par :

- Les recettes issues de la vente des billets,
- Des subventions publiques de la Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, DRAC, Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre, Commune de La Petite-Pierre...,
- Des subventions émanant d'organismes spécialisés tels que la SACEM, le Centre National de la Musique...,
- Des participations privées (mécénat, participation de l'association...),
- D'autres recouvrements.

Le budget annexe du festival n'intègre pas de dépenses ni de recettes d'investissement.

Grandes masses budgétaires sur la période 2020-2024



	Budget PRINCIPAL DU PARC	Budget MER	Budget CONSERVATION DES MUSEES	Budget FESTIVAL DE JAZZ	Budget BOUTIQUE DU PARC	TOTAL
Moyenne 2020-2024	5 691 600,00 €	337 600,00 €	256 400,00 €	347 800,00 €	40 800,00 €	6 674 200,00 €
Fonctionnement	4 219 000,00 €	327 400,00 €	256 400,00 €	347 800,00 €	40 800,00 €	5 191 400,00 €
Investissement	1 472 600,00 €	10 200,00 €	- €	- €	- €	1 482 800,00 €

**Bases dépenses constatées au CA de l'année*

TENDANCES ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Budget principal – tendances constatées sur le budget dit « statuaire »

Evolutions du budget dit « statuaire » sur la période 2020-2024 + évolutions constatées depuis le renouvellement de la charte du Parc.

DEPENSES

	2014*	2020	2021	2022	2023	2024
011 - Charges à caractère général	195 300 €	189 950 €	194 930 €	193 330 €	272 730 €	272 730 €
012 - Charges de personnel	953 750 €	1 057 880 €	1 061 100 €	1 151 300 €	1 178 350 €	1 234 430 €
65 - Charges de gestion courante	48 500 €	56 700 €	64 100 €	72 300 €	74 800 €	74 800 €
66 - Charges financières	2 800 €	12 500 €	5 500 €	8 000 €	8 000 €	8 500 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	18 000 €	26 000 €	24 500 €	23 700 €	24 000 €
TOTAL	1 200 350 €	1 335 030 €	1 351 630 €	1 449 430 €	1 557 580 €	1 614 460 €

* année de renouvellement de la charte = année de référence

PART DES DIFFERENTS POSTES AU SEIN DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2014*	2020	2021	2022	2023	2024
011 - Charges à caractère général	16,27%	14,23%	14,42%	13,34%	17,51%	16,89%
012 - Charges de personnel	79,46%	79,24%	78,51%	79,43%	75,65%	76,46%
65 - Charges de gestion courante	4,04%	4,25%	4,74%	4,99%	4,80%	4,63%
66 - Charges financières	0,23%	0,94%	0,41%	0,55%	0,51%	0,53%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00%	1,35%	1,92%	1,69%	1,52%	1,49%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* année de renouvellement de la charte = année de référence

EVOLUTION DES POSTES DE DEPENSES - BASE 2014

	2020	2021	2022	2023	2024
011 - Charges à caractère général	-2,74%	-0,19%	-1,01%	39,65%	39,65%
012 - Charges de personnel	10,92%	11,26%	20,71%	23,55%	29,43%
65 - Charges de gestion courante	16,91%	32,16%	49,07%	54,23%	54,23%
66 - Charges financières	346,43%	96,43%	185,71%	185,71%	203,57%
023 - Virement à la section d'investissement	/	/	/	/	/
TOTAL	11,22%	12,60%	20,75%	29,76%	34,50%

RECETTES

	2014*	2020	2021	2022	2023	2024
74 - Dotations	1 190 650 €	1 314 030 €	1 314 030 €	1 409 330 €	1 510 980 €	1 565 780 €
Etat	130 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	167 500 €	159 700 €
Cotisations statutaires	1 060 650 €	1 184 370 €	1 184 370 €	1 254 980 €	1 291 230 €	1 326 380 €
Région	460 850 €	482 000 €	482 000 €	510 800 €	525 530 €	539 840 €
CEA	219 880 €	230 100 €	230 100 €	243 800 €	250 760 €	257 540 €
CD57	119 960 €	125 450 €	125 450 €	132 900 €	136 740 €	140 500 €
Communes	158 670 €	182 320 €	182 320 €	193 380 €	198 980 €	204 400 €
Villes Portes	16 120 €	17 100 €	17 100 €	18 000 €	18 590 €	19 100 €
Villes Périphériques	32 990 €	34 500 €	34 500 €	36 500 €	37 580 €	38 600 €
EPCI	52 180 €	112 900 €	112 900 €	119 600 €	123 050 €	126 400 €
Communes associées	- €	4 660 €	4 660 €	8 500 €	9 000 €	9 000 €
Autres organismes	- €	5 000 €	5 000 €	25 850 €	43 250 €	70 700 €
013 - Atténuations de charges	- €	- €	16 800 €	17 300 €	18 800 €	16 180 €
75 - produits de gestion courante	9 700 €	21 000 €	20 800 €	22 800 €	27 800 €	32 500 €
TOTAL	1 200 350 €	1 335 030 €	1 351 630 €	1 449 430 €	1 557 580 €	1 614 460 €

* année de renouvellement de la charte = année de référence

PART DES DIFFERENTS POSTES AU SEIN DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014*	2020	2021	2022	2023	2024
74 - Dotations	99,19%	98,43%	97,22%	97,23%	97,01%	96,98%
Etat	10,83%	8,99%	8,88%	8,28%	10,75%	9,89%
Cotisations statutaires	88,36%	88,71%	87,63%	86,58%	82,90%	82,16%
Région	38,39%	36,10%	35,66%	35,24%	33,74%	33,44%
CEA	18,32%	17,24%	17,02%	16,82%	16,10%	15,95%
CD57	9,99%	9,40%	9,28%	9,17%	8,78%	8,70%
Communes	13,22%	13,66%	13,49%	13,34%	12,77%	12,66%
Villes Portes	1,34%	1,28%	1,27%	1,24%	1,19%	1,18%
Villes Périphériques	2,75%	2,58%	2,55%	2,52%	2,41%	2,39%
EPCI	4,35%	8,46%	8,35%	8,25%	7,90%	7,83%
Communes associées	0,00%	0,35%	0,34%	0,59%	0,58%	0,56%
Autres organismes	0,00%	0,37%	0,37%	1,78%	2,78%	4,38%
013 - Atténuations de charges	0,00%	0,00%	1,24%	1,19%	1,21%	1,00%
75 - produits de gestion courante	0,81%	1,57%	1,54%	1,57%	1,78%	2,01%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

* année de renouvellement de la charte = année de référence

EVOLUTION DES POSTES DE RECETTES - BASE 2014

	2020	2021	2022	2023	2024
74 - Dotations	10,36%	10,36%	18,37%	26,90%	31,51%
<i>Etat</i>	-7,69%	-7,69%	-7,69%	28,85%	22,85%
Cotisations statutaires	11,66%	11,66%	18,32%	21,74%	25,05%
<i>Région</i>	4,59%	4,59%	10,84%	14,03%	17,14%
<i>CEA</i>	4,65%	4,65%	10,88%	14,04%	17,13%
<i>CD57</i>	4,58%	4,58%	10,79%	13,99%	17,12%
<i>Communes</i>	14,91%	14,91%	21,88%	25,40%	28,82%
<i>Villes Portes</i>	6,08%	6,08%	11,66%	15,32%	18,49%
<i>Villes Périphériques</i>	4,58%	4,58%	10,64%	13,91%	17,01%
<i>EPCI</i>	116,37%	116,37%	129,21%	135,82%	142,24%
<i>Communes associées</i>					
<i>Autres organismes</i>					
013 - Atténuations de charges					
75 - Produits de gestion courante	106,19%	114,43%	135,05%	186,60%	235,05%
TOTAL	11,22%	12,60%	20,75%	29,76%	34,50%

Synthèse des tendances constatées sur le budget statutaire :

Le montant du budget dit « statutaire » a augmenté de 34,5 % sur la période 2014-2024.

En dépenses :

Le budget statutaire a relativement peu évolué sur la période 2014-2021 (+12,6 %) et a connu de fortes évolutions ces trois dernières années notamment du fait :

- De l'augmentation des dépenses de personnel (intégration d'un poste complémentaire de responsable des ressources humaines, réévaluation du point d'indice et des grilles indiciaires ...),
- De la forte augmentation des charges à caractère général en 2023 suite à la très forte inflation des matières premières qui représentent une part importante des charges à caractère général du Parc,
- Des dépenses du budget statutaire ont également été impactées par l'emprunt contracté pour la rénovation du château qui engendre une dépense annuelle complémentaire de plus d'environ 30.000 €.

En recettes :

Les contributions statutaires représentent 82,16 % des recettes statutaires.

Les cotisations statutaires des membres (hors communes associées) ont augmenté de 25,05 % sur la période 2014-2024. Elles ont été significativement réévaluées lors de la contraction de l'emprunt en 2020 puis pour compenser les évolutions des dépenses de personnel et des charges à caractère général en 2022, 2023 et 2024.

L'évolution des cotisations statutaires a été inférieure à l'évolution des dépenses statutaires car de nouvelles recettes ont été mobilisées notamment auprès de l'Europe du fait de la valorisation des agents statutaires dans les projets.

Budget principal – orientations 2025 sur le budget dit « statutaire »

Cadre général :

Les orientations budgétaires relatives au budget dit « statutaire » 2025 ont été élaborées en prenant en compte les éléments suivants :

- L'équipe technique de 22 agents représentant 20,7 ETP,
- Le fonctionnement lié à ces personnels.

EN DEPENSES :

Au regard du contexte précédemment évoqué, les orientations budgétaires concernant les dépenses de fonctionnement s'établiraient de la manière suivante.

	2024	2025	Evolution 2024-2025
011 - Charges à caractère général	272 730 €	265 900 €	-2,50%
012 - Charges de personnel	1 234 430 €	1 295 580 €	4,95%
65 - Charges de gestion courante	74 800 €	64 400 €	-13,90%
66 - Charges financières	8 500 €	4 500 €	-47,06%
023 - Virement à la section d'investissement	24 000 €	24 100 €	0,42%
TOTAL	1 614 460,00	1 654 480 €	2,48%

Evolution des charges à caractère général

265.900 € (-2,50 %)

Les charges à caractère général seraient ajustées à la baisse de 6.830 €. Les principales évolutions apportées par rapport à l'exercice 2024 porteraient sur :

- La diminution des dépenses de combustibles : -6.800 € => le prix des combustibles a diminué de manière significative en 2024.
- L'augmentation du poste consacré aux autres matières et fournitures : +1.500 € et la diminution conjointe du poste entretien et réparations autres bâtiments : -3.500 € => suite au recrutement d'un emploi aidé consacré à la maintenance du bâtiment, de nombreux travaux sont réalisés en régie et le recours à des entreprises extérieures diminue.
- L'augmentation des coûts liés à l'entretien du parc automobile du Parc : +7.000 € => les véhicules du Parc sont vieillissants et de plus en plus mobilisés par l'équipe ce qui engendre une augmentation forte des dépenses de réparation et d'entretien du parc auto.
- La maintenance du bâtiment : - 8.000 € => depuis de nombreuses années, le Parc utilise un logiciel SIG payant à hauteur de 8.000 € / an. Afin de réduire cette charge pour le budget statutaire, l'équipe du Parc se forme progressivement depuis 2 ans pour apprendre à utiliser un logiciel

gratuit. En 2025, un dernier cycle de formation (+3.500 € sur la ligne dédiée) devrait permettre de finaliser cette transition.

- Augmentation des dépenses liées aux licences Microsoft : +2.000 €.
- Baisse des frais de télécommunication suite à la renégociation des contrats du Parc : -1.500 €.

Evolution des dépenses de personnel 1.295.580 € (+ 4,95 %)

Les dépenses de personnel seraient réévaluées de 4,95 % afin d'intégrer les évolutions suivantes :

- Augmentation de 3 % de la cotisation employeur au titre de la CNRACL : + 12.000 €.
- Evolution de la carrière des agents (avancements d'échelon et de grade) : +16.000 €.
- Intégration d'un agent supplémentaire recruté à la comptabilité à partir d'avril 2025 : + 34.000 € financés par des fonds européens liés à la valorisation du temps de travail des agents statutaires du Parc.

Autres charges de gestion courante et charges financières 68.900 € (-20,90 %)

Le montant prévisionnel des autres charges de gestion courante serait ajusté à la baisse suite à la suppression d'une vice-présidence lors des dernières élections à la présidence du Parc.

Les charges financières seraient également réduites au regard de la diminution du montant et des intérêts de la ligne de trésorerie et de la proratisation de l'impact de cette dernière entre le budget statutaire et le programme d'actions du Parc.

Virement à la section d'investissement 24.100 € (+ 0,42 %)

Le virement à la section d'investissement serait également ajusté à la marge afin de pouvoir honorer le remboursement du capital de l'emprunt contracté dans le cadre de la rénovation du château.

Evolution globale des dépenses

Le montant total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement sur le budget statutaire s'élèverait à 1.654.480 € soit une hausse de 2,48 % par rapport à l'exercice 2024.

EN RECETTES :

Au regard du contexte précédemment évoqué, les orientations budgétaires concernant les recettes de fonctionnement s'établiraient de la manière suivante.

	2024	2025	Evolution 2024-2025
74 - Dotations	1 565 780 €	1 605 330 €	2,53%
<i>Etat</i>	159 700 €	159 900 €	0,13%
Cotisations statutaires	1 326 380 €	1 326 380 €	0,00%
<i>Région</i>	539 840 €	539 840 €	0,00%
<i>CEA</i>	257 540 €	257 540 €	0,00%
<i>CD57</i>	140 500 €	140 500 €	0,00%
<i>Communes</i>	204 400 €	204 400 €	0,00%
<i>Villes Portes</i>	19 100 €	19 100 €	0,00%
<i>Villes Périphériques</i>	38 600 €	38 600 €	0,00%
<i>EPCI</i>	126 400 €	126 400 €	0,00%
<i>Communes associées</i>	9 000 €	9 000 €	0,00%
<i>Autres organismes</i>	70 700 €	110 050 €	55,66%
013 - Atténuations de charges	16 180 €	16 150 €	-0,19%
75 - produits de gestion courante	32 500 €	33 000 €	1,54%
TOTAL	1 614 460 €	1 654 480 €	2,48%

Le budget statutaire du SYCOPARC est principalement financé par les cotisations statutaires versées par les membres du syndicat.

Le montant de ces cotisations est calculé annuellement en référence à l'article 15 des statuts, après déduction des autres participations financières prévisionnelles, perçues par le SYCOPARC.

Participations financières prévisionnelles :

Dans le cadre des prévisions budgétaires liées au budget statutaire, les recettes suivantes ont été intégrées pour déterminer le montant de la participation financière à prendre en compte dans le calcul des contributions statutaires :

- Une dotation financière de l'Etat de 150.000 € au titre du classement Parc naturel régional. Cette dotation ne sera a priori pas remise en cause dans le cadre des orientations budgétaires de l'Etat pour 2025. Elle est complétée par un remboursement de l'Etat de l'ordre de 9.900 € au titre de la prise en charge d'une partie de l'emploi aidé intégré dans l'équipe du Parc depuis janvier 2024 ;
- Une participation financière de 5.000 € de l'AGEVON au titre de la convention AGEVON/SYCOPARC ;

- Une participation financière de 4.850 € de la Fédération des Parcs naturels régionaux au titre de l'aide apportée sur la réalisation de cartographies pour le compte de la Fédération ;
- Les cotisations des entreprises labellisées « Valeurs Parc » pour un montant de 6.200 € ;
- Divers recouvrements pour un montant total de 33.000 € dont 18.500 € au titre de la participation des agents aux tickets restaurant et 14.500 € de crédits au titre des recettes liées à la location de la Maison RUFFIN ;
- Le remboursement des cotisations de sécurité sociale perçues par le SYCOPARC dans le cadre du détachement d'un de ses agents, pour un montant de 16.180 € ;
- 94.000 € de fonds européens résultant de la valorisation de moyens humains statutaires dans divers projets européens portés par le Parc. En effet, le SYCOPARC a adopté une stratégie d'optimisation des fonds européens afin de mobiliser plus efficacement cette source de financement notamment via une meilleure valorisation du temps de travail interne.

Contributions statutaires proposées pour 2025

Au regard des éléments projetés, les contributions statutaires 2025 s'établiraient de la manière suivante :

Article 15 des statuts	2025	2024	Taux d'évolution 2025/2024
Montant total du budget fonctionnement	1 654 480 €	1 614 460 €	2,48%
Participation de l'Etat	159 900 €	159 700 €	0,13%
Autres recouvrements	159 200 €	119 380 €	33,36%
Loyer dentiste + Ruffin	14 500 €	13 500 €	
Participation AGEVON + fédé + cotisation marqués	16 020 €	14 400 €	
Part agent chèque déj	18 500 €	19 000 €	
Remboursement fédé cotis mise à dispo	16 180 €	16 180 €	
Valorisation projets européens	94 000 €	56 300 €	
Communes associées	9 000 €	9 000 €	0,00%
Part restante	1 326 380 €	1 326 380 €	Evolution statutaire 0,00%
<u>Répartition entre les membres</u>			
Région Grand Est (40,7 %)	539 840 €	539 840 €	0,00%
CEA (19,42 %)	257 540 €	257 540 €	0,00%
Département de la Moselle (10,59 %)	140 500 €	140 500 €	0,00%
EPCI (9,53 %)	126 400 €	126 400 €	0,00%
Communes (15,41 %)	240 400 €	240 400 €	0,00%
Villes périphériques (2,91 %)	38 600 €	38 600 €	0,00%
Ville portes (1,44 %)	19 100 €	19 100 €	0,00%

Au regard des recettes attendues et des statuts, la contribution statutaire 2025 serait identique à 2024.

	POPULATION base 2023	COTISATION 2025	COTISATION / HABITANT
COMMUNES	81.691	204 400,00 €	2,50 €
VILLES PORTES	33.101	19 100,00 €	0,57 €
VILLES PERIPHERIQUES	360.221	38 600,00 €	0,11 €
EPCI	81.691	126 400,00 €	1,55 €
COMMUNES ASSOCIEES	17.792	8 896,00 €	0,50 €

Budget principal – tendances et orientations 2025 sur le budget lié au « programme d’actions »

En complément de son volet « statutaire », le budget primitif du Parc sera complété par les éléments budgétaires liés :

- Au solde des crédits des opérations engagées par le Parc lors des précédents exercices et non achevées au 31/12/2024,
- Aux nouveaux crédits prévus dans le cadre des actions programmées en 2025 et validées par le Comité Syndical,
- A la reprise des résultats constatés dans le compte administratif 2024.

La programmation 2025 est en cours de préparation. Elle sera finalisée pour le vote du budget primitif début avril.

De manière générale, le volume du programme d’actions annuel du Parc augmente ces dernières années notamment du fait de la mobilisation croissante de crédits européens.

	2014*	2022	2023	2024	2025
Volume du programme d'actions	1 318 000 €	2 940 000 €	3 007 000 €	4 260 000 €	4 230 000 €

Les orientations de programmation sont présentées dans l’annexe « programmation 2025 ».
Une synthèse des projets européens en cours et à venir est également annexée au présent rapport.

Budget principal – Contribution spéciale « Révision de la charte »

Comme évoqué dans les éléments de contexte, l’exercice 2025 sera particulièrement marqué par le lancement opérationnel de la révision de la charte du Parc.

Cette procédure, qui va s’étendre jusqu’en 2029-2030, va fortement mobiliser l’équipe statutaire du Parc notamment pour l’élaboration du diagnostic, la phase de concertation, l’animation et le suivi de la démarche pendant toute sa durée.

En complément de la mobilisation interne, des moyens humains et financiers complémentaires sont à mobiliser pour suivre et faire aboutir cette démarche relativement complexe et à forts enjeux pour le territoire.

Suite à plusieurs partages d'expériences au sein du réseau des Parcs naturels régionaux, un premier budget estimatif du coût de la révision a été élaboré.

	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
	Diagnostic territorial + Concertation (élus, partenaires, citoyens)	Poursuite concertation + rédaction avant projet	Evaluation avt projet charte + visites diverses	Enquête publique + validation charte	Consultation collectivités + adhésion Parc	
PERSONNEL (Hors mobilisation équipe statutaire)	53 500,00 €	65 000,00 €	26 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	188 500,00 €
Salaire CDM révision	46 500,00 €	63 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	172 500,00 €
Frais de mission (déplacements, repas)	3 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	8 000,00 €
Formation équipe	4 000,00 €		4 000,00 €			8 000,00 €
ETUDES	110 000,00 €	90 000,00 €	- €	80 000,00 €	- €	280 000,00 €
Bilan évaluatif						- €
Note d'orientations stratégiques + concertation	50 000,00 €	50 000,00 €				100 000,00 €
Etude TACCT	40 000,00 €	30 000,00 €				70 000,00 €
Concertation						- €
Rédaction avant projet		interne				- €
Elaboration plan du parc						- €
Rapport d'évaluation environnementale	20 000,00 €	10 000,00 €				30 000,00 €
Enquête publique				80 000,00 €		80 000,00 €
COMMUNICATION	3 000,00 €	18 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €	36 000,00 €
Charte	3 000,00 €	6 000,00 €	- €	- €	7 000,00 €	16 000,00 €
Conception graphique + relecture (mise à jour enquête publique et Impression *	3 000,00 €	4 000,00 €			2 000,00 €	9 000,00 €
		2 000,00 €			5 000,00 €	7 000,00 €
Plan Parc	- €	12 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	20 000,00 €
Droits de propriété carto + graphisme Impression *		10 000,00 €			1 000,00 €	11 000,00 €
		2 000,00 €			7 000,00 €	9 000,00 €
MATERIEL	2 800,00 €	- €	- €	- €	- €	2 800,00 €
Matériel informatique	2 500,00 €					2 500,00 €
Téléphone	300,00 €					300,00 €
TOTAL DEPENSES PRIORITAIRES	169 300,00 €	173 000,00 €	26 000,00 €	102 000,00 €	37 000,00 €	507 300,00 €

Les frais considérés comme incompressibles pour suivre la procédure sont à ce stade estimés entre 434.500 € et 507.000 € :

- ⇒ Frais de personnel pour le suivi de la charte (selon difficultés rencontrées et calendrier d'avancement) => entre 118.500 € et 188.500 €
- ⇒ Etudes => 200.000 € dont étude sur les Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires (TACCT)
- ⇒ Enquête publique => 80.000 €
- ⇒ Elaboration charte et plan de Parc => 36.000 €

La Région Grand Est, en sa qualité de chef de file en matière de suivi des Parcs naturels régionaux, alloue un forfait global d'un montant de 280.000 € à chaque Parc naturel engagé dans une procédure de révision.

Ce forfait se décompose de la manière suivante :

- ⇒ 80.000 € sont alloués à la réalisation de l'enquête publique,
- ⇒ 100.000 € sont alloués à des dépenses de fonctionnement,
- ⇒ 100.000 € sont alloués à des dépenses d'investissement.

Dans le cadre des études de prospective à réaliser, le Parc pourrait bénéficier d'un financement ADEME (démarche TACCT) de 70.000 €.

Le besoin de financement lié à la procédure de révision pourrait donc, en l'état, être estimé entre 84.500 € et 157.000 €.

Le budget statutaire du Parc ne pouvant absorber cette charge complémentaire, la mise en place d'une contribution spéciale « révision de la charte » a été étudiée.

Après analyse de différents scénarios et échanges avec le comité de révision et l'Exécutif du Parc, il est proposé d'instaurer une contribution spéciale « révision de la charte » qui soit :

- ⇒ Votée chaque année pendant la période de révision de la charte afin de pouvoir être ajustée aux besoins financiers et au contexte,
- ⇒ Versée par les communes classées Parc qui bénéficient de la dotation aménités rurales,
- ⇒ Fixée à 10 % du montant de la dotation aménités rurales,
- ⇒ Plafonnée à 600 € / commune ainsi qu'au montant de la contribution statutaire versée par la commune (double plafonnement).

Ces différentes caractéristiques ont été déterminées afin de tenir compte du contexte global et de la logique de mise en place de la dotation aménités rurales. En effet, cette dernière a initialement été introduite afin de compenser les pertes engendrées par les exonérations de Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) pour les terrains situés dans des zones protégées et notamment en zone NATURA 2000. Ces exonérations ont eu des conséquences financières fortes pour 13 communes du Parc puisqu'à titre d'exemple la perte de TFNB a été estimée à 174.619 € en 2019.

Suite au travail de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la dotation aménités rurales a été étendue à toutes les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée. Toutes les communes rurales classées Parc naturel régional ont ainsi pu bénéficier, en 2024, d'une dotation au titre des aménités rurales d'un montant plancher de 3.000 € / commune. Certaines communes ont été bénéficiaires de montants bien plus conséquents du fait de leurs caractéristiques propres (population, superficie du ban communal concerné par une aire protégée, population...). Les communes pénalisées au titre des exonérations de TFNB ont également disposé d'une majoration compensatoire du montant de leur dotation. Au regard de cet historique et afin d'éviter que la contribution spéciale « révision de la charte » ne vienne ponctionner la part compensatoire versée aux communes impactées par les exonérations de TFNB, il a été décidé de plafonner à 600 € le montant de la contribution spéciale qui ne pourra ainsi pas représenter plus de 20 % du montant plancher (3.000 €) de la dotation aménités rurales liée au classement Parc. Sur proposition des membres du comité de révision, il a également été décidé d'ajouter un second plafond afin que la contribution spéciale ne puisse pas excéder le montant de la contribution statutaire.

A titre informatif, le montant global des aménités rurales perçues en 2024 par les communes classées au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord s'élève à plus de 769.000 € pour un montant global de 100 millions d'euros à l'échelle nationale.

En 2025, le budget de l'Etat consacré aux aménités rurales devrait s'établir à 110 millions d'euros soit une hausse de 10 %. Le nombre des communes concernées ainsi que les critères de versement devraient être identiques à ceux de 2024.

Au regard des critères de calcul de la dotation spéciale « révision de la charte » présentés, son montant devrait s'élever à un total d'environ 50.000 € pour 2025.

En complément des dépenses considérées comme indispensables pour mener la procédure, le Parc réalisera des dépenses complémentaires pendant toute la période de révision afin notamment d'animer la démarche de concertation, de communiquer sur les orientations de la nouvelle charte et ainsi de faire adhérer un maximum d'acteurs au projet. Ces dépenses ont été estimées à environ 100.000 € sur la période 2025-2029 et seront financées dans le cadre du programme d'actions annuel du Parc.

Budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière » – tendances et orientations 2025

Le compte administratif 2024 du budget annexe de la Maison de l'Eau et de la Rivière présente un déficit annuel de clôture de -46.331,40 € (-19.786,68 € en fonctionnement et -26.544,72 € en investissement).

Le déficit global, après intégration des résultats antérieurs reportés (-52.929,97 € en 2023), s'élève à -99.261,37 €.

Ce résultat déficitaire doit être considérablement nuancé car la balance des opérations restant à réaliser fait apparaître un excédent de 104.373 € ce qui établirait la situation globale de la MER à + 5.111,63 €.

La situation financière de la Maison de l'Eau et de la Rivière reste donc saine à ce jour même si le modèle de financement actuel est tendu et présente des fragilités.

En effet, les recettes directes découlant des activités réalisées par l'équipe d'animation ne permettent pas de compenser l'ensemble des coûts liés au fonctionnement du site. L'équilibre du budget dépend donc étroitement des subventions versées par les partenaires financiers.

Pour 2025, le montant global des subventions devrait diminuer notamment du fait des tensions budgétaires importantes rencontrées par la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est.

Ces baisses devraient pouvoir être compensées par une diminution significative des dépenses de chauffage du bâtiment (19.000 € prévus au BP 2024 contre 10.000 € prévus au BP 2025) et par la stabilisation des dépenses courantes (-9,53 % de charges à caractère général).

Après plusieurs années de forte hausse, les recettes prévisionnelles générées par l'activité de la MER devraient diminuer notamment car le choix a été fait de stabiliser l'équipe de la MER autour de 3 animateurs contre 3,5 en 2023.

Pour mémoire, en 2019, les recettes générées par l'activité de la MER s'établissaient à environ 71.000 € (63.000 € de recettes de séjours et 8.000 € de subventions d'activités). Pour 2024, la prévision de recettes s'élève à plus de 126.000 € pour 2025.

En investissement, les travaux engagés sur les abords de la MER se poursuivront au premier trimestre 2025. Bien que divers aléas de chantier aient engendré des surcoûts, les travaux complémentaires ne devraient pas déstabiliser l'équilibre global du budget. Il est également rappelé que la réalisation des travaux a été rendue possible grâce aux contributions de la Région Grand Est et de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre.

L'objectif pour 2025 est de réussir à maintenir le modèle économique actuel du site afin de continuer à garantir son équilibre financier. L'année 2025 devrait permettre de réinterroger la politique tarifaire en lien avec les acteurs du réseau REEVON.

Budget annexe « Conservation des Musées » – tendances et orientations 2025

Le compte administratif 2023 de la Conservation des Musées présente un résultat de l'exercice bénéficiaire de 9.000,01 € qui, après intégration du déficit antérieur reporté de -5.857,25 €, s'élève à 3.142,76 €.

Il reste néanmoins à encaisser le solde de 14.800 € de la Région Grand Est au titre de l'étude interparcs sur la Préfiguration d'un réseau des Musées.

Le budget annexe de la Conservation des Musées présente donc une situation cumulée prévisionnelle de 17.942,76 €.

Les réflexions engagées en 2023 sur le dispositif de la Conservation des Musées se poursuivent afin notamment de construire un nouveau modèle de fonctionnement permettant de consolider le financement du dispositif tout en renforçant son adéquation avec les attentes de certains sites.

Le budget annexe de la Conservation des Musées est principalement financé par les contributions statutaires des membres du dispositif. Depuis 2023, la contribution des membres s'élève à 18.037 € / site.

Le budget 2025 sera contracté à son maximum afin d'éviter toute augmentation du montant de la contribution.

EN DEPENSES :

Charges à caractère général

Après avoir baissé de 10 % en 2024, une nouvelle contraction des charges à caractère général de 3,21 % est prévue. De 43.390 € en 2023, les charges à caractère général devraient s'établir à 41.850 € en 2025.

Charges de personnel

Malgré le glissement vieillesse et technicité inhérent aux agents titulaires et la hausse de certaines cotisations, les charges de personnel devraient pouvoir être maintenues à leur niveau de 2024 notamment du fait de la non-reconduction du stage prévu en 2024.

Le montant des charges de personnel a été évalué à 209.650 € en 2025 contre 210.000 € en 2024.

EN RECETTES :

Au regard des orientations présentées ci-dessus, le montant des contributions des membres statutaires devrait pouvoir être maintenu à son niveau de 2023 et 2024, soit à hauteur de 18.037 €.

Cette stabilisation de la contribution statutaire dépendra néanmoins :

- Du maintien de la participation financière de la DRAC à hauteur de 40 % de la mission de régie des collections et de la mission inventaire et récolement,
- Au maintien de la participation financière de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 30.000 €.

Budget annexe « Boutique du Parc » – tendances et orientations 2025

Le compte administratif 2024 du budget annexe « Boutique du Parc » présente un résultat de clôture bénéficiaire de l'ordre de 5.559,12 €. Le résultat de clôture de l'exercice 2023 était déficitaire de -525,71 €. La balance générale 2024 s'élève donc à + 5.033,41 €.

Afin d'avoir une vision d'ensemble sur la situation financière de la boutique, il est important d'ajouter à cette balance générale l'ensemble des ventes réalisées en 2024 mais non intégrées dans la régie et donc dans le compte administratif. Ces ventes s'élèvent à 10.936,29 € ce qui porte la situation prévisionnelle cumulée de la boutique à 15.969,70 €.

La vente des objets de la Boutique constitue l'unique rentrée financière permettant d'équilibrer le budget. En 2024, le chiffre d'affaires de la boutique s'est élevé à 68.833,91 €, à titre de comparaison il était de 25.000 € en 2021.

Pour 2025, la principale orientation est de maintenir la dynamique actuelle de la boutique.

Budget annexe « Festival de Jazz » – tendances et orientations 2025

Le compte administratif 2024 du budget annexe « Festival de Jazz » présente un résultat de clôture excédentaire de 60.315,87 €. Après reprise du déficit 2023 de -39.304,54 €, la balance générale des opérations au 31/12/2024 est excédentaire de 21.011,33 €.

Il reste néanmoins à encaisser la subvention du FSE au titre du projet Fusion Jeunesse avec la mission locale pour 22.850,73 € ce qui porterait la situation cumulée prévisionnelle à 43.862,06 €.

Bien que l'édition 2024 présente un bilan artistique et financier très positif et que le résultat global des exercices cumulé soit favorable, le budget annexe « Festival de Jazz » est soumis à de fortes tensions du fait de sa structuration et plus généralement de la conjoncture.

Les politiques culturelles sont très impactées par les coupes budgétaires des collectivités, les modalités de portage du festival (syndicat mixte) empêchent de percevoir certaines aides des sociétés civiles (SPEDIDAM, CNM, ...) et l'aléa climatique engendre des incertitudes conséquentes sur le niveau de la billetterie qui constitue la recette principale du festival.

Dans ce contexte tendu, le budget prévisionnel du festival sera contracté à son maximum et certaines dépenses liées à la programmation gratuite seront diminuées. L'association Au Grès du Jazz, qui assure entre autres la gestion des buvettes, d'une partie de la logistique et des bénévoles, sera davantage mise à contribution que les années précédentes. Un travail spécifique sur la mobilisation de nouveaux mécènes sera également engagé afin de mobiliser de nouvelles recettes.

ETAT DE LA DETTE – GESTION DE LA TRESORERIE

Etat de la dette

Le Parc a contracté un unique emprunt pour la réalisation des travaux de restauration du château de La Petite-Pierre.

Les caractéristiques du prêt contracté sont les suivantes :

- Montant : 500.000 €
- Capital restant dû au 31/12/2024 : 388.657,80 €
- Durée : 240 mois
- Taux fixe de 0,83 %
- Date de contraction : 02/04/2020
- Dernière échéance : 30/03/2040
- Annuité : 27.158,24 €

Ligne de trésorerie

Afin de faire face aux importantes avances de trésorerie liées au différentiel de temps entre l'engagement financier des projets et la perception des subventions liées à ces derniers, le Parc dispose d'une ligne de trésorerie d'un montant de 700.000 €.

Les caractéristiques de cette ligne de trésorerie sont les suivantes :

- Montant : 700.000 €
- Durée : 12 mois
- Taux variable €STR + 1.00 %
- Date de contraction : 18/11/2024

Cette ligne de trésorerie a été complétée par une ligne de trésorerie complémentaire d'un montant de 300.000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 300.000 €
- Durée : 12 mois
- Taux variable €STR + 1.00 %
- Date de contraction : 12/02/2025

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PROJETES

Années prévisionnelles de réalisation	Projet	Présentation succincte de l'opération	Montant prévisionnel HT
2025	Fourniture et pose de Haltes sur le GR	Financement de "Haltes » complémentaires le long du GR 53 afin de compléter le réseau existant. Projet déposé, en cours d'instruction.	85 000,00 €
2025	Fourniture et pose de Fenêtres sur le GR	Financement de "Fenêtres sur le paysage » complémentaires le long du GR 53 afin de compléter le réseau existant. Projet déposé, en cours d'instruction.	103 125,00 €
2020-2025	Améliorer la lisibilité des offres d'activités de pleine nature en valorisant Randovosgesdunord en tant que topoguide numérique et site d'accueil	Refonte du site internet Randovosgesdunord. Projet déposé, en cours d'instruction.	50 600,00 €
2025	Conception d'abris-refuges pour le Club Vosgien	Conception d'abris / refuges reproductibles par les membres du Club Vosgien	38 000,00 €
2025-2026	Travaux de scénographie - Espace Homme Nature - Sturzelbronn	Réalisation des travaux de scénographie afin de rendre opérationnel l'espace de médiation Homme Nature à Sturzelbronn.	470 000,00 €
2026-2027	Isolation et aménagement de la maison Ruffin	Réalisation de travaux d'isolation et d'aménagement intérieur de la maison Ruffin (changement des menuiseries ...).	50 000,00 €
2024-2025-2026	Programme TVB	Réalisation de plantations et de restauration de Trames Vertes et Bleues.	300 000,00 €
2025-2026	Travaux de mise aux normes et d'aménagement de la salle PARVA PETRA du château	Réalisation de travaux de mise aux normes et d'aménagement de la salle Parva Petra (électricité, chauffage, reprise de menuiseries ...).	100 000,00 €

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Statut contractuel des agents du Parc au 01/01/2025

		H	F	Total
Agents statutaires	Contractuel	3	5	8
	Fonctionnaire	4	9	13
Conservation	Contractuel	0	0	0
	Fonctionnaire	1	3	4
Programmes d'actions	Contractuel	11	13	24
	Fonctionnaire	5	2	7
TOTAL	Contractuel	14	18	32
	Fonctionnaire	10	14	24
TOTAL		24	32	56

Au 1^{er} janvier 2025, le Parc compte 56 agents dont 32 contractuels (57,14 %) et 24 fonctionnaires (42,86 %).

7 agents contractuels disposent d'un CDI de droit public.

Les postes occupés par les agents titulaires sont financés par le budget statutaire, par le budget de la Conservation des Musées (également statutaire), par le budget de la MER ou par des dispositifs financiers pérennes dans le temps tel que NATURA 2000.

L'équipe de Parc se compose à 57 % de femmes et à 43 % d'hommes.

Répartition selon les filières des agents du Parc au 01/01/2025

		Administrative	Technique	Animation	Culturelle	Emploi aidé	Total
Agents statutaires	H	3	2	0	1	1	7
	F	8	6	0	0		14
Conservation	H	0	0	0	1		1
	F	1	0	0	2		3
Programmes d'actions	H	2	12	2	0		16
	F	3	8	2	2		15
TOTAL	H	5	14	2	2	1	24
	F	12	14	2	4	0	32
TOTAL		17	28	4	6	1	56

Ventilation des agents selon les budgets du Parc au 01/01/2025

			A	B	C	Total
Budget principal	Agents statutaires	H	6		1	7
		F	8	1	5	14
	Programmes d'actions	H	8	1	4	13
		F	8	1	0	9
Budget annexe	Conservation	H	1	0	0	1
		F	3	0	0	3
Budget annexe	MER	H	1	1	1	3
		F	1	2	2	5
Budget annexe	Jazz	H	0	0	0	0
		F	1	0	0	1
TOTAL		H	16	2	6	24
		F	21	4	7	32
TOTAL			37	6	13	56

Le budget principal finance 43 postes, le budget de la Conservation 4 postes, le budget de la MER 8 postes et le budget du Festival de Jazz 1 poste.

Répartition des effectifs et ETP selon les budgets du Parc au 01/01/2025

		Effectif	ETP
Budget principal	Statutaire	21	19,7
	Programme d'actions	22	22
	Budget Conservation	4	4
	Budget MER	8	6,9
	Budget Jazz	1	1
		56	53.06

Prévision de répartition des effectifs et ETP selon les budgets du Parc au 31/12/2025

		Effectif	ETP
Budget principal	Budget statutaire	22	20,7
	Programme d'actions	22	22
	Budget Conservation	4	4
	Budget MER	8	6,67
	Budget Jazz	1	1
		57	54,37

ANNEXES

- Synthèse des projets européens
- Programmation 2025
- Organigramme décembre 2024
- Tableau des effectifs au 01/01/2025

**Projets européens - SYCOPARC - Programmation 2021-2027
(actualisé au 31/01/2025)**

PROJETS EN COURS (APPROUVES AU 31/01/2025)

Nom du Projet	Thématique	Pôle	Programme Européen	Date de démarrage	Date de clôture	Budget du projet	Financement UE	% UE
Plan de Paysage de la traversée des Vosges du Nord (GR53)	Mise en œuvre du Plan de Paysage de la traversée du Massif des Vosges - GR53	Aménagement, Développement, Tourisme	FEDER Grand Est - Massif des Vosges	01/01/2022	31/12/2025	1 329 686,86 €	797 812,12 €	60,00%
Animation Natura 2000 (projet n°1)	Animation des sites Natura 2000 des Vosges du Nord Années 2023 à 2025	Nature, Agriculture	FEDER Grand Est - Biodiversité	01/01/2023	31/12/2025	628 270,35 €	268 241,01 €	42,70%
Animation Natura 2000 (projet n°2)	Animation des sites Natura 2000 des Vosges du Nord Années 2024 à 2025	Nature, Agriculture	FEDER Grand Est - Biodiversité	01/01/2024	31/12/2025	205 343,90 €	123 206,34 €	60,00%
Observatoire des cours d'eau	Monitoring des cours d'eau des Vosges du Nord Années 2023-2025	Nature, Agriculture	FEDER Grand Est - Biodiversité	01/01/2023	31/12/2025	274 739,87 €	164 843,92 €	60,00%
Jardiner pour la biodiversité et le climat	Faire des espaces verts un levier de développement durable des communes de la réserve de biosphère transfrontalière	Aménagement, Développement, Tourisme	INTERREG Rhin Supérieur (FR, DE)	01/01/2023	31/12/2025	325 350,00 €	195 210,00 €	60,00%
HORIZONT CLIMATIC	Paysages face aux changements climatiques en Grande Région - observer, comprendre, partager et imaginer	Aménagement, Développement, Tourisme	INTERREG Grande Région (FR, DE, BE, LU)	01/01/2024	31/12/2027	421 247,20 €	252 748,32 €	60,00%
LIFE BIODIV'EST	Partenaire du projet - Actions "Forêts"	Nature, Agriculture	LIFE Intégré	03/12/2021	30/09/2031	336 801,50 €	202 080,90 €	60,00%
Festival de Jazz 2023	Fusion de la jeunesse et du Jazz - 2023	Médiation, Culture	FSE+ Insertion sociale et professionnelle	01/04/2023	31/12/2023	68 106,42 €	40 863,85 €	60,00%
Festival de Jazz 2024	Echo : un projet d'inclusion active et d'éducation à l'image du Festival Au grès du jazz	Médiation, Culture	FSE+ Insertion sociale et professionnelle	01/04/2024	31/12/2024	38 084,55 €	22 850,73 €	60,00%

PROJETS EN COURS DE DEPOT

PRA Lynx	Mise en oeuvre du Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx pour le massif des Vosges pour la période 2023-2025	Nature, Agriculture	FEDER Grand Est - Biodiversité	01/01/2023	31/12/2026	530 945,45 €	318 567,27 €	60,00%
Observatoire des forêts du Grand Est	Projet complémentaire au LIFE BIODIV'EST	Nature, Agriculture	FEDER Grand Est - Biodiversité	01/01/2024	31/12/2026	1 118 474,42 €	671 084,65 €	60,00%
Maison Homme - Nature de Sturzelbronn	Développer des expériences de nature dans la RNN des rochers et tourbières du Pays de Bitche	Nature, Agriculture	FEDER Grand Est - Massif des Vosges	01/01/2024	31/12/2027	1 030 171,13 €	618 102,68 €	60,00%
Des expositions temporaires accessibles à tous	"Tourisme sans barrière" - Musée du Fer	Médiation, Culture	LEADER "Vosges du Nord"	01/12/2024	31/12/2025	55 000,00 €	30 000,00 €	54,55%
						6 362 221,65 €	3 705 611,79 €	58,24%

N°ACTION	PROGRAMMATION 2025 - PNRVN	COUT DU PROJET	CREDITS PARC						EUROPE			ETAT					
			Sous Total	Région GRAND EST Fonctionnement	Région GRAND EST Investissement	Région GRAND EST Inter parcs	Région GRAND EST Révision de la charte	Collectivité Européenne d'Alsace	Sous Total	LEADER Vosges du Nord	FEDER	Sous Total	DRAC	MASSIF	DREAL	AERM	autres
				230 000 €	150 000 €												
	ACTIONS	4 228 098 €															
1	Animation NATURA 2000 + ZH + Aide technique aux porteurs de projets	194 830 €															
	Animation NATURA 2000	142 100 €															
	Animation Zones Humides Remarquables	33 530 €								X						X	
	Aide technique aux porteurs de projets	19 200 €															
2	Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des milieux naturels	12 800 €															
	Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des milieux naturels	12 800 €		X													X
3	Observatoire de la qualité des rivières	100 620 €															
	Analyses du PNRVN	56 400 €									X						X
	Mise à jour et impression - Synthèse observatoire - BIUns	5 000 €		X													X
	Poste - Animation + Matériel de terrain	39 220 €								X							X
4	Préserver la biodiversité des zones humides et gérer écologiquement les fonds de vallée	37 600 €															
	Programme d'animation et de pédagogie - Réserve Naturelle Régionale du Plan d'eau de Reichshoffen	12 200 €															
	Amélioration des connaissances des zones humides et suivi des indicateurs charte	25 400 €		X													X
5	Gestion et extension de la RNN	174 793 €															
	Animation RNN	116 818 €															X
	Médiation	57 975 €									X						X
6	PRA Lynx - 2025	204 781 €															
	Animation du PRA																
	Médiation chasse/lynx																
	Médiation élevage/lynx	204 781 €									X						X
	Suivi																
	Habitat																
	Sensibilisation																
	Conservation des Musées	252 250 €															
	Conservation des Musées	252 250 €											X				
7	Mener des opérations d'inventaire, de récolement, de conservation préventive, des chantiers des collections et administrer - diffuser les collections sur les bases de données	187 750 €															
	Bouxwiller	52 250 €												X			
	Pfaffenhoffen	33 750 €												X			
	Wissembourg	62 800 €												X			
	Règle des collections	38 950 €												X			
9 - 2024	Qu'est-ce qui se trame dans les Vosges du Nord ?																
	Restaurer les vergers hautes-liges en périphérie des villages + plantation de haies et de fleurs pour les pollinisateurs	283 500 €															
	Créer des mares																
	Connaitre la biodiversité locale	72 000 €															
	Mobiliser les écoles primaires - sensibiliser et communiquer sur le projet	52 900 €															
	Animation - Travaux en régie	152 000 €															
	Location et achat de petit matériel	33 000 €															
8	Programme citoyen de préservation de la biodiversité et du paysage	68 250 €															
	Animation	54 250 €															X
	Restitution des inventaires et actions de médiation	14 000 €															X
	Mise en œuvre des plans de préservation	CF FA Investissement															
9	Jardiner pour le climat et la biodiversité	112 980 €															
	Promouvoir la gestion écologique des jardins																
	Accompagner les communes dans la gestion des espaces non bâtis - diagnostic, étude, communication																
	Accompagner les communes dans la gestion des espaces non bâtis	72 550 €		X							X						
	Sensibilisation et formation RBT métiers "Jardins / Espaces verts"																
	Communication																X
	Animation	40 430 €															
10	Consolider les pratiques de visites des sites culturels grâce au Spectacle vivant	80 350 €															
	Rendez-vous contes dans les sites et les musées	75 900 €															
	Médiation et public scolaire	2 000 €		X										X			
	Accessibilité	2 450 €															
26	Festival Au Grés du Jazz	441 400 €															
	Edition 2025 - Festival Au Grés du Jazz	441 400 €															
11	Animer le réseau des Etoiles Terrestres	18 000 €															
	Proposer des événements communs grand public	1 000 €															
	Communiquer ensemble	17 000 €															

N°ACTION	PROGRAMMATION 2025 - PNRVN	COUT DU PROJET	CREDITS PARC					EUROPE			ETAT						
			Sous Total	Région GRAND EST Fonctionnement	Région GRAND EST Investissement	Région GRAND EST Inter parcs	Région GRAND EST Révision de la charte	Collectivité Européenne d'Alsace	Sous Total	LEADER Vosges du Nord	FEDER	Sous Total	DRAC	MASSIF	DREAL	AERM	autres
				230 000 €	150 000 €												
	ACTIONS	4 228 098 €															
12	Faire connaître les actions en faveur de la biodiversité et de l'innovation en milieu rural	72 776 €															
	Amélioration de la compréhension des actions en faveur de la biodiversité et du patrimoine culturel	23 850 €	X														
	50 ans d'actions pour le territoire des Vosges du nord - démarrage révision charte	48 926 €	X														
13	Faire vivre le lien entre les élèves, la communauté éducative, les délégués et leur territoire	27 050 €															
	Offre pédagogique changement climatique + guide des délégués + rdv techniques + actions en faveur des jeunes	16 100 €	X														
	Défî famille à biodiversité positive	10 950 €	X													X	
	Maison de l'Eau et de la Rivière	403 910 €															
	Maison de l'Eau et de la Rivière	403 910 €	X													X	
	LIFE Biodiv Est																
	Impact du changement climatique sur les milieux forestiers et connaissance sur les services rendus par les milieux forestiers - Fonctionnement	20 382 €															
	Impact du changement climatique sur les milieux forestiers et connaissance sur les services rendus par les milieux forestiers - Investissement	10 250 €															
21 - 2024	Programme d'amélioration des connaissances sur l'impact du changement climatique sur les milieux forestiers et connaissance sur les services rendus par les milieux forestiers	463 813 €															
	Piçettes forestières 2025	320 208 €															
	Animation de la démarche	87 616 €								X							
	Observatoire photographique forestier	45 989 €												X			
23 - 2024	Grace à l'artisanat et aux métiers du bois, dynamiser cette filière d'excellence des Vosges du Nord																
	Animation 2024 + 2025																
	Sensibilisation	52 530 €															
	Création et développement																
14	Animer et structurer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer une culture partagée pour Habiter Autrement	21 680 €															
	Valoriser les acteurs et les outils de l'éco-rénovation	720 €															
	Développer et assurer la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation	6 610 €											X				
	Former durablement les acteurs de l'éco-rénovation en partenariat avec les organismes de formation	7 800 €															
	Stages "Mettez la main à la pâte"	3 550 €															
	Publications	3 000 €															
15	Accompagner les éleveurs du territoire vers l'Agroécologie	72 140 €															
	Etude Pâturage-ajuste 2025-2027 - Accompagnement des fermes	50 160 €															
	Mise en place du réseau et animation	7 980 €											X			X	
	Actions de communication et de sensibilisation	14 000 €															
24 - 2024	Accompagner le développement d'un atelier collectif de transformation de viande sur les Vosges du Nord																
	Accompagner le développement d'un atelier collectif de transformation de viande sur les Vosges du Nord	96 970 €															
16	Décliner le Plan de Paysage autour de la Traversée du Massif des Vosges et ses variantes	157 850 €															
	Animation	57 850 €								X							
	Accompagnement des hébergeurs touristiques dans du bâti ancien	54 000 €															
	Développer une offre d'hébergement insolite et identitaire en pleine forêt (bivouac)	66 600 €															
	Installer des haltes sur le tracé de la Traversée du Massif des Vosges	40 000 €								X							
	Planter des Fenêtres de Paysage pour inviter à regarder des points de vue et des milieux naturels emblématiques	60 000 €										X					
	Faire connaître les acteurs ambassadeurs du territoire, de ses filières et de son savoir-faire.	46 150 €															
	Valoriser le portail Randvosgesdunord.fr en tant que topoguide numérique	16 100 €															
	Accompagner les bénévoles du Club Vosgien au design d'un mobilier identitaire	38 000 €															
	Illustrer la traversée du Massif	65 200 €															
	Eco-compleurs	37 120 €															
17	Plan Avenir Montagne 2	79 100 €															
	Animation	60 000 €														X	
	Etude des retombées économiques du tourisme	19 100 €											X				
	Etude marketing	16 000 €															
18	Pérenniser et valoriser l'Observatoire Photographique du Paysage des Vosges du Nord	63 150 €															
	Organiser des campagnes photographiques	15 500 €															
	Mettre en œuvre un programme d'animations en direction des scolaires	9 400 €								X				X			
	Conception et fabrication d'équipements / mobiliers de valorisation de l'OPP	30 000 €															
	Communiquer à l'échelle de la Grande Région sur les sites de points de vue	8 250 €															
19	Adapter nos modes d'habiter au changement climatique - Programme de recherche-action	64 875 €															

N°ACTION	PROGRAMMATION 2025 - PNRVN	COUT DU PROJET	CREDITS PARC					EUROPE			ETAT						
			Sous Total	Région GRAND EST Fonctionnement	Région GRAND EST Investissement	Région GRAND EST Inter parcs	Région GRAND EST Révision de la charte	Collectivité Européenne d'Alsace	Sous Total	LEADER Vosges du Nord	FEDER	Sous Total	DRAC	MASSIF	DREAL	AERM	autres
				230 000 €	150 000 €												
	ACTIONS	4 228 098 €															
	Thèse	50 875 €	X														
	Animation autour du sujet de recherche	14 000 €	X										X				
20	Apporter un conseil architectural pour la réhabilitation du patrimoine bâti - MUT'ARCHI	67 320 €															
	Animation	67 320 €	X								X						
21	Résidences d'Architecture et de Paysage Inter-Parcs - INTER PNR	115 000 €															
	Faire émerger des opérations pilotes	54 000 €				X											
	Missions d'animation d'analyse et de transfert	38 500 €				X											
	Création d'outils de diffusion	22 500 €															
22	Investir pour le SYCOPARC et en faveur du territoire	578 530 €															
	Achat matériel monitoring PRA LYNX	43 000 €		X							X						
	Matériel informatique	30 000 €		X													
	Mise en œuvre des plans de préservation de la biodiversité	15 000 €		X													
	Travaux d'aménagement de la Maison homme nature à Sturzelbronn	490 530 €									X		X		X		
	Travaux d'aménagement salle Parva Petra	à définir			X												
23	Scénographie - Maison de la nature de Sturzelbronn																
	Etudes de maîtrise d'œuvre pour la scénographie + conception des supports pédagogiques	149 347 €															
	Travaux d'aménagement du site	CF FA Investissement															
24	Tourisme sans barrières - INTER PNR	55 000 €															
	Etude et expertise mise en accessibilité et équipement des sites touristiques	55 000 €				X					X						
	Médiation culturelle - Formations	9 000 €															
25	Révision de la charte	99 500 €															
	Poste	49 500 €						X									
	Etudes	50 000 €						X									

Légende	Dépenses d'investissement
	Fiche pluri annuelle déjà engagée - sans mobilisation de financement dans le cadre du PA 2025
	Fiche pluri annuelle déjà engagée - avec mobilisation de financement dans le cadre du PA 2025
	Action contribuant à alimenter le travail de révision de la charte
Absence de fiche action - en construction	

X	Financiers pressentis
---	-----------------------

Organigramme

Equipe technique SYCOPARC

15/11/2024

Direction

Rita JACOB-BAUER

Directrice

r.jacob@parc-vosges-nord.fr

François GOETZMANN *

Directeur Adjoint

f.goetzmann@parc-vosges-nord.fr

Communication

Anne EICH

a.eich@parc-vosges-nord.fr

Observatoire du territoire

Gabriel HIRLEMANN

Observation du territoire

Système d'information - Référent MAB

g.hirlemann@parc-vosges-nord.fr

Léa MESSNER-PFLUMIO

Observation du territoire & urbanisme

l.messner-pflumio@parc-vosges-nord.fr

Pôle aménagement, développement et tourisme

Romy BAGHDADI

Paysages & transitions

r.baghdadi@parc-vosges-nord.fr

Pascal DEMOULIN *

Architecture &

gestion des espaces urbains

p.demoulin@parc-vosges-nord.fr

Camille MASSOTTE

Aménagement du territoire ZAN

c.massotte@parc-vosges-nord.fr

Elisa MILLIANCOURT

Tourisme durable

e.milliancourt@parc-vosges-nord.fr

Anne BABOT (RIWER)

Patrimoine bâti remarquable -

mutualisation 8 EPCI

a.babot@parc-vosges-nord.fr

Noémie THOMAS

Plan paysage

n.thomas@parc-vosges-nord.fr

Jacques WEHRUNG

Plan Avenir Montagnes

j.wehrung@parc-vosges-nord.fr

Aurélié WISSER

Patrimoine bâti remarquable

a.wisser@parc-vosges-nord.fr

Pôle nature et agriculture

Emma ANTOINE

Observatoire des forêts

des PNR Grand-Est

e.antoine@parc-vosges-nord.fr

Pierre BRAEUNER

Natura 2000 : Sauer et affluents,

Landes et tourbières du camp

militaire de Bitche

p.braeuner@parc-vosges-nord.fr

Frédéric DESTAILLEUR

Animation Réserve Naturelle

des Rochers et Tourbières du

Pays de Bitche

f.destailleur@parc-vosges-nord.fr

Loïc DUCHAMP

Conservation Réserve Naturelle

des Rochers et Tourbières du

Pays de Bitche

l.duchamp@parc-vosges-nord.fr

Christophe FABING

Gestion Réserve Naturelle

des Rochers et Tourbières du

Pays de Bitche et zones humides

c.fabing@parc-vosges-nord.fr

Sandrine FARNY

PRA lynx Massif des Vosges

Médiation chasse/lynx

s.farny@parc-vosges-nord.fr

Lucile FIGUIERE

Agriculture durable et

transition alimentaire

l.figuier@parc-vosges-nord.fr

Gaëtan LEBOT

Natura 2000 - Trame Verte et Bleue

g.le-bot@parc-vosges-nord.fr

Léa MENGUS

Plans communaux de préservation

de la biodiversité et des paysages

l.mengus@parc-vosges-nord.fr

Sébastien MORELLE *

Protection de la nature

s.morelle@parc-vosges-nord.fr

Marion PELISSIER

Médiation lynx et appui

technique aux éleveurs

m.pelissier@parc-vosges-nord.fr

Baptiste PERREZ

Restauration &

observation des rivières

b.perrez@parc-vosges-nord.fr

Marie-Laure TONNELIER

Natura 2000 ZPS & gestion

écologique des friches

ml.tonnellier@parc-vosges-nord.fr

Benoit TOURY

Natura 2000 : Haute Moder et affluents

b.toury@parc-vosges-nord.fr

Maison de l'Eau et de la Rivière (MER)

Anne-Laure CANOT

Coordinatrice

al.canot@parc-vosges-nord.fr

Romain CANTAT

Animateur nature

r.cantat@parc-vosges-nord.fr

Romain CUNY

Entretien, logistique

r.cuny@parc-vosges-nord.fr

Elodie FREMAUT

Animatrice nature

e.fremaut@parc-vosges-nord.fr

Séverine KURTZ

Entretien, logistique

s.kurtz@parc-vosges-nord.fr

Camille POURETTE

Animatrice nature

c.pourette@parc-vosges-nord.fr

Pôle culture, médiation

Aïcha CHIBATTE

Festival Au grès du jazz

a.chibatte@parc-vosges-nord.fr

Cédric HAMON-BOUCHERAT

Conservation des musées

c.hamon-boucherat@parc-vosges-nord.fr

Loïc HERGOTT

Développement culturel

l.hergott@parc-vosges-nord.fr

Philippe KOFFLER

Médiation, éducation,

implication du territoire

p.koffler@parc-vosges-nord.fr

Manon LINQUETTE

Inventaire des collections, récolement

m.linquette@parc-vosges-nord.fr

Gaëlle RYBIENIK

Conservation des musées

g.rybienik@parc-vosges-nord.fr

Laetitia VELTEN

Régie des collections, inventaire,

récolement

l.velten@parc-vosges-nord.fr

Isabelle VERGNAUD *

Conservation des musées

i.vergnaud@parc-vosges-nord.fr

Audrey VONARB

Inventaire des collections

musée de Phalsbourg

a.vonarb@parc-vosges-nord.fr

Administration

Anne ZIMMERMANN

Comptable, assistante

administrative et financière

a.zimmermann@parc-vosges-nord.fr

Laetitia CHAUDY

Assistante comptable

l.chaudy@parc-vosges-nord.fr

Valérie DA SILVA ADRIANO-RUCH

Assistante de direction

v.ruch@parc-vosges-nord.fr

Célia ISSELÉ

Assistante des pôles Aménagement,

développement et tourisme –

Observatoire – Communication

c.issele@parc-vosges-nord.fr

Alexandra MAHEAS

Accueil, information

Responsable Boutique

a.maheas@parc-vosges-nord.fr

Lucile PLOT

Ressources humaines

l.plot@parc-vosges-nord.fr

Sylvie STARK

Assistante des pôles Nature et

agriculture – Maison de l'Eau

et de la Rivière – Culture

Accueil téléphonique et Boutique

s.stark@parc-vosges-nord.fr

Antoine SURGET

Suivi administratif et financier

des projets européens et

de la commande publique

a.surget@parc-vosges-nord.fr

Entretien, logistique

Katia KOBİ

Entretien et service technique

k.kobi@parc-vosges-nord.fr

Johann POLI

Maintenance et entretien

des bâtiments

j.poli@parc-vosges-nord.fr

* Coordinateurs de pôle

François Goetzmann : pôle administration

Pascal Demoulin : pôle aménagement et dévelop-

pement

Sébastien Morelle : pôle patrimoine naturel

Isabelle Vergnaud : pôle culture et médiation

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2025

Pôle	Budget	Emploi	Catégorie	Grade	Titulaire / NT	Effectifs en nombre	ETP
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Comptable	B	Rédacteur	Stagiaire	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Assistante comptable	C	Adjoint admin pcp de 1ère	Titulaire	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Chargée de communication	A	Attaché	CDI	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Directeur adjoint	A	Attaché	CDI	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions support	Statutaire	Chargé de mission observatoire du territoire	A	Attaché	Titulaire	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Directrice	A	Ingénieur	Titulaire	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Agent d'entretien	C	Adjt tech pcp de 1ère classe	Titulaire	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Responsable de la boutique	C	Adjt admin	NT	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions support	Statutaire	Chargée de mission urbanisme et observatoire	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Responsable des ressources humaines	A	Attaché	Titulaire	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Agent polyvalent d'entretien du bâtiment	C	Contrat aidé	NT	1	0,6
Pôle Administratif - Fonctions	Statutaire	Assistante de direction	C	Adjt admin pcp de 1ère classe	Titulaire	1	0,5
Pôle Administratif - Fonctions support	Statutaire	Chargée de l'accueil téléphonique + Assistante du pôle nature	C	Adjt admin pcp de 1ère classe	Titulaire	1	1,0
Pôle Administratif - Fonctions support	Statutaire	Chargé de mission projets européens et commande publique	A	Attaché	Titulaire	1	0,8
Pôle Aménagement -	PA	Chargée de mission patrimoine bâti	A	Attaché	CDI	1	1,0
Pôle Aménagement -	PA	Chef de projet Plan Avenir Montagne	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Aménagement - Développement	PA	Chargée d'étude en aménagement du territoire	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Aménagement -	PA	Chargée de mission plan de paysage	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Aménagement - Développement	Statutaire	Chargée de mission paysage et transitions	A	Ingénieur	CDI	1	1,0
Pôle Aménagement - Développement	Statutaire	Chargé de mission architecture - Coordonnateur pôle aménagement - dlvt - tourisme	A	Ingénieur	Titulaire	1	1,0
Pôle Aménagement -	Statutaire	Chargée de mission tourisme durable	A	Attaché	NT	1	1,0
Pôle Aménagement -	Statutaire	Chargée de mission patrimoine bâti	A	Ingénieur	Titulaire	1	0,8
Pôle Culture - Médiation	Jazz	Directrice du festival Au Grès du Jazz	A	Attaché	NT	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	MER	Coordinatrice de la MER	A	Attaché	CDI	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	MER	Animateur MER	B	Animateur	Titulaire	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	PA	Chargé de mission médiation culturelle	A	Attaché	NT	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	PA	Chargée de mission inventaire et récolement	A	Attaché de conservation	NT	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	PA	Chargée de mission inventaire et récolement	A	Attaché de conservation	NT	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	Statutaire	Chargé de mission médiation - implication locale	A	Attaché de conservation	CDI	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	Statutaire / conservatio	Attaché de conservation du patrimoine	A	Attaché de conservation	Titulaire	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	Statutaire / conservatio	Attachée de conservation du patrimoine	A	Attaché de conservation	Titulaire	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	Statutaire / conservatio	Chargée de mission inventaire et récolement + régie des collections	A	Attaché de conservation	Titulaire	1	1,0
Pôle Culture - Médiation	Statutaire / conservatio	Attachée de conservation du patrimoine - coordinatrice du pôle culture - conservation	A	Attaché	Titulaire	1	1,0
Pôle Nature	PA	Chargée de mission Monitoring des forêts des PNR du Grand Est	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Médiateur de la RNN	B	Animateur	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Conservateur de la réserve naturelle nationale	A	Ingénieur	Titulaire	1	1,0
Pôle Nature	PA	Garde technicien de la réserve naturelle nationale et Zones Humides	C	Adjt tech	Titulaire	1	1,0
Pôle Nature	PA	Coordinatrice du PRA Lynx	B	Tech pcp de 2ème classe	Titulaire	1	1,0
Pôle Nature	PA	Chargée de mission Médiation lynx et appui	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Chargé de mission Trame Verte et Bleue	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Chargé de mission NATURA 2000	A	Ingénieur	Titulaire	1	1,0
Pôle Nature	PA	Chargé de mission "Plans communaux de préservation de la biodiversité"	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Chargé de mission Rivières	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Chargée de mission NATURA 2000	A	Ingénieur	CDI	1	1,0
Pôle Nature	PA	Chargé de mission NATURA 2000	A	Ingénieur	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Technicien TVB	C	Adjt tech	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Technicien TVB	C	Adjt tech	NT	1	1,0
Pôle Nature	PA	Technicien TVB	C	Adjt tech	NT	1	1,0
Pôle Nature	Statutaire	Chargée de mission agriculture durable	A	Ingénieur	Stagiaire	1	1,0
Pôle Nature	Statutaire	Chargé de mission protection de la nature - Coordonnateur du pôle nature - agriculture	A	Ingénieur	Titulaire	1	1,0
MER	MER	Animatrice MER	B	Animateur	NT	1	1,0
MER	MER	Animatrice MER	B	Animateur	NT	1	1,0
MER	MER	Agent d'entretien de la MER	C	Adjoint tech	NT	1	0,9
MER	MER	Mis à disposition	A	Attaché	Titulaire	1	1,0
MER	MER	Agent d'entretien de la MER	C	Adjt tech	Titulaire	1	0,8
MER	MER	Agent d'entretien de la MER	C	Adjt tech	NT	1	0,2

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 48

Nombre de voix pouvoirs : 12

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Voix : 60

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du 24 juin 2023 portant mise en place de la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT les éléments présentés dans le cadre du Règlement Budgétaire et Financier et plus particulièrement la possibilité de l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'autoriser Madame la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections, en fonctionnement et en investissement, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,
- d'autoriser Mme la Présidente à signer toutes les pièces découlant de la présente délibération.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 48

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Détermination du montant des contributions statutaires pour l'exercice 2025

Voix : 60

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord et notamment les articles 14, 15 et 16,

VU le débat du Comité Syndical relatifs aux orientations pour le budget 2025,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'approuver le budget dit « statutaire » pour 2025 s'élevant en dépenses et en recettes à la somme de 1.654.480 € en fonctionnement et à 24.100 € en investissement,
- de solliciter la participation financière de l'Etat pour un montant de 159.900 €,
- d'arrêter le total des participations statutaires à répartir entre les différents membres, à la somme de 1.326.380 €,

- sollicite les participations statutaires suivantes :

- Région Grand Est	40,70 %	539.840 €
- Collectivité européenne d'Alsace	19,42 %	257.540 €
- Département de la Moselle	10,59 %	140.500 €
- les EPCI	9,53 %	126.400 €
- les communes	15,41 %	204.400 €
- villes périphériques	2,91 %	38.600 €
- villes portes	1,44 %	19.100 €

La répartition au sein des collèges des communes, des EPCI, des villes périphériques et des villes portes se fera conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts,

- d'autoriser Mme la Présidente à signer les actes à intervenir.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL12-DE
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 48

Nombre de voix pouvoirs : 12

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Instauration d'une contribution spéciale « Révision de la Charte »

Voix : 60

Pour : 54

Contre : 2

Abstentions : 4

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du 7 décembre 2024 portant sollicitation officielle de la Région Grand Est pour le lancement de la procédure de révision de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT les frais induits par la procédure de révision,

CONSIDERANT la nécessité de mobiliser de nouvelles recettes afin de compenser les charges complémentaires liées à la procédure de révision de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT la dotation aménités rurales perçue par de nombreuses communes du fait de leur classement au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'instaurer, au titre de l'exercice 2025, une contribution spéciale « révision de la charte » pour l'ensemble des communes classées Parc naturel régional des Vosges du Nord et percevant la dotation « aménités rurales »,

- de calculer le montant de la contribution spéciale « révision de la charte » de la manière suivante :

⇒ contribution spéciale correspondant à 10 % du montant de la dotation aménités rurales N-1 plafonnée selon les deux critères suivants :

> le montant maximum de la dotation ne pourra pas excéder 600 € par commune,

> le montant maximum de la contribution ne pourra pas être supérieur au montant de la contribution statutaire versée par la commune au titre de l'exercice en cours,

- d'autoriser Mme la Présidente à solliciter la contribution spéciale « révision de la charte » auprès de toutes les communes concernées,
- d'autoriser Mme la Présidente à inscrire les crédits au budget primitif 2025.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie RAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 48

Nombre de voix pouvoirs : 12

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Candidature Trajectoire d'adaptation au changement climatique des territoires – construire des stratégies (TACCT)

Voix : 60
Pour : 60
Contre : 0
Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT l'opportunité pour le SYCOPARC de déposer une candidature à l'AMI « Collectivités, adaptez votre territoire au changement climatique », afin notamment de préparer la future révision de la charte du Parc,

CONSIDERANT que la candidature déposée par le SYCOPARC a été lauréate de l'AMI « Collectivités, adaptez votre territoire au changement climatique »,

CONSIDERANT l'exposé des motifs présenté,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de valider l'engagement du SYCOPARC dans la mise en œuvre et dans l'animation de la démarche TACCT (trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires),
- de prendre acte de la méthodologie de suivi et de mise en œuvre de l'étude telles que proposées,
- d'autoriser Mme la Présidente à prendre l'ensemble des dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la démarche sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Pour extrait conforme

~~La~~ Présidente,

~~Nathalie~~ MARAJO-GUTHMULLER



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL2-DE
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 48

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Modalités de remboursement des frais engagés par les habitants du Parc impliqués dans le comité de révision de la Charte

Voix : 60

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du 7 décembre 2024 portant sollicitation officielle de la Région Grand Est pour le lancement de la procédure de révision de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT la nécessité d'impliquer les habitants et citoyens du territoire dans la procédure de révision de la charte,

CONSIDERANT l'appel à citoyens qui sera prochainement lancé par le Parc,

CONSIDERANT la nécessité de mobiliser des citoyens et habitants de l'ensemble du territoire classé Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT l'étendue du territoire et les frais engagés par les citoyens pour participer aux échanges liés à la procédure de révision de la charte,

CONSIDERANT que les frais financiers ne doivent pas être de nature à décourager les citoyens volontaires et intéressés par la démarche,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de prendre en charge les frais engagés par les citoyens retenus via l'appel à citoyens lancé dans le cadre de la procédure de révision de la charte,

- de procéder au remboursement des frais engagés sur la base d'un état de frais et d'un ordre de mission,

- de déterminer le montant des sommes à payer selon les conditions et barèmes en vigueur dans la fonction publique territoriale.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL11-DE
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 48

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, ROSNER-BLOCH, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Constitution d'un groupe de travail afin de construire le positionnement du SYCOPARC sur l'agrivoltaïsme

Voix : 60

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT la nécessité pour le Parc d'organiser des temps d'échanges afin de construire un positionnement sur les projets agrivoltaïques sur le territoire labellisé Parc naturel régional des Vosges du nord,

Décision : Le Comité Syndical décide de constituer le groupe de travail pour déterminer un positionnement sur l'agrivoltaïsme et de nommer les membres suivants :

Nathalie EHRSTEIN, Jacqueline GLAD, Anne SANDER, Georges-Michel FRAIN, Christian KLIPFEL, Marc HOFFSESS, Dominique MARMILLOT, Patrick MICHEL, Marc ZINGRAFF, Patrice HILT

1 représentant de la Chambre d'Agriculture d'Alsace

1 représentant de la Chambre d'Agriculture de la Moselle

1 représentant du CESER Grand Est

Pour extrait conforme



~~La Présidente,~~

~~Nathalie MARAJO-GUTHMULLER~~

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 45

Nombre de voix pouvoirs : 12

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Projet Alimentaire Territorial – Validation du projet et dépôt de candidature labellisation Plan National Alimentaire niveau 2

Voix : 57

Pour : 57

Contre : 0

Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la labellisation Niveau 1 pour le Projet alimentaire territorial (PAT) « Vosges du Nord et ses Pays » obtenue en mars 2021 et arrivant à échéance en mars 2025,

CONSIDERANT l'opportunité pour le territoire de garder la labellisation PAT afin notamment d'accéder aux appels à projets lancés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation,

CONSIDERANT les différentes actions en lien avec l'agriculture et l'alimentation menées par les acteurs du territoire,

CONSIDERANT les modalités de gouvernance et d'animation proposées,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'engager l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention de la labellisation Niveau 2 pour le Projet alimentaire territorial (PAT) « Vosges du Nord et ses Pays »,

- de valider le plan d'actions tel que présenté,

- de reconnaître le Comité Syndical du Parc naturel régional des Vosges du Nord comme instance de décision du PAT,

- de valider les modalités d'animation et de coordination telles qu'exposées,

- d'autoriser Mme la Présidente à réaliser l'ensemble des démarches et à signer tous documents nécessaires à la candidature du Parc et à la mise en place de la labellisation.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20250222-CS220225DEL13-DE
Date de télétransmission : 26/02/2025
Date de réception préfecture : 26/02/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 44

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : LEADER – Dépôt d’une candidature au titre du dossier « Tourisme sans barrière » : mobilier d’exposition adapté en bois local

Voix : 56

Pour : 56

Contre : 0

Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la convention Interparcs – Région 2023-2025 entre la Région Grand Est, les 6 Parcs naturels régionaux et l’association des Parcs naturels régionaux du Grand Est, validée par la délibération n° 23CP862 du Conseil Régional Grand Est,

VU la convention relative à la mise en œuvre du plan d’action « Tourisme sans barrière »,

VU la candidature LEADER déposée conjointement par le PETR de Saverne Plaine et Plateau et le Parc naturel régional des Vosges du Nord pour la période 2023-2027,

CONSIDERANT que la candidature du GAL LEADER Vosges du Nord a été retenue par la Région Grand Est pour la période 2023-2027,

VU le projet de développement d’un mobilier d’exposition accessible à toutes et tous porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT la thématique 2 « Renforcer la capacité du territoire à accueillir un tourisme résilient et durable » du programme LEADER,

VU la fiche projet « Vers des expositions accessibles à toutes et tous ! »,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de valider les orientations du projet « Vers des expositions accessibles à toutes et tous ! » telles que présentées,

- de valider le budget prévisionnel estimé à 55.000 € TTC (prestation de service, prestation intellectuelle, prototypage, dépenses de communication, dépenses d’impression, frais d’intervenants, ...),

- de valider le plan de financement prévisionnel suivant :

> Région Grand Est (dispositif Inter-parcs « tourisme sans barrière ») : 25.000 €

> EUROPE – LEADER GAL Vosges du Nord : 30.000 €

- d’autoriser Mme la Présidente à attribuer les marchés publics, à réaliser l’ensemble des démarches nécessaires à la mobilisation des financements de l’opération et à signer l’ensemble des documents liés à la mise en œuvre du projet,

- d'inscrire les crédits aux budgets concernés.

Pour extrait conforme

La Présidente,



~~Nathalie MAHAJO-GUTHMULLER~~

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 44

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Création d'un emploi non permanent de rédacteur à temps complet pour assurer les missions de chargé d'animation auprès des publics

Voix : 56

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 1

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L. 313-1 et L. 332-23,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de créer un emploi non permanent, à temps complet de 35/35ème de rédacteur territorial, afin d'assurer des actions de médiation et d'animation culturelle auprès des publics ;
- d'autoriser la Présidente, compte tenu des besoins du service et du profil des candidats, à recruter un agent contractuel, dans les conditions fixées par l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique,
- de charger la Présidente de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération des candidats retenus, en référence à l'échelle indiciaire de rédacteur territorial.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 44

Nombre de voix pouvoirs : 12

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Création d'un emploi non permanent de rédacteur à temps complet pour assurer les missions de chargé de mission communication

Voix : 56

Pour : 56

Contre : 0

Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L. 313-1 et L. 332-23,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de créer un emploi non permanent, à temps complet de 35/35ème de rédacteur territorial, afin d'assurer des actions de communication ;
- d'autoriser la Présidente, compte tenu des besoins du service et du profil des candidats, à recruter un agent contractuel, dans les conditions fixées par l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique,
- de charger la Présidente de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération des candidats retenus, en référence à l'échelle indiciaire de rédacteur territorial.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 44

Nombre de voix pouvoirs : 12

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KERN, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HOFFSESS, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEIL.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, PASTOR, WAECHTER, MM. PETER, WEBER, ZINGRAFF.

OBJET : Création d'un emploi non permanent de technicien à temps complet pour assurer la mission de médiateur Lynx ainsi que l'appui technique aux éleveurs

Voix : 56

Pour : 56

Contre : 0

Abstentions : 0

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L. 313-1 et L. 332-23,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de créer un emploi non permanent, à temps complet de 35/35^{ème} d'ingénieur territorial, afin d'assurer des actions de médiation en faveur du lynx auprès des éleveurs ;
- d'autoriser la Présidente, compte tenu des besoins du service et du profil des candidats, à recruter un agent contractuel, dans les conditions fixées par l'article L. 332-23 du code général de la fonction publique,
- de charger la Présidente de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération des candidats retenus, en référence à l'échelle indiciaire d'ingénieur territorial.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER